

la terre

1152 M-22525-1-1
BIBLIOTHEQUE MUNIC
1210 EST SHERBROOK
MONTREAL 24 P.Q.

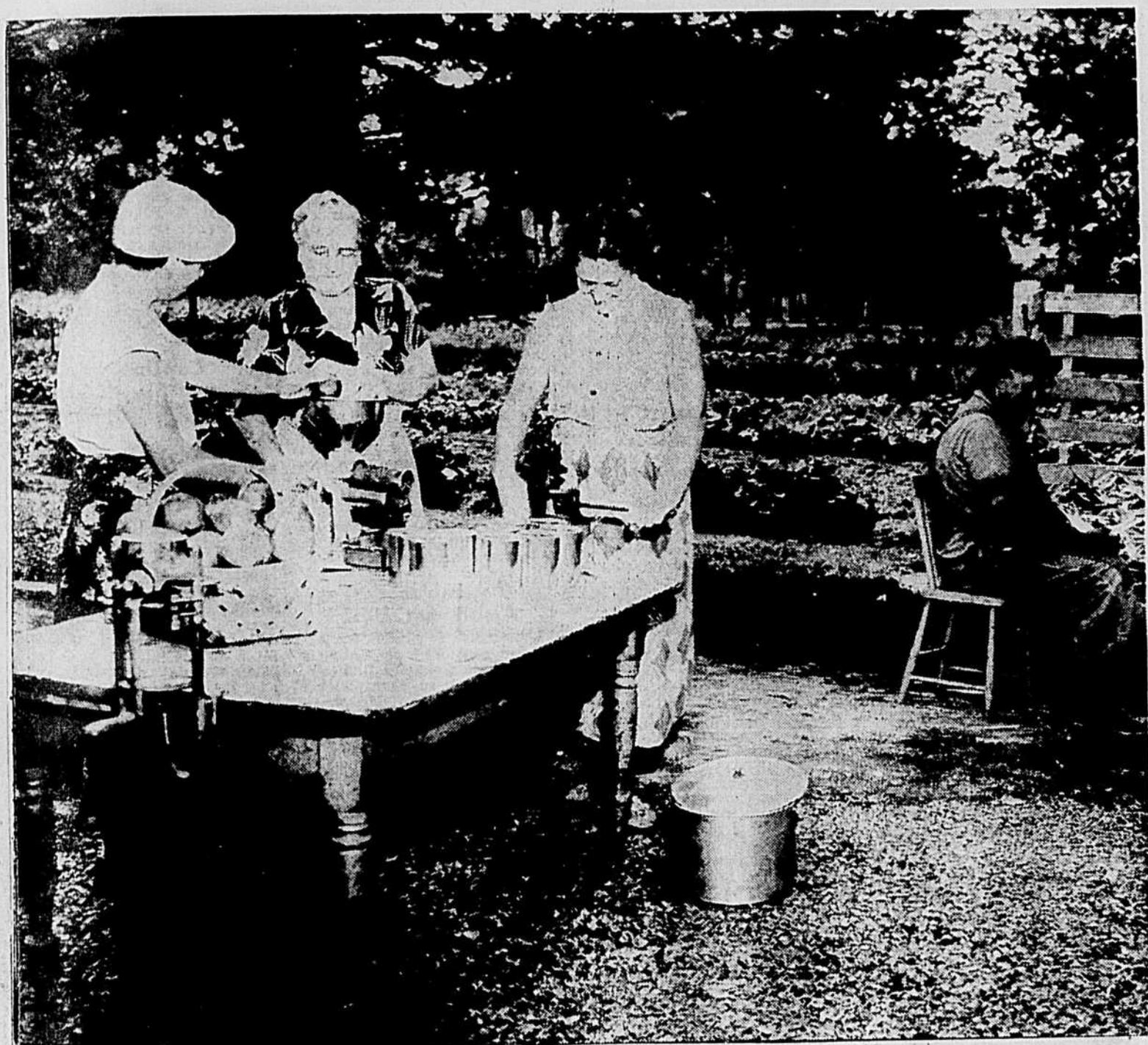
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Vol. XXXIV — No 23 — Montréal, le 23 août 1968

FAITES IDENTIFIER VOS AGNEAUX

(LIRE EN PAGE 7)



Le temps de la mise en conserve des légumes et fruits est une période d'activités fébriles pour les ménagères... Et c'est à travers tout ce travail qu'elles doivent aussi préparer leurs écoliers, pensionnaires ou non, pour la rentrée des classes !
(Photo. Service de cinéphotographie du Québec)

L'U.C.C. : un
concile qui
cherche à
unir tous les
cultivateurs

page 1

La loi sur
l'impôt foncier
est injuste
et désuète

page 6

Connaissez
vos fédérations
de l'U.C.C. :
Gaspé

pages 16, 17

L'ANTISYNDICALISME DE LA COMPAGNIE CARNATION...

(LIRE EN PAGE 3)

L'OPINION RURALE...



Une lettre aux Commissions scolaires

Tous les ans, avec le printemps, s'amène le cortège des négociations de conventions collectives. Toutes les commissions scolaires admettent que le personnel enseignant a droit à une juste rémunération. Personne ne saurait le contester.

La Fédération se doit, cependant, de rappeler aux commissions scolaires qu'elles ont un devoir strict de tenir compte de

la capacité de payer de leurs contribuables. La Fédération est en mesure de faire de telles remarques parce que toutes les semaines des dizaines de commissions scolaires sollicitent son aide pour régler des problèmes de budget et de finance.

Il ne faut pas perdre de vue la politique du Gouvernement, pour l'approbation des budgets de 1961-62, en n'acceptant que des budgets équilibrés, ceci en conformité avec la loi de l'Instruction Publique. Cette même politique sera assurément continuée pour l'année 1962-63 et tout probablement de façon plus rigoureuse.

Si les salaires demandés dépassent les capacités normales et d'une façon générale exigent une augmentation supérieure à 10%, nous ne pouvons que vous inciter à aller en arbitrage.

Les commissions scolaires doivent savoir qu'en vertu de la loi qui concerne la Fédération des commissions scolaires (9-10 Elizabeth II, chap. 140), la Fédération a, par l'article 9, paragraphe F, des pouvoirs tels que ceux accordés aux syndicats professionnels pour les négociations de conventions collectives.

D'autres parts, le service des Relations professionnelles de la Fédération est en mesure de donner tous les renseignements nécessaires et toute l'assistance désirée en pareille circonstance. Il est donc important que les commissions scolaires demeurent solidaires les unes des autres et nous ne pouvons insister assez pour que les commissions scolaires ne négocient pas individuellement, mais plutôt par région. En toutes circonstances, les commissions devraient recourir aux bons offices d'un spécialiste.

Il serait dans l'ordre que chaque commission scolaire qui aurait quelques difficultés à ce sujet s'adresse sans retard à son association diocésaine qui prendra les mesures nécessaires pour faire face à la situation et même, au besoin, demandera l'aide de la Fédération.

L'arbitre patronal que les commissions scolaires désignent pour les représenter sur des conseils d'arbitrage, doit toujours être une personne compétente et expérimentée en questions scolaires.

En terminant, rappelons que les commissions scolaires ne peuvent toujours compter sur le Gouvernement pour remplir les obligations qu'elles se créent parfois inconsidérément. Le Gouvernement, qu'on ne l'oublie pas, ne possède qu'un rôle supplétif en matière d'éducation.

Veuillez croire en mes bons sentiments,

Le président général,
Paul Desrochers.

RÔLE IMPORTANT...

Cultivateurs, face à la société, nous avons la fierté de jouer un rôle extrêmement important en produisant les substances utiles par excellence pour entretenir la vie de l'humanité. Sans nourriture, pas de vie possible et sans cultivateurs, pas de nourriture. Si nous pensions à cela, notre tâche serait beaucoup moins pénible, nous idéaliserions notre profession qui a ses bons et ses mauvais côtés. Qui a réfléchi un

(Suite à la page 10)



Photo prise à l'issue des élections des membres du bureau de direction et de l'exécutif de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe lors de l'assemblée générale annuelle des dirigeants de cet organisme. Assis, les membres de l'exécutif (de gauche à droite): MM. Jacob, vice-président, Sauvage, président, Michon, membre de l'exécutif et l'abbé Beaugard, aumônier diocésain. Debout, nous reconnaissons, entre autres, MM. Lemonde, directeur du service d'impôt, R. Morin, directeur du service des spécialités, J.M. Kérouac, organisateur syndical et J. Giasson, secrétaire-trésorier de la Fédération.

A la 30e assemblée annuelle de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe

"L'U.C.C. est un concile qui cherche à unir tous les cultivateurs" - Sorel

Parlant devant les quelque 200 dirigeants locaux de l'U.C.C. réunis à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe, le premier vice-président général de l'Union provinciale a déclaré que si l'Eglise cherchait à unir les Eglises chrétiennes par le concile, l'U.C.C. poursuivait un but à peu près semblable, c'est-à-dire grouper dans un seul cadre tous les cultivateurs de la province. "Les temps sont révolus, disait M. Lionel Sorel, où les cultivateurs pouvaient fonder toutes sortes de petites associations pour défendre leurs intérêts. Avec la diminution du nombre des cultivateurs, il est de plus en plus essentiel qu'ils ne forment qu'une seule union groupant tous les secteurs de l'agriculture."

Le premier vice-président général de l'U.C.C. poursuivait ensuite qu'une union forte, appuyée par tous les cultivateurs, peu importe leurs spécialités, était bien plus en mesure de leur fournir les services requis qu'un petit groupe nécessairement limité dans ses finances. Et, comme exemple d'un service à la hauteur de la tâche, il a maintes fois cité "La Terre de Chez Nous."

M. Sorel a également félicité les dirigeants de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe et ceux des cercles locaux qui ont contribué au succès de la campagne de recrutement dans ce diocèse. Il leur a demandé de continuer tout en s'inspirant du Concile oecuménique, c'est-à-dire en cherchant à unifier les forces avec bonté, avec douceur et compréhension et en renseignant.

Mot du président

C'est M. Ernest Sauvage, président de la Fédération, qui fit l'ouverture de l'assemblée en précisant que "vos dirigeants vous ont chanté tellement de faire que l'U.C.C. c'est votre affaire à vous, les cultivateurs. Vous aurez justement l'occasion de le prouver aujourd'hui..."

Félicitant les membres présents pour le succès de la campagne de recrutement, M. Sauvage ajoutait: "Vous le réalisez aussi bien que moi que le cultivateur est prêt à joindre les rangs de son association à condition qu'elle lui donne en retour. Il a bien raison. Souvent, les problèmes ne se solutionnent pas aussi bien qu'il le voudrait. Parfois, même, il devient impatient et veut tout lâcher. Mais vous lui avez dit de patienter, d'attendre un petit peu et c'est justement parce qu'il a su attendre qu'il peut bénéficier aujourd'hui des services que nous lui rendons."

Il a terminé en incitant les délégués à participer activement aux délibérations de la journée.

Rapports

On a ensuite procédé à la lecture et à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'année précédente, du rapport des activités, du recrutement, des spécialités, du service d'impôt et du bilan financier. De tous ces rapports, on remarque que la Fédération de St-Hyacinthe a été fort active durant l'année écoulée. De plus, fait à signaler, elle a engagé un directeur des spécialités agricoles, M. Rock Morin. Ce service est tout récent à St-Hyacinthe bien qu'en pratique il existe depuis assez longtemps si l'on considère surtout les réalisations du passé. A toutes les spécialités déjà couvertes par la fédération, les cultivateurs ont demandé d'ajouter celle des petites fèves et de la betterave à sucre.

Assemblée des Assurances UCC

L'assemblée de l'U.C.C. fut momentanément interrompue pour laisser place d'abord à la messe, puis au dîner au cours duquel MM. Sorel et Guy Halde, président diocésain de la J.R.C., adressèrent la parole. Après quelques instants de repos, les délégués tinrent la première assemblée générale régionale des Assurances U.C.C. depuis la fusion de la Mutuelle-vie et des Mutuelles générales de l'U.C.C. en une seule compagnie. On avait trois délégués officiels et trois substituts à choisir pour l'assemblée générale annuelle des Assurances U.C.C. qui aura lieu à Sherbrooke durant la troisième semaine d'octobre, en même temps que le congrès général de l'U.C.C. On écouta enfin attentivement la lecture du rapport de l'administration de la compagnie.

Les élections

Si le rapport des activités de la fédération fut longuement discuté par l'assemblée, il faut dire aussi que l'élection des directeurs a tenu également le plancher durant de longues minutes, car cette élection se fait sous le signe du secret. Les délégués, par vote secret, se choisirent donc 15 directeurs qui sont tous les mêmes que l'an dernier, à savoir: MM. Donat Giard, Léopold Michon, C.-A. Jacob, A. Péloquin, J.-A. Lamoureux, J.E. Patenaude, A. Beaugard, P.-E. Rivard, C. Létourneau, E. Ashby, L. Boulais, J.-M. Gagnon, A. Demers, G. Morissette et E. Sauvage. Il reste un poste à remplir, celui du secteur No 16 qui est inopérant dans le moment.

Enfin, parmi les 15 présidents des secteurs élus, les délégués se sont choisis 9 directeurs: MM. L.

Michon, E. Sauvage, C.-A. Jacob, J.-A. Lamoureux, C. Létourneau, D. Giard, A. Péloquin, J.-M. Gagnon et A. Demers. Le Conseil d'administration a, par la suite, procédé au choix de l'Exécutif diocésain ainsi constitué: M. Ernest Sauvage, président, M. Charles Auguste Jacob, vice-président, et M. Léopold Michon, membre de l'Exécutif.

Conclusions

M. l'abbé Pierre-Paul Beaugard, aumônier diocésain, a tiré les conclusions de la journée et de l'année.

"Une autre année, riche en travail social et apostolique dans le milieu rural, vient de se terminer pour votre Association Professionnelle de l'U.C.C. Pour avoir entendu le message du pape Jean XXIII, qui s'est penché avec une prédilection particulière sur les problèmes des cultivateurs, vous avez décidé de continuer l'Oeuvre d'amour des engagés pour le Christ, dans le domaine de l'éducation, de la défense de vos intérêts et de l'organisation de votre profession," a-t-il dit.

"Vous êtes aujourd'hui, à l'occasion de votre 30e Assemblée Générale, réunis plus de 200 délégués, représentant les 70 syndicats locaux du diocèse, pour faire une révision annuelle collective. Vous voulez vérifier avec un regard de foi la valeur de votre travail social auprès de la classe agricole à éduquer, à défendre et à organiser."

"Vos dirigeants, secondés par l'incomparable équipe de votre bureau, viennent de vous faire, par la voix toujours si autorisée de votre organisateur syndical, une revue des différentes activités de votre Fédération pendant la dernière année."

"Vous avez sans doute applaudi agréablement le succès sans précédent de votre recrutement pour l'année 1962-63. Vous y méritez des félicitations bien légitimes. Vous avez aussi constaté que votre Service d'Impôt n'est solidifié et qu'il est en mesure de satisfaire un monde plus imposant de cultivateurs. En ce qui regarde l'Organisation des Spécialités Agricoles, vous possédez présentement un service bien structuré, devenu adulte, capable de prendre ses responsabilités pour solutionner au moins quelques-uns des problèmes concernant la mise en marché et la vente de vos produits."

"Demandez-vous à présent, en toute sincérité d'esprit et en toute quiétude de conscience, si vous avez tous mis la main à la pâte pour inculquer à tous les cultivateurs le mot d'ordre de la Campagne de Recrutement: "L'U.C.C. c'est notre affaire..."

Directeur des Relations Extérieures
Case 58
515 Viger, Mil, Qué.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

SECRÉTAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

ÉDITORIAL

La compagnie Carnation n'est pas de bonne humeur! Elle est même très fâchée! Cette entreprise fort puissante est habituée de faire trembler bien du monde avec ses colères. Lorsqu'elle se décide à frapper de grands coups, elle n'y va pas de main morte. Ses ressources quasi illimitées lui permettent de mobiliser de nombreuses troupes et d'utiliser de puissantes armes. Grands organismes de publicité, spécialistes de toutes sortes et avocats renommés de tout le continent, peuvent être mis à contribution lorsqu'elle s'en donne la peine. La Cie Carnation n'est pas entraînée à rencontrer des résistances sérieuses. Lorsqu'il s'en trouve sur son chemin, elle ne recule devant aucun moyen pour tenter de les faire disparaître. Supplications, pressions et menaces, tout y passe! Le conflit qui la met présentement en cause avec l'Office des Producteurs qui couvre ses usines du Québec fournit un exemple typique des réactions d'une telle entreprise. Voici quelques faits permettant d'illustrer un aspect particulièrement intéressant de ces réactions.

Depuis que ses producteurs-fournisseurs ont décidé, il y a quelques années, d'utiliser la loi des Marchés Agricoles du Québec afin de mettre de l'ordre dans la vente de leurs produits et de promouvoir collectivement leurs intérêts, ils ont eu à faire face à une résistance quasi systématique de la part de la Cie Carnation. Les négociations furent ardues et longues, les conciliations ne donnaient que peu de résultats et les arbitrages étaient plutôt compliqués, sans parler des sentences qui étaient plus ou moins acceptées, en pratique, par la compagnie. A venir jusqu'à il y a quelques semaines, ce n'était pas à propre-

MM. de la Cie Carnation: Agissez au lieu de brailler et de menacer!

ment parler une guerre ouverte, mais bien plutôt une série d'escarmouches sinon de petites batailles camouflées. On avait nettement l'impression que tout était à recommencer chaque fois qu'il s'agissait de renouveler l'entente entre les deux parties.

Il y a quelque temps, une fois de plus un arbitrage était réclamé après que les autres étapes de la négociation se fussent avérées inutiles. A partir de ce moment, la Cie Carnation entreprenait une campagne d'opinion publique dont le thème principal était la menace que faisait peser sur cette entreprise, les demandes supposément exagérées des producteurs-fournisseurs. On laissait entendre que des cultivateurs pourraient être privés d'un revenu important à la suite d'une diminution éventuelle des achats par la compagnie et que certains employés pourraient également perdre leur gagne-pain comme conséquence d'une réduction des opérations des usines de la Cie Carnation. Puis par une lettre circulaire adressée à tous ses producteurs-fournisseurs, Carnation mettait en cause les associations qui les représentent depuis quelques années alors qu'en même temps elle avisait environ 175 d'entre eux que leur lait ne serait plus accepté à compter du 16 août.

La décision du tribunal d'arbitrage fut considérée par la Cie Carnation comme lui étant défavorable. Au lieu de reprendre le problème sous forme de nouvelles négociations, ainsi que l'y autorisait l'entente en cours, la Cie Carnation décida de frapper un grand coup. Elle entama des

procédures judiciaires contre les diverses parties impliquées en vue de faire annuler le plan conjoint qui régit les producteurs-fournisseurs de ses usines du Québec et toutes les décisions s'y rapportant. L'action était basée sur une prétention à l'effet que l'Office des Marchés Agricoles du Québec avait outrepassé ses pouvoirs. On sait que par une décision communiquée dans le numéro de la semaine dernière de notre journal, le tribunal qui a entendu la cause, tout en accordant à la Cie Carnation la permission de faire décider par la Cour Supérieure si l'Office des Marchés Agricoles du Québec avait ou non outrepassé ses pouvoirs, n'a pas accepté de se rendre à la requête de la compagnie en vue de la suspension de l'application du plan conjoint et des sentences arbitrales rendues par l'Office des Marchés.

Après cette première manche qu'on peut considérer comme nulle, cette bataille légale connaîtra sans doute de nombreux et intéressants développements. Entre-temps, la Cie Carnation continue sa guerre sur d'autres fronts. Ses représentants multiplient les démarches et déclarations. Son principal porte-parole dans le Québec vient de lancer une nouvelle attaque en menaçant de procédures judiciaires les auteurs de certaines déclarations publiées dans les journaux comme étant "légalement diffamatoires et extrêmement injurieuses et dommageables à la Compagnie Carnation, dans ses relations avec ses employés, le public consommateur et ses autres associés en affaires". Après avoir crié au dé-

sastra économique pour certains groupes de cultivateurs et d'employés et pour la région concernée et après avoir tenté d'ameuter l'opinion publique contre les demandes exorbitantes (?) de ces exigeants de cultivateurs, (?) voilà que la Cie Carnation menace de la rigueur de la loi ceux qui osent la montrer sous son vrai jour. En effet, un des actes d'accusation dont fait état Carnation pour proférer des menaces, est qu'on l'aurait accusé d'anti-syndicalisme.

NOUS serons les premiers à proclamer, même à temps et à contre temps, que la Cie Carnation est en faveur du syndicalisme et nous serons très heureux de le faire. Mais pour cela, nous ne pouvons nous contenter de déclarations en faveur du syndicalisme ce qui, en pratique, signifie la plupart du temps qu'on l'accepte pourvu qu'il ne fasse rien, qu'il ne rime à rien et qu'il ne change rien. Pour cela, nous ne pouvons surtout admettre qu'on s'attaque à l'existence même d'un syndicat qui a déjà fait ses preuves, même si on peut avoir certaines justifications légales de le faire, au lieu de négocier de bonne foi en dépit des difficultés et des inconvénients qui peuvent en résulter. En conséquence, aussi longtemps que la Cie Carnation ne sera en faveur du syndicalisme qu'en paroles et ne cessera de recourir aux subtilités de la loi pour empêcher le syndicalisme d'exercer sa bienfaisante action, nous dirons, clamerons, écrirons et publierons que l'attitude de la Cie Carnation est anti-syndicale!

Paul-Henri LAVOIE.

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

Vers un programme unifié

La question des quotas

"Vous êtes en face de deux alternatives, de deux options: ou bien certains ennuis inévitables ou bien le chaos!"

"La vente ordonnée de vos produits ne mettra pas fin automatiquement à tous vos déboires et problèmes... Vous ne vous habituez pas facilement à une mise en ordre raisonnée dans la vente des produits de votre ferme. Par ailleurs, si chacun tire de son côté, ce ne sont pas seulement les difficultés et les ennuis qui vous guettent, mais le chaos pur et simple de l'industrie laitière".

Tel est le langage que tenait récemment à un groupe de fermiers laitiers de sa province l'ex-ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique.

Cette alternative décrite par M. K. Kiernan, devenu ministre des Mines et de l'Industrie pétrolière, vaut d'être citée. Elle dissimule un conseil vital entre tous et assimilable par les hommes de bonne volonté... Surtout en ce moment où les fermiers laitiers de l'Ontario ont à se prononcer sur un plan unifié de vente du lait dans leur province... Plan qui n'est pas tellement différent de celui dont seront saisis les fermiers laitiers du Québec l'un de ces jours — plus tôt peut-être qu'il ne le croient!

L'un des problèmes

L'un des problèmes que tout programme concerté de vente ordonnée du lait doit attaquer de front et résoudre est celui des contingents ou de ce qu'on appelle habituellement "quotas".

Le lecteur de cette chronique s'en souvient peut-être, la question fort discutée et discutable des quotas est revenue à la surface dernièrement en Ontario. C'est précisément la question qui a retardé jusqu'ici l'approbation d'un projet de vente unifiée chez l'un des quatre groupes de fermiers laitiers dans la province: celui des fournisseurs aux fabriques de laits concentrés.

Certains directeurs de ce dernier groupe ont réclamé l'abolition totale du régime de quotas à l'égard des fournisseurs de lait nature tandis que l'autre moitié des directeurs optaient pour le maintien des quotas, conformément aux recommandations d'un Conseil intérimaire.

Objectif commun

Fait plutôt étrange, adversaires et adeptes des quotas ont adopté une attitude diamétralement opposée dans l'espoir d'aboutir à un résultat sur lequel ils sont

parfaitement d'accord: prévenir les excédents ou surplus.

Les adversaires ont pour leur dire: faites disparaître le régime des quotas et les surplus de lait nature cesseront d'eux-mêmes par la force de la concurrence. Les excédents se perpétuent parce que le marché du lait nature est une classe gardée accessible seulement à un certain nombre de privilégiés.

Chez les adeptes des quotas, un son de cloche tout différent: le meilleur moyen de se débarrasser des surplus, affirment-ils, est de maintenir les contingents de livraison sur le marché du lait nature, en ayant soin de les geler, de les bloquer à un niveau donné... Bien plus, si le besoin s'en fait sentir, d'étendre ce régime de quotas aux fournisseurs de crème, aux beurrieres de lait, aux condenseries et aux fromageries.

Exemple britannique

En fait, le programme soumis aux fermiers laitiers de l'Ontario prévoit cette extension du contingentement à tout lait destiné aux usines de transformation, à un moment où les circonstances pourraient l'exiger.

Pareille mesure de précaution découle, semble-t-il, du plan de

vente unifiée du lait en Grande-Bretagne, plan dont s'inspire le programme ontarien. Entré en vigueur il y a près d'une trentaine d'années, le plan britannique a conservé un bon bout de temps le régime des quotas touchant la vente du lait nature, et ce pour deux raisons majeures: 1) parce qu'une bonne proportion du lait produit sur les fermes d'outre-mer n'avait pas la qualité voulue pour être acheminée vers les marchés d'embouteillage; 2) parce que le régime s'avérait commode pour freiner occasionnellement la surproduction.

Régime écarté, mais...

Avec l'amélioration de l'état sanitaire des fermes anglaises, le British Milk Marketing Board abolissait il y a quelques années le régime de contingentement ou des quotas. Quels furent les effets à brève échéance de cet abandon?

D'autres circonstances aidant, la production laitière se mit à monter dans les fermes britanniques. Elle augmenta d'une façon telle que, ces dernières années, il y eut surproduction, les prix garantis par l'Etat se maintenant à un niveau passablement élevé.

L'an dernier, la production laitière prenait des proportions que le gouvernement de Londres jugea alarmantes. Celui-ci proposa aux dirigeants du Board de prendre des mesures pour enrayer cette montée du lait: le retour aux quotas ou tout autre formule identique de freinage. Devant le refus des membres du Board de revenir au régime de contingentement, le ministre britannique de l'Agriculture décidait le printemps dernier d'abaisser d'environ 65 cents les 100 livres le prix de soutien national du lait.

Des ressemblances

Les auteurs du programme unifié de vente en Ontario sont unanimes à reconnaître que la situation laitière dans leur province diffère grandement des conditions particulières à la Grande-Bretagne... Différences prononcées et à maints égards.

Les mêmes auteurs, par ailleurs, sont contraints d'admettre qu'il existe aussi des ressemblances, dont deux de premier ordre: 1) il y a en Ontario un trop grand nombre de fermes qui fournissent un lait des catégories 3 et 4 — même inférieures à 4 — pour écarté du jour au lendemain le régime des quotas; 2) advenant l'abandon des contingents de livraison, les risques de surproduction à l'intérieur même des frontières ontariennes seraient encore plus grands qu'en Grande-Bretagne.

Abolition par étapes

C'est la raison qui motive l'attitude prise par le Conseil intérimaire: faciliter l'accès aux quotas des fournisseurs de lait dont la qualité et l'hygiène ne font pas de doute; pour employer un autre langage, l'abolition éventuelle, mais graduelle, du contingentement actuel à l'égard du lait nature.

Il est possible, probablement même que les adhérents de l'Office des fournisseurs aux condenseries reconnaîtront le bien-fondé de cette façon de faire et se rangeront avec les trois autres groupes qui ont décidé de donner leur appui à un programme unifié de vente du lait dans la province voisine.



ALARIE, agrobiologie



LAVIGNE, économie rurale



CHOINIERE, génie rural



O'GRADY, sols



CHEVRETTE, phytotechnie



RIEL, vivres



CHARETTE, zootechnie

A l'Université Laval

Les structures académiques de la Faculté d'agriculture

Mgr. Louis Albert Vachon, P.D., V.G., Recteur de l'Université Laval, annonce que, par décision du Conseil Universitaire, la Faculté d'Agriculture de cette institution vient de réorganiser ses cadres académiques.

La Faculté d'Agriculture est maintenant constituée de sept départements: AGROBIOLOGIE, ECONOMIE RURALE, GENIE RURAL, SOLS, PHYTOECHEMIE, ZOOTECHNIE, VIVRES. Voici une brève description de ces départements.

AGROBIOLOGIE

Ce département se préoccupe d'établir des bases scientifiques solides pour la science agronomique. En plus d'organiser les cours, dits de sciences pures, dispensés par d'autres Facultés, ce département d'Agrobiologie enseigne la microbiologie, la génétique, la botanique, la biométrie et les sciences connexes.

Le directeur du département est le Dr A. Alarie; il est aidé des professeurs L. Cinq-Mars, M.Sc., F. Gauthier, M.Sc., Dr R.A. Lachance, et J.P. Paré, M.Sc.

ECONOMIE RURALE

Une attention particulière est ici apportée à l'étude des problèmes d'ensemble de l'économie agricole de même qu'à celle de la gestion des entreprises agricoles et de la commercialisation des produits de la terre.

Ce département innovera, en enseignant les méthodes de communication de la pensée (extension rurale) qui devraient permettre aux idées et aux techniques modernes de pénétrer davantage et plus facilement le milieu agricole.

Pour cette tâche, le directeur, Dr B. Lavigne, est entouré des professeurs B. Dumais, B.S.A., M. Carrel, Ing. Agro., et A. Bouchard, M.Sc.

GENIE RURAL

La Faculté d'Agriculture, reconnaissant l'importance de plus en plus grande du génie en agriculture, a créé ce département du génie rural lequel enseignera les constructions rurales, le machinisme agricole, le drainage et l'irrigation, l'électrification rurale, l'équipement de transformation et de conservation des produits agricoles. Ce département sera pourvu sous peu d'un pavillon de service moderne, constitué de salles et de laboratoires spacieux pour les démonstrations et la recherche.

Le directeur, M. J.A. Choinière, M.Sc. (A.E.), compte déjà comme aides deux professeurs, MM. J.M. Fortin, M.Sc. et Y. Chartier, B.S.A., I.P.

SOLS

Le sol étant un milieu vivant d'où la plante, l'animal et l'homme tirent leur subsistance, il va de soi que le futur agronome doit chercher à en découvrir tous les secrets. Après l'étude de la géologie et de la minéralogie, on y enseignera les lois physiques

et chimiques qui président à sa constitution, à sa conservation et à l'enrichissement de sa fertilité. Puis on attachera une très grande importance à l'étude de la vie du sol, c'est-à-dire la flore microbienne.

Le directeur, le Dr L. O'Grady et les professeurs, Dr G.E. Ouellette et Dr S.J. Bourget diffuseront chez les étudiants ces connaissances indispensables.

PHYTOECHEMIE

Dans ce département, on a groupé toutes les disciplines se rapportant aux productions végétales. La grande culture et l'horticulture y sont enseignées en tenant compte constamment des lois de la physiologie végétale et ainsi l'étudiant se forme une pensée à la fois pratique et scientifique. La phytopathologie apporte un complément à ces sciences en enseignant la protection du monde végétal agricole contre les infiniment petits du monde pathogène.

Un pavillon moderne de phytotechnie, avec laboratoires et serres, sera construit incessamment. Le travail de recherche et d'expérimentation y sera poursuivi avec facilité.

Sous la direction du Dr J.E. Chevette, ce département compte, comme professeurs, le Dr P. Gervais, le Dr L. Bourque et le Dr R.O. Lachance.

ZOOTECHNIE

Tous les cours se rapportant aux animaux de la ferme sont groupés dans ce département. L'enseignement se donne en se basant d'abord sur la discipline scientifique puis on passe à l'application pratique chez les bovins laitiers, les bovins de boucherie, les porcs, les moutons et les oiseaux domestiques. Le travail des professeurs et des étudiants sera facilité par l'érection

prochaine d'un pavillon de zootechnie, comprenant une arène de 300 sièges, des laboratoires, des locaux pour les animaux devant servir aux démonstrations, à l'expérimentation et aux recherches.

Le Dr L.A. Charette est directeur et il sera aidé de deux professeurs, le Dr R. Poirier, doyen de la Faculté, et M. J.P. Lemay, M.Sc.

VIVRES

Le nom de ce département indique que l'on veut s'occuper de tous les produits agricoles qui sont employés pour l'alimentation humaine tout en continuant de donner beaucoup d'importance aux produits laitiers. On donne à l'étudiant des notions scientifiques exactes se rapportant à l'analyse de tous ces produits agricoles, à leur conservation, leur transformation, leur classification et leur mode de présentation à la ménagère. La biochimie et la bactériologie sont les deux disciplines scientifiques dont on se sert le plus pour cet enseignement.

La direction de ce département a été confiée au Dr R. Riel, lequel sera aidé du professeur J. P. Julien, M.Sc.

LES BESTIAUX A LA 51e



RACE - JUGE - DATE

- ★ CANADIENNES
A. Desrosiers - Lundi 2
- ★ LANDRACES
G. Meyrand - Lundi 2
- ★ CHAMPIONNE LAITIÈRE
J. C. Cimon - Lundi 2
- ★ YORKSHIRES
- ★ VACHES EN SYNTHÈSE
Louis N. Saint-Pierre
Claude Hayes -
Lundi 3 et mardi 4
- ★ AYRSHIRES
D. A. Ness - Mardi 4
- ★ MOUTONS
J. G. Lavallée et
Georges Denis
Mercredi 5
- ★ JERSEYS
Mercredi 5
- ★ PERCHERONS
W. Labbé - Jeudi 6
- ★ BELGES
R. Trépanier - Jeudi 6
- ★ CANADIENS
P. Labrecque - Jeudi 6
- ★ HOLSTEINS
A. V. Langton - Jeudi 6

CONCOURS DE TONTE
Lundi, le 3, 7.30 p.m.

TOITURE "VICTORIA" galvanisée ou aluminium
LONGUEURS RÉGULIÈRES pour LIVRAISON IMMÉDIATE:
5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11, 12, 12½, 13 et 14 pieds.
Aussi FEUILLES EXTRA LONGUES FABRIQUÉES sur demande.

Seule à posséder une identification permanente.

Les "V" embossés sur chaque feuille garantissent son authenticité et sa bonne qualité.



17% DE PLUS Coteage supplémentaire - solidité additionnelle - rigidité extra uniforme. Couvre 32 po. posée.
COMPAREZ AVANT D'ACHETER EXIGEZ de votre VENDEUR LOCAL la TOITURE "VICTORIA"

Fabriquée par:

VIC METAL INC

303 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Tél. 252-8755

VICTORIA METALLIC INC.

280, rue Windsor, Montréal 3, Qué.

Tél. 932-5144

TÔLE VICTORIA INC.

40, rue St-André, Québec 2, Qué.

Tél. 523-5256

Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées

INSTITUT ALIE

COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial, 8e à 12e année inclusivement. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et diques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6e et 7e année pour adultes. Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction publique.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal — 527-3631

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS

T.C.N.

Votre prospectus, s'il vous plaît, sans obligation de ma part

M., MME, MLE

ADRESSE

VILLE

Scientifique ☐

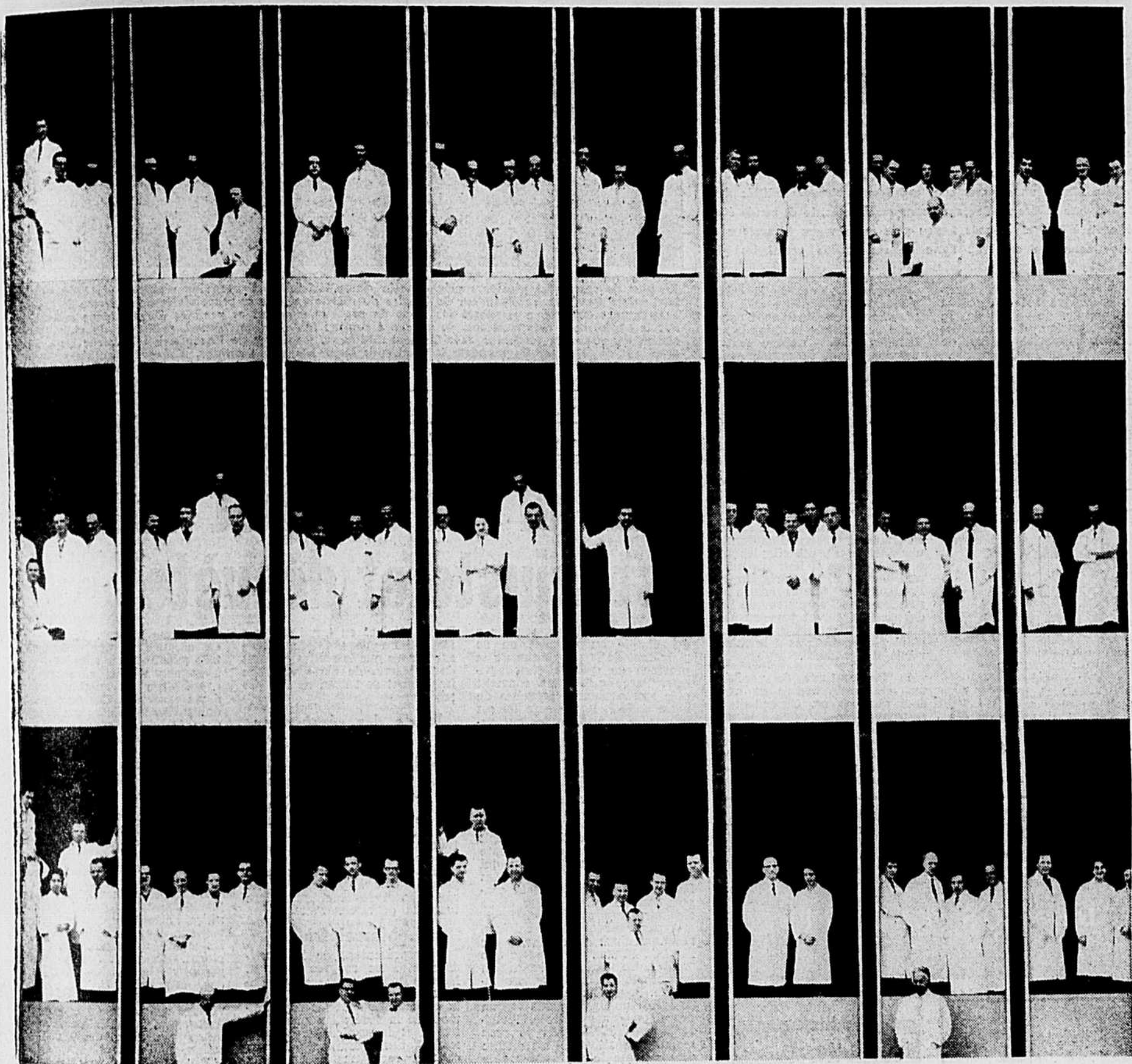
Commercial ☐

Spécial pour adulte ☐

Anglais ☐

Autres cours ☐





90 hommes de science et techniciens de l'Imperial Oil posent pour la photographie dans un bâtiment ultra-moderne des laboratoires de recherche de l'Imperial Oil à Sarnia. N'apparaissent pas sur cette photo 115 autres personnes appartenant aussi aux laboratoires de recherche de Sarnia, et 130 autres qui travaillent aux laboratoires de l'Imperial Oil à Calgary.

90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada sont faits par l'Imperial Oil

A Sarnia, Ontario et à Calgary, Alberta, l'Imperial Oil possède les laboratoires de recherche les plus importants de l'industrie pétrolière au Canada. A Sarnia, les hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à en mettre au point de nouveaux; leurs recherches por-

tent sur de nombreux produits... depuis les gazolines jusqu'aux détergents ménagers. A Calgary, on étudie les moyens de découvrir et d'extraire une plus grande quantité de pétrole et de gaz naturel au Canada. Au Canada, l'Imperial Oil effectue plus de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières réunies!

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL



LE FROMAGE DETIENT LA POSITION LA MEILLEURE

"Le secteur le plus encourageant de toute l'industrie laitière au Canada est probablement celui du fromage. La cote en est présentement à son niveau le plus élevé depuis 1959, année où le marché a atteint un sommet sans précédent. Nos possibilités d'exportation vers la Grande-Bretagne sont excellentes, la demande étant supérieure à l'offre. Je suis à peu près certain que le secteur du fromage connaîtra en 1962 l'une de ses années parmi les plus florissantes".

Voilà ce que déclarait récemment, dans une brève émission radiophonique, le chef de la commercialisation des produits laitiers au ministère fédéral de l'Agriculture, M. D. Goodwillie.

Plus tôt, le même personnage faisait part à son auditoire des commentaires suivants. Dans l'ensemble, je crois "que nous traversons une année satisfaisante en ce qui regarde les principaux produits laitiers, exception faite du beurre peut-être".

Pour ce qui est de la crème glacée, M. Goodwillie affirmait: "Les ventes ne sont peut-être pas aussi actives que certains le souhaitaient. Mais, comme tout le monde le sait, la consommation de la crème glacée est intimement liée aux temps chauds et nous n'avons eu guère de températures vraiment élevées pendant l'été en cours dans la plupart des régions canadiennes".

Poudre et beurre

Autres expressions d'opinions formulées par M. Goodwillie:

1) "Le marché du lait écrémé en poudre a traversé l'an dernier une période très difficile; les prix sont descendus à leur niveau le plus bas des 25 dernières années. Par suite de faibles achats du gouvernement, ce secteur de l'industrie laitière est parvenu à se stabiliser et les prix sont aujourd'hui plus conformes à la valeur réelle du produit".

2) "On continue de produire un volume de beurre en excédent des besoins. Cependant la subvention de 12 cents à la consommation a sûrement freiné la baisse plutôt rapide de la consommation dont nous avons été témoins au cours des deux ou trois dernières années".



"Ouf, quelle journée! Avec ces sacrées lunettes, j'ai toujours l'impression de monter une côte."

Un FONDS pour L'INSTRUCTION DE VOS ENFANTS

Des primes versées à une MUTUELLE qui prête aux coopératives agricoles du Québec

UN FONDS QUI PAIERA LES DROITS DE SUCCESSIONS

UN PLACEMENT D'UNE SÛRETÉ A TOUTE EPREUVE

Renseignez-vous auprès de votre agent des

ASSURANCES



- VIE
- INCENDIE
- AUTOMOBILE
- RESPONSABILITE

siège social: 515, Viger, Montréal



En plus de remporter plusieurs prix dans la classe Holstein à l'exposition régionale de St-Hyacinthe, M. Laurent Gauthier, commandeur de l'Ordre du mérite agricole et propriétaire de la ferme St-Thomas, à St-Thomas d'Aquin, a remporté les titres de premier exposant et premier éleveur dans cette race. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: MM. Lucien Michon, président du club St-Hyacinthe des éleveurs Holstein; Jean-Clément St-Pierre, président de l'Association Holstein du Québec et gérant de la ferme Raymondale à Vaudreuil; Mme Laurent Gauthier; Laurent Gauthier; Hermas Lajoie, propagandiste provincial de l'Association et Albert Desrosiers, agronome, secrétaire du club local.

Au congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord, à La Malbaie

"La loi sur l'impôt foncier est injuste et désuète" (G. Hamel)

"La loi sur l'impôt foncier a été établie au moment où 90 pour cent de la population de la province de Québec était agricole. Parce qu'elle ne convient plus aux structures actuelles de notre société, la présente loi est injuste et désuète et les cultivateurs sont trop taxés par rapport au reste de la population".

C'est en ces termes que M. Guy Hamel, président de la Fédération de Québec-Nord, s'adressait aux cultivateurs réunis à La Malbaie à l'occasion du congrès partiel de cette fédération qui avait lieu le 15 août dernier. En dépit d'une température trop clémente une centaine de cultivateurs, qui étaient encore à la période des foins, se sont rendus à leur congrès dans le but d'étudier et de discuter leurs problèmes.

A partir de quelques chiffres, résultant d'une enquête faite par l'U.C.C., M. Hamel démontra que "tout notre système d'évaluation municipale est basé sur une injustice. Pour chaque \$100 dollars de taxe municipale payée par un propriétaire non-agricole, l'habitant paie \$209.86. Sur le plan scolaire, la situation est encore pire puisque le cultivateur paie \$211.86 pour chaque \$100 dollars payés par un propriétaire non-agricole. Les cultivateurs sont ainsi littéralement exploités. L'U.C.C. a pris le problème en main et il s'agit là, d'un nouveau problème qui s'ajoute à ceux que nous avons déjà." M.

Hamel déclara en terminant que l'imposition devrait être basée sur l'usage que le cultivateur fait de sa terre, de sorte que son instrument de travail ne soit pas taxé.

Etude des résolutions

Au cours de la journée, les cultivateurs présents ont étudié des résolutions portant sur des sujets divers. A cette occasion, une longue discussion s'est engagée sur le problème particulier de la vente du bois à pulpe. Toutefois, il semble que les cultivateurs sont satisfaits du travail effectué par leur office et des résultats obtenus. Les prix payés pour le bois à pulpe de cette région sont les meilleurs dans toute la province.

M. Marcel Dubuc

Le représentant de la Confédération à ce congrès était M. Marcel Dubuc, 2ième vice-président général de l'union. Il félicita chaleureusement les représentants de la fédération pour leur travail et en particulier pour les magnifiques résultats obtenus dans le recrutement. Au cours d'une brève cérémonie, un trophée fut remis au syndicat de La Malbaie qui a obtenu les meilleurs résultats parmi tous les syndicats de cette fédération.

M. Dubuc rappela les débuts de l'action de l'UCC en forêt et l'importance que l'Union accorde à ce secteur. "Nous sommes conscients de l'importance de la forêt comme complément à votre profession pour une région comme la vôtre. Soyez assurés que l'U.C.C. vous appuie dans toutes

vos revendications. Votre Union est aujourd'hui une organisation très puissante où vous avez tout à gagner à vous en servir. La coopération est aussi une force à votre service. Ces deux forces doivent se compléter et travailler dans le même sens, c'est-à-dire à la défense des droits et à la promotion des intérêts des cultivateurs et des bûcherons."

M. Dubuc rappela par la suite que l'agriculture est à un tournant et qu'il va falloir entrevoir de grandes politiques pour faire face à la situation actuelle. "Accrochez-vous à votre Union et ne lâchez jamais. Allez informer ceux qui ne sont pas ici, c'est là votre rôle."

L'agronome du comté de Charlevoix-Ouest, M. Benoit Rivest, attira l'attention des congressistes sur leur participation dans les comités d'aménagement régional. Enfin, M. José Detoneq, gérant de la division de Québec des Assurances U.C.C., adressa quelques mots et annonça l'ouverture prochaine du bureau des Assurances à La Malbaie.

Les deux directeurs de la fédération représentant cette région, MM. François Boivin et Clément Breton, furent réélus pour un autre mandat.

Guy DARVEAU

Brevets d'invention
MARQUE de COMMERCE
en tous pays
**MARION, MARION,
ROBIC & BASTIEN**
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

Mgr Paré au congrès de l'UCC du Saguenay

Son Excellence Monseigneur Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi célébrera la messe qui précèdera le congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui se tiendra à Roberval, le 27 août prochain.

Immédiatement après la messe, en l'église Notre-Dame, Son Excellence s'adressera aux congressistes afin de leur prodiguer ses conseils.

Il n'y a aucun doute que de nombreux membres de l'U.C.C. de toutes les paroisses de la région se rendront assister à ces importantes assises et recevoir les directives pastorales de leur évêque.

Quant à Monsieur le Chanoine Paul-Emile Côté, curé de la paroisse de Notre-Dame, mentionnons qu'il adressera la parole aux Congressistes au cours des célébrations de l'après-midi.

77ième anniversaire de l'exposition de Sherbrooke

AU COEUR DU PARADIS DU TOURISTE DU QUÉBEC
DU 24 AU 30 AOUT, INCLUSIVEMENT

Sept soirs et six jours d'événements éducationnels et récréatifs. La plus grande exposition d'animaux de l'est du Canada. Grandes démonstrations des clubs des jeunes éleveurs. Parades d'animaux les mardi et mercredi après-midi. De nombreux exhibits des produits de l'étable, de légumes, de fleurs, d'art culinaire, d'artisanat, etc. Concours provincial d'expertise. Courses sous harnais trois après-midi et trois soirs. Cirque et actes dans l'arène, du dimanche au jeudi soir. Le fameux Midway Conklin nous revient du vendredi au jeudi. Concerts de fanfares tous les jours du dimanche au jeudi. Le grand bingo monstre vendredi soir le 24 août. Deux soirs par les "Lucky Hell Drivers". Tirage des deux automobiles mercredi soir le 20 août.

W. W. NICHOL,
Président

Ivan DUGRE et Everette NICOL, Vice-Présidents J. Eug. LAMONTAGNE, Sec.-Trés.

Les cultivateurs ont déjà perdu plus de \$1000. parce que leurs agneaux n'étaient pas identifiés

OEUFs : nouvelle avance des prix

Nouveaux gains rapportés la semaine dernière sur la plupart des marchés aux oeufs du pays, les gains des deux premières catégories variant d'un minimum de 2c. à maximum de 9c. Ton soutenu ou meilleur des autres catégories suivant les endroits.

Prix comptant au producteur, sur place, des oeufs classés : à Toronto, 54 et 50 cents la douzaine pour A gros et A moyens respectivement; à Montréal, 56 et 51-52 cents la douzaine pour catégories correspondantes.

En Ontario, expéditions actives vers les marchés extérieurs; une certaine résistance des acheteurs aux prix des A gros et ralentissement de la demande à l'égard de cette catégorie. Ventes actives des A moyens et petits à la plupart des endroits. A Montréal, modération de la demande pour A gros mais, en compensation, arrivages moindres de A moyens.

Provinces atlantiques : offre légère, demande active et prix à la hausse sur la plupart des marchés.

OEUFs NON TRIÉS : hausses généralisées

La principale caractéristique, dans l'est du pays, aux marchés des oeufs offerts non classés la semaine dernière : l'avance générale des prix au producteur des catégories non seulement supérieures, mais inférieures, la hausse de ces dernières étant proportionnellement moindre cependant.

OTTAWA : A gros, 51-52c.; A moyens, 46-47c.; A petits, 23-24c.; B, 27-28c.; C, 16-19c.

TROIS-RIVIERES, même ordre des catégories : 49½c.; 42½c.; 20½c.; 27½c.; 19c.

QUEBEC : 44-46c.; 40-41c.; 18-19c.; 23-24c.; 17-18c.

MONCTON (N.B.) : 56c.; 51c.; 30c.; 39c.; 20c.

VOLAILLES : ton généralement stable

Très peu de changement de prix au producteur la semaine dernière sur la presque totalité des marchés aux volailles à travers le pays.

Les seules révisions à signaler : Gains de 1c. la livre à l'égard des poules abattues de tous poids à Fredericton (N.B.).

Dans les provinces centrales : offre suffisante de poulets de grill, demande variant de stable à active. Peu d'intérêt dans l'Ontario à l'égard des poulets et poules bien en chair. A Montréal, par contre, les poulets lourds se vendaient plus cher tandis que la demande pour les poules se faisait tranquille.

Dans l'Ouest : arrivages accrus de poules aux marchés de la Colombie. Dans les Prairies, provisions plus abondantes que d'habitude des poulets lourds, de poules et de jeunes dindons.

Prix au producteur des poulets à frire et à griller No 1, poids vif : London (Ont.) et Toronto, 20-21c. la livre; Montréal, 21c.; Halifax, 20c.

STOCKS : de volaille, au 1er août

Les stocks totaux de viande de volaille dans les frigos du Canada au 1er août étaient sensiblement les mêmes qu'au 1er août 1961. Les différentes classes accusent toutefois quelques variantes.

DIMINUTION assez marquée des stocks de poulets de 3½ livres et plus; des poulets de 3½ livres et moins ainsi que des poules.

AUGMENTATION : légère des dindons de 8 livres et moins; modérée des dindons de 8 à 16 livres; doublée des dindons de 16 livres et plus. Total des stocks de dindons : 9.2 millions de livres contre 5.3 millions au 1er août de l'année dernière.

PORCS : à la baisse dans l'Est

Variantes avec les marchés dans les prix payés au producteur la semaine dernière. Fléchissement allant jusqu'à \$1 les 100 livres à certains endroits de l'Est; gains allant jusqu'à \$1.85 aux marchés de l'Ouest.

Porcs classés A : à Toronto, ton assez stable en moyenne — \$11.10-\$13.55; à Montréal, recul de 75c. à \$1 par cent livres — \$11.50-\$12.50. Gains de 25c. à Winnipeg, de \$1.10 à Calgary, de \$1.85 à fermeture à Edmonton, et de 25c. à Saskatoon.

Hull, Princeville et Québec : \$31.50. Aux abattoirs ontariens hors de Toronto : \$32.15-\$33.70.

VEAUX : marché plutôt irrégulier

Allure variable des prix payés pour les veaux la semaine dernière, selon les endroits. Les Bons et De choix se vendaient \$1 plus cher dans l'ensemble à Toronto — \$28-\$33; par contre, perte de 50c. les 100 livres à Montréal — \$26-\$29. Pas de changement de prix à Winnipeg et Saskatoon; en baisse de 50c. à Calgary.

AGNEAUX : gains de \$1 et perte de 50¢

Marché plutôt soutenu des bons agneaux dans les provinces centrales : ferme à Toronto avec gains occasionnels de \$1 — \$21-\$22; prix stables à Montréal mais avec quelques gains — \$20-\$25. Recul de 50c. à Winnipeg — \$18.50. A Edmonton, lots mélangés, \$16-\$17.50.

BOVINS : hausse générale des prix

Porte augmentation des arrivages de bovins aux 10 principaux parcs du Canada la semaine dernière — 5,000 de plus que durant semaine antérieure. Malgré cela, ton amélioré des prix à l'égard de presque toutes les catégories et classes. Qualité à peu près inchangée.

Prix des bouvillons et génisses, de stables à supérieurs de \$1 par rapport à la semaine précédente; gains dans la classe des vaches allant jusqu'à \$1.50 les 100 livres; chez les taureaux, fluctuations allant de \$1 vers le haut à \$1 vers le bas.

Bovins d'engrais : offre plutôt faible à un certain nombre de marchés, bonne demande à l'exportation, tendance à la hausse des prix presque partout.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine : 2,848, la presque totalité formée de bovins d'engrais.

On estime que les éleveurs du Québec ont perdu \$1,000 en juillet parce que leurs agneaux n'étaient pas identifiés et qu'il n'a pas été possible de classer les carcasses. Le chiffre mentionné est basé sur les ventes à Montréal seulement, où 37 p. 100 des agneaux n'étaient pas identifiés quant à leurs propriétaires au moyen d'étiquettes d'oreille.

En général, les agneaux vendus à d'autres centres de classement dans la province étaient identifiés, ce qui a permis aux cultivateurs de toucher la prime fédérale à la qualité de \$2 par tête pour les sujets de choix et de \$1 pour les bonnes carcasses dans l'écart de poids de 38 à 58 livres; quelques producteurs n'ont pas réclamé la prime.

Les inspecteurs du gouvernement classent les carcasses d'agneaux à tous les établissements inspectés et approuvés. Si les agneaux sont identifiés au moyen d'étiquettes d'oreille, le classeur est en mesure de délivrer des certificats officiels de classement et des chèques-primes. Pour ce faire cependant le classeur doit avoir une déclaration sur laquelle sont indiqués le nom du cultivateur, le nombre d'agneaux expédiés et le numéro d'étiquette d'oreille.

Tous les abattoirs possèdent les installations voulues pour

classer les carcasses d'agneaux; les primes sont payées à l'égard des agneaux admissibles, mais pourvu que le producteur fasse poser les étiquettes et qu'il fournisse les renseignements nécessaires sur la déclaration d'expédition.

En plus des primes qu'il perd pour les agneaux non identifiés, le producteur ne pourra réclamer aucun paiement d'appoint advenant que l'Office de stabilisation en accorde à la fin de l'année, car il n'aura pas les copies des certificats de classement qu'il doit remettre à l'Office.

L'époque des grosses ventes d'agneaux dans le Québec s'en vient. Les cultivateurs s'exposent à perdre une somme d'argent considérable s'ils ne s'occupent pas d'identifier leurs agneaux. Le cultivateur qui livre lui-même ses animaux à un parc à bestiaux public ou directement à l'abattoir doit s'assurer que ces animaux sont étiquetés à leur arrivée. S'il les vend à un camionneur ou à un commerçant, il doit voir à ce que les agneaux soient étiquetés avant qu'ils se mêlent aux autres agneaux. Lorsque les agneaux sont écoulés par l'intermédiaire d'un encaissement, ils doivent être étiquetés avant d'entrer dans la place aux encaissements.

(comm.)

Congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud

Tous les cultivateurs de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud sont invités avec leurs épouses à assister à leur congrès annuel qui se tiendra, cette année, à Ste-Germaine de Dorchester, à la salle du collège.

Cette journée vous fournira l'occasion de discuter des problèmes qui relèvent de l'agricul-

ture, de formuler des résolutions et de trouver une solution favorable à la profession agricole.

Le congrès débutera par une messe à 9 heures. Nous aurons le plaisir d'avoir parmi nous un représentant du conseil central.

(Communiqué)

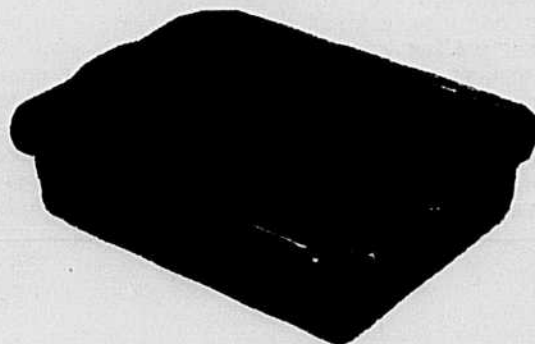
La chaudière aux mille usages

VRAIMENT PRATIQUE



Grand plat de 5½" x 16" x 21" tout usage
Même qualité, sans couvercle, chacun \$2.90
A la douzaine — Chacun \$2.50

NOUS AVONS LA LIGNE COMPLETE DE LA MISE EN CONSERVE AINSI QUE LES BOÎTES DE METAL.



Nouveaux récipients rigides moulés en polyéthylène linéaire "Sclair" de DuPont. Idéal pour tous produits alimentaires. Légère, mais robuste et durable. Ne tache pas, ne fend pas, ne rouille pas. Surface lisse, sans joint, hygiénique, prévient l'accumulation de microbes et de bactéries. Supporte facilement des températures allant de 252 degrés far. à 30 degrés sous zéro. Peut servir pour l'eau potable, le lait, la crème, le beurre, le fromage, les confitures, etc. Cette chaudière peut aussi servir à la cueillette des fruits et légumes ainsi qu'à la mise en conserve. Dans bien des cas, elle peut remplacer la chaudière en acier inoxydable.

Couvercle fermant hermétiquement.

Deux couleurs : blanche ou grise.

4 gallons avec couvercle	—	Chacune	\$2.65
A la douzaine	—	Chacune	\$2.25
5 gallons avec couvercle	—	Chacune	\$2.90
A la douzaine	—	Chacune	\$2.50
Sans couvercle	—	Moins	.25

DOMINION & GRIMM INC.

1630 DELORIMIER • L.A. 3-1189 • MONTREAL 24, QUE.

DATE	MALLE	PAS DE C.O.D. ☐
NOM	FRET	CPR ☐ CNR ☐
ADRESSE DE MALLE	EXPRESS	CPX ☐ CNX ☐
ADRESSE DE LIVRAISON	CAMION	(Si par transport, indiquer le nom ici)
PROV.	CTE	

N.B. - Pour toute commande de moins de \$5.00 s.v.p. envoyer un mandat poste T.C.N.
F.A.B. Montréal — Par malle ajouter 50¢

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIN	TOTAL

Sans précédent au Canada :

Le "Centre CO-OP"
près de Québec

Le "Centre CO-OP" de Petite-Rivière, en banlieue immédiate de Québec, a été béni et inauguré officiellement le 18 août dernier.

Il s'agit d'un immeuble de 114 par 180 pieds, trois étages, donnant une superficie de plus de 61,000 pieds carrés. Un vaste terrain de stationnement l'entoure.

C'est un type de réalisation coopérative sans aucun précédent au Canada et probablement au monde entier. Parmi les nombreux services communautaires qu'offre le "Centre CO-OP" on trouve même une chapelle paroissiale et son presbytère!

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a présidé la bénédiction. La bénédiction fut suivie d'une réception pour quelque 200 invités de marque, et une grande manifestation en plein air termina la journée.

Le "Centre CO-OP" est une réalisation de la Coopérative d'Habitation du Québec métropolitain, qui a voulu doter de services communautaires les 500 familles dont elle a construit

les domiciles dans le voisinage immédiat depuis la fin de 1956.

L'immeuble est aujourd'hui la propriété de "Placements Immobiliers Coopératifs", entreprise d'entraide économique fondée depuis un an à peine avec le but de soulager les coopératives de la province en finançant les immeubles dont leurs sociétaires ont besoin.

L'initiative réalisée dans la ville de Petite-Rivière peut s'adapter n'importe où dans la province, aussi bien dans votre région qu'ailleurs. Il suffit que nos concitoyens décident de prendre en mains leurs propres affaires et de s'entraider sur le plan économique en vertu des méthodes éprouvées de la coopération. Ils peuvent atteindre ensemble des résultats aussi pratiques et utiles que ceux obtenus en banlieue de Québec.

L'adresse du "Centre CO-OP" est: 2030 boulevard Hamel, Québec 8.

TOMATE — OIGNON — CAROTTE — CELERI ET POMME DE TERRE

MALADIES COURANTES

Le secrétaire du Comité de protection des légumes du Service de l'information et des recherches du Ministère provincial de l'agriculture, M. J.-L. Sauvageau, donnait en date du 13 août quelques avis phytosanitaires aux horticulteurs en vue de réprimer certaines maladies de la tomate, de l'oignon, de la carotte, du céleri et de la pomme de terre. Les horticulteurs trouveront les produits chimiques mentionnés dans cet avis à leur coopérative locale ou aux entrepôts de la Fédération.

R. P.

Mildiou de la pomme de terre et de la tomate

Le mildiou est apparu ces derniers jours dans les champs

de pommes de terre; il peut également se développer dans les champs de tomates. Comme cette maladie risque de se propager, il faut continuer de tenir le feuillage de ces plantes bien recouvert de fongicide. Quant aux ingrédients à utiliser, consulter le Guide de Protection des Légumes et le Guide de Protection des Pommes de Terre.

Brûlure des feuilles (blast) et mildiou de l'oignon

Certains champs d'oignons sont affectés par la brûlure des feuilles (blast). Le mildiou est également à prévoir, sous les conditions climatiques présentes. Il faut continuer les pulvérisations au MANEBE, 2 livres à l'acre ou au

NABAME, 2 pintes plus SULFATE DE ZINC, $\frac{3}{4}$ de livre. Ajouter à la solution un adhésif, tel que le TRITON B-1956, 1 once par 10 gallons d'eau. Appliquer à tous les dix jours.

Taches foliaires de la carotte et du céleri

Les brûlures foliaires commencent à affecter la carotte et le céleri. Pulvériser au MANEBE, 2 livres à l'acre ou au NABAME, 2 pintes plus SULFATE DE ZINC, $\frac{3}{4}$ de livre. Traiter à tous les dix jours. Pour combattre la punaise terne et en particulier la cicadelle, vecteur de la jaunisse, employer le MALATHION.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble abrite un grand Magasin CO-OP (épicerie, boucherie, quincaillerie et divers), un salon de coiffure, un salon de barbier, un restaurant, une pharmacie, une lingerie, une Caisse populaire et une salle de quilles de huit allées.

Le premier étage contient une chapelle paroissiale de 612 places de bancs, le presbytère, les bureaux de quatre médecins, d'un dentiste, de la Coopérative d'Habitation du Québec métropolitain, de Placements Immobiliers Coopératifs, du Conseil de la Coopération du Québec, de

la Fédération des Coopératives d'Habitation, de la Fédération des Mutuelles-Incendie et de La Société des Artisans.

Le dernier étage comprend les bureaux des Assurances U.C.C. et de nombreux autres locaux au stade de parachèvement.

La moissonneuse-batteuse automotrice
donne-t-elle toujours des profits?

Nous recommandons à un cultivateur qui aurait au moins 60 acres en céréales de faire l'acquisition d'une combine à grains.

Quelle sorte de machine devrait-il acheter? L'agriculture étant de nos jours considérée comme une industrie, il devra se porter acquéreur de la machine qui sera pour lui une source de profits.

Afin de répondre plus systématiquement à cette question, nous pourrions diviser les machines en trois catégories:

- 1° La combine trainée de 7'.
- 2° Les petites combines automotrices de 84" à 93".
- 3° Les grosses combines automotrices de 10' à 12'.

A notre avis, les combines trainées sont construites en vue de satisfaire aux besoins des culti-

vateurs gros et moyens qui voudraient faire leur propre battage, de même que pour ceux qui veulent utiliser davantage leurs tracteurs de ferme.

Ce sont les combines trainées qui donnent un meilleur profit aux cultivateurs les utilisant au maximum. Voici pourquoi:

- 1° Capitalisation moins élevée.
- 2° Coût d'entretien beaucoup plus bas.
- 3° Utilisation maximum du tracteur de ferme assurant ainsi une meilleure rentabilité.

Les combines trainées peuvent couper deux acres et plus à l'heure, ce qui signifie un rendement moyen de 80 minots, et un rendement pouvant aller jusqu'à 100 minots et plus à l'heure.

Les petites combines automotrices, c'est-à-dire celles de capacité réduite, ne sont guère rentables, quelle que soit la quantité de grain qu'elles couperont. Les raisons sont entre autres:

- 1° Prix trop élevé.
- 2° Capacité trop faible.
- 3° Dépréciation trop forte.

Souvent, ces machines sont de capacité inférieure à celle des combines trainées. Ici, nous faisons allusion à la surface de séparation et de criblage.

Contrairement à la petite automotrice, la grosse combine automotrice de 10' ou 12' pourra donner des profits à la condition, toutefois, qu'elle coupe beaucoup de grain. Les calculs annexés à ce court exposé sont fondés sur des données du Service expérimental

des fermes du Gouvernement fédéral et sur des résultats obtenus par des cultivateurs du Québec. Ils pourront vous aider à fixer votre choix. Ils sont basés sur 200 heures de travail par année, et une longévité (utilisation totale) de 2,000 heures.

Si vous avez besoin de renseignements ou que vous avez l'intention de faire l'achat de l'une ou l'autre de ces machines, nous vous conseillons de consulter immédiatement le gérant de votre coopérative ou votre vendeur Oliver Fédération. Ils peuvent vous aider à vous guider dans votre choix et ils prendront, en tout temps, vos intérêts.

Jean St-Cyr,
gérant des ventes,
Service de la Machinerie Agricole.

TRAINEE

Revenu possible par heure:	\$7.00 à \$8.00
Coûtant de l'opération incluant:	
Intérêt — dépréciation — réparation — opération.	
Intérêt sur capitalisation \$2,630.00	
$6\% \times \frac{1}{2} \times \$2,630.00 =$	\$78.90/
200 heures	\$0.39 /heure
Dépréciation \$2,630.00 /2000 heures d'utilisation.	\$1.31 /heure
Réparation 80% x \$2,630.00/	
2000 heures	\$1.05
Total charges fixes	\$2.75
Opération dépenses du tracteur soit par heure (travail inclus)	\$2.07
Total	\$4.82
Profit par heure	\$2.18 à \$3.18

PETITE AUTOMOTRICE

Revenu possible par heure	\$7.00 à \$8.00
Coûtant de l'opération incluant:	
Intérêt — dépréciation — réparation — opération /heure	
Intérêt sur capitalisation \$3,982.00	
$6\% \times \frac{1}{2} \times \$3,982.00 /200$ heures	\$0.59 /heure
Dépréciation \$3,982.00 /2000 heures d'utilisation	\$1.44 /heure
Réparation 150% x \$3,982.00 /2000 heures	\$2.98 /heure
	\$5.01
Opération: Huile et graisse	\$0.14 /heure
Gazoline 2 gals par hre	\$0.54 /heure
Travail	\$1.25 /heure
	\$6.94 /heure
Profit par heure	\$0.06 à \$1.06

GROSSE AUTOMOTRICE

Revenu possible par heure	\$10.00 ou \$12.00
Coûtant de l'opération incluant:	
Intérêt — dépréciation — réparation — opération.	
Intérêt sur capitalisation \$6,000.00	
$6\% \times \frac{1}{2} \times \$6,000.00 =$	\$180.00
/200 heures	\$0.90 /heure
Dépréciation \$6,000.00 /2000 heures d'utilisation	\$3.00 /heure
Réparation 100% x \$6,000.00 /2000 heures	\$3.00 /heure
Total charges fixes	\$6.90
Opération: Huile — graisse	\$0.14 /heure
Gazoline 2 gals par hre	\$0.54 /heure
Travail	\$1.25 /heure
	\$8.83 /heure
Profit par heure	\$1.17 à \$3.17

Ces calculs sont basés sur 200 heures de travail par année, et une longévité (utilisation) de 2000 heures.

votre roulant

MESURES DE LONGUEURS

Le temps où les longueurs pouvaient s'évaluer "à la pipée" est plutôt lointain. (Un morceau de terre "d'une pipée" de long était la longueur de terrain qu'un homme pouvait couvrir avant que sa pipe ne s'éteigne. On voit d'ici le jeu des poumons plus ou moins accéléré du vendeur ou de l'acheteur...)

Toute mesure servant à évaluer une ligne, toute mesure servant à évaluer quelque objet dans une seule direction en est une dite "de longueur". Je dis que ma terre a 20 arpents de profond, voilà une mesure de longueur. Je dis que la clôture de trait-carré a quatre pieds de haut, voilà encore, en termes techniques, une mesure de longueur. Je dis que le ponceau du petit ruisseau jauno a 12 pieds et quatre pouces de large, voilà encore une mesure de longueur. Ici le mot longueur est employé dans son sens le plus large, il désigne une mesure prise dans une seule direction, que ce soit en montant, en descendant, sur le long ou sur le large ou sur la biais.

Si on consulte les "aides-mémoires", les tableaux récapitulatifs contenus à la fin des petits calepins offerts par les différentes compagnies à titre d'annonce, si on fouille les dictionnaires autant que sa mémoire, on retrouve une vingtaine d'expressions relatives aux mesures de longueurs et qui toutes également se répè-

tent au cours des conversations. Un marin ne parle pas de profondeur en pieds, mais bien en brasses. Un arpenteur parlera de chaînes tandis que le bon vieux canayen essaiera de traduire en arpents. Un astronome évaluera les distances non pas en milles mais en années-lumières. Le mille marin n'est pas le même que le mille terrestre. Si la corde de manille se vend à la pesée et non à la longueur, par contre la broche à clôture se vend encore à la perche ou rod. Heureusement il est une dénomination sur laquelle on se met d'accord: la lieue (3 milles) qu'on abandonne volontiers aux auteurs de romans. Les vendeurs de matériaux de construction sont unanimes à utiliser le pied (sauf pour les matériaux de couverture) tandis que les fabricants de tissus s'en tiennent à la verge.

Et moi, pauvre consommateur, je dois me démêler dans tout cela.

par Robert Charbonneau, B.S.A.,
professeur à l'école d'agriculture
de Chicoutimi

Je décide de refaire une clôture... Pour avoir sa longueur je sors du tiroir (de chez moi ou de chez mon voisin) un bon galon de 100 pieds de long et je m'en fais arpenter le champ. Il me faut 1800 pieds de clôture. Je vais chez le marchand...

— Combien de braches dans un rouleau?
— Vingt rods, mon ami.
— Vingt rods?
— Oui, vingt perches si tu préfères.

— Une perche, c'a fait combien?
— Cinq verges et demi...
— En pieds, c'a fait combien?
— Multiplie par trois...

Lorsqu'on a fini par trouver, le vendeur et moi, que je dois acheter 8 rouleaux, je lui demande également 6 rouleaux de broches piquantes.

— Attends, il en faut moins, c'est 80 rods par rouleau.

Et c'est de cette façon que je risque de me retrouver chez moi avec trop de broches ou pas assez...

(A suivre.)

Le bois du Maine ne nuirait pas

Lors d'une assemblée du Bureau d'initiative de l'Islet-Sud, tenue à l'Islet le 8 août dernier, les dirigeants ruraux que groupe cet organisme ont constaté que la récente déclaration du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale), demandant au gouvernement de faire enquête sur les importations du bois de l'Etat du Maine, n'était pas tout à fait juste si l'on étudie les faits de plus près.

Après avoir pris connaissance des chiffres donnés par des personnes compétentes et connaissant bien le problème, il a été démontré que les importations du Maine sont loin d'être la source des difficultés rencontrées dans le Québec. Il semble plutôt que si les frontières étaient fermées comme le veut le RIN, ce serait un désastre pour la population de la région de l'Islet qui trouve 80% de son gagne-pain dans les opérations forestières du Maine. Le Bureau d'initiative de l'Islet-Sud soutient que les coupes excessives faites par certains commerçants sont bien plus nuisibles que les importations de cet Etat de nos voisins du Sud.

Le Bureau d'initiative de l'Islet-Sud couvre sept paroisses du haut comté de l'Islet et est composé de dirigeants de la plupart des organismes ou groupements ruraux de la région. M. Jos-B. Cloutier, de St-Pamphile, en est le président.

Les travaux et les jours

le dimanche 19 août

à 6 heures

CONSTRUCTION DES GRANGES

Le capital investi sur une ferme bien organisée est passablement élevé et si l'on considère les revenus qu'il rapporte, on est parfois désagréablement surpris. Parmi les bâtiments de ferme, la grange-étable représente l'une des mises de fonds les plus considérables et qui pourtant se déprécie très rapidement puisqu'une grange ne dure guère plus de cinquante ans.

Avant d'entreprendre la construction d'une grange, il vaut sûrement la peine de s'arrêter et de rechercher le plan et les matériaux les plus avantageux. A l'émission Les travaux et les jours du 26 août, Jean-Guy Roy, agronome et commentateur, nous présentera quelques aspects de la construction des granges.

PESTE PORCINE

L'épidémie de peste porcine, qui a fait des ravages dans le sud de l'Ontario et l'ouest du Québec le mois dernier, semble être pratiquement terminée. Le ministère de l'Agriculture a rapporté, hier, qu'un seul cas avait été signalé au cours de la semaine dernière. C'était dans une porcherie du comté de Glengarry où des inspecteurs fédéraux ont abattu 41 porcs pour empêcher que la maladie ne se propage. Depuis le début de l'épidémie, 17,911 porcs ont été abattus sur des fermes infectées. Le gouvernement fédéral a versé \$591,853 en compensation. Les porcs malades ont été trouvés sur 42 fermes dans le Québec et 37 en Ontario.

MANIWAKI DEMANDE UNE REPARTITION PLUS JUSTE DES TERRES A BOIS

Un fonctionnaire du ministère de l'industrie et du commerce a déclaré que les grandes compagnies qui détiennent des concessions forestières devront collaborer avec les habitants des régions où sont situées ces concessions si elles ne veulent pas perdre une partie des terres à bois qui leur sont concédées. "Je souhaiterais une entente à l'amiable, mais si la chose devient nécessaire, les autorités gouvernementales interviendront directement", a affirmé M. Marcel Robidas.

La conseiller technique au Bureau d'expansion industrielle participait à une réunion en vue d'étudier les possibilités de promouvoir l'industrie à Maniwaki. On a alors révélé que pour y parvenir, il faut commencer par garantir aux industries nouvelles les matières premières dont elles ont besoin, c'est-à-dire le bois. A cette fin, les compagnies qui ont de grandes concessions forestières doivent prêter leur concours.

La développement de l'industrie dans cette ville de la Gatineau ne sera possible que si une partie du bois qui pousse sur les terres avoisinantes est mise à la disposition des compagnies nouvelles. Si la ville de Maniwaki ne peut avoir accès à ces concessions forestières, son progrès sera retardé; il faut donc que des concessions forestières soient réservées au développement de l'industrie locale. Obtenir du bois, voilà la clé du problème, a soutenu l'un des participants.

De son côté, le député fédéral de Gatineau a signalé que les trois quarts des terres à bois de la région sont entre les mains des compagnies Canadian International Paper, Gillis, E. B. Eddy et McClaren, et qu'il est presque impossible pour les petites compagnies de se procurer le bois

nécessaire. Pour que l'industrie progresse à Maniwaki, a continué le Dr Rodolphe Leduc, il faut que le gouvernement provincial fasse une répartition plus juste des terres à bois et des concessions forestières.

Un pionnier de l'UCC est décédé

M. Alcibiade Mailloux

Il y a quelques temps décédait, à l'âge de 85 ans, M. Alcibiade Mailloux, de Ste-Angele de Monnoir. Le défunt a eu l'honneur et le mérite d'être du nombre des 43 cultivateurs québécois qui, le 14 juin 1923, traçaient les grandes lignes de fondation de l'UCC. Il fut également parmi les 2400 habitants qui délibérèrent au congrès de fondation de l'UCC tenu à Québec les 1 et 2 octobre 1923. M. Mailloux appuya toujours cette union qu'il vit prendre naissance dans des jours pénibles.

Nous aurions aimé transmettre l'hommage que lui rendrait M. Rosaire Benoit, de Ste-Brigitte, dans un article qu'il nous adressait il y a quelques temps. Malheureusement, le manque d'espace ne nous permet pas de rendre tous les hommages que le pionnier défunt méritait.

M. Alcibiade Mailloux laisse dans le deuil ses trois fils, Gérald, de Ste-Sabine, Lucien de Arèsville et Adrien, de Montréal; trois filles, Alma (Mme Onile Pelletier), de Ste-Angele, Cécile, (Soeur Marie-de-Jésus-Crucifié), de Laval des Rapides, et Angèle (Mme Laurent Benoit), de Ste-Brigitte, ainsi que 54 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants.

Nous nous joignons aux parents et amis pour adresser nos plus sincères condoléances aux membres de la famille du distingué disparu.

Le ministère des Terres et Forêts

A VOTRE SERVICE



Dans notre dernière chronique, nous donnions le nom et l'adresse de quelques-uns des ingénieurs forestiers au service des petits propriétaires, que ceux-ci soient cultivateurs ou pas. Voici d'autres divisions du bureau de Renseignements forestiers.

Division de Beauceville: Couvre les comtés de Beauce et Frontenac, ainsi que les paroisses de St-Benjamin, St-Prosper, Ste-Rose, St-Louis, St-Cyprien, Ste-Justine, Ste-Aurèle, St-Camille et St-Zacharie. Divisionnaire: M. Paul-Emile Fortin, I.F.; Bureau à Beauceville-Ouest; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 100, Beauceville-Ouest, P.Q. P.Q.

Division de Lévis: Couvre les comtés de Lotbinière, Lévis, Dorchester et Bellechasse, moins les paroisses de ces deux derniers comtés couvertes par la division de Beauceville. Divisionnaire: M. Jean-Paul Dubé, I.F.; bureau à 52 Ste-Ursule, Québec; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Division de La Pocatière: Couvre les comtés de Montmagny, L'Islet et Kamouraska. Divisionnaire: M. Raymond Lord, I.F.; bureau à La Pocatière; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 394, La Pocatière, P.Q.

Division de Notre-Dame-du-Lac: Couvre les comtés de Témiscouata et Rivière-du-Loup. Divisionnaire: M. Guy Pelletier, I.F.; bureau à Notre-Dame-du-Lac; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 425, Hull, P.Q.

ments forestiers, Ministère des Terres et Forêts, Notre-Dame-du-Lac, P.Q.

Division de Rimouski: Couvre les comtés de Rimouski, Matane, Gaspé-Nord et Matapédia. Divisionnaire: M. Yvon Martin, I.F.; bureau à 83, rue de la Cathédrale; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 700, Rimouski, P.Q.

Division de La Malbaie: Couvre le comté de Charlevoix et la partie ouest du comté de Saguenay. Divisionnaire: M. Yvon Mercier, I.F.; bureau dans l'Edifice de l'Unité sanitaire à La Malbaie; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 235, La Malbaie, P.Q.

Division de St-Jérôme: Couvre les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean et Roberval. Divisionnaire: M. Maurice Kirouac, I.F.; bureau à St-Jérôme-de-Metabetchouan; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, St-Jérôme-de-Metabetchouan, Lac St-Jean, P.Q.

Division des Trois-Rivières: Couvre les comtés de Champlain, Lavolette, St-Maurice et Maskinongé. Divisionnaire: Percy Whissell, I.F.; bureau à 878 de Tonnancourt, Trois-Rivières; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 31, Trois-Rivières, P.Q.

Division de Hull: Couvre les comtés de Papineau, Pontiac et Gatineau jusqu'à Maniwaki. Divisionnaire: M. J.-Adrien Larrivée, I.F.; bureau à 191, rue Principale, Hull; adresse postale: Bureau de Renseignements forestiers, C.P. 425, Hull, P.Q.

Roch Delisle, I.F.

Comment traiter le chat

Le chat est, parmi les animaux qui nous entourent, probablement l'animal le plus incompris. On le trouve partout. Toutes les fermes en ont un ou plusieurs. Ils sont des petits joujoux pour les enfants et, dans un autre ordre d'idée, servent comme on le sait, au contrôle efficace de la vermine.

Cette bête est égoïste par nature. Elle ne fait que ce qu'il

et du lait. Tout comme pour le chien, on doit se garder de lui donner du poisson ou du poulet à cause des os pointus qui peuvent blesser la gorge. De temps à autre, on pourra ajouter à la ration des aliments verts. Evitons la suralimentation qui le rend indolent et le prédispose à la pléthore.

On reproche aux chats de détériorer les meubles rembourrés

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

lui plaît et si nous réussissons à la dresser, ce ne sera que dans le domaine de ses penchants naturels. Le chat est essentiellement carnivore et s'alimente de viande crue ou cuite, ou bien d'oiseaux et de vermine. La diète idéale d'un chat doit comporter surtout de la viande, de la viande crue de préférence, des légumes

ou des rideaux sur lesquels ils aiguisent leurs griffes. On peut détourner la bête de ces choses en lui donnant de quoi s'amuser ou faire, comme certains le pratiquent, mettre à la disposition de l'animal une petite buche de bois tout près de sa niche ou de son coussin préféré.

Les principales maladies dont souffre le chat, sont des maladies parasitaires, internes ou externes, de même que le chancre de l'oreille. Lorsqu'il s'agit de traiter un chat malade, certains médecins vétérinaires préfèrent le traiter à la maison, car, hospitalisé, loin des siens et de ses habitudes, l'animal prend plus de temps à guérir et réagit moins bien à la médication. Il est recommandable de faire examiner périodiquement la bouche de votre chat, car très souvent ces bêtes souffrent de maux de dents, carie, pyorrhée, ou encore, de malformation.

On estime à tort que les chats sont une peste; nous pensons le contraire. Ils préviennent la peste, la vraie, celle dont les germes sont présents dans un grand nombre de rats et de souris. Afin d'être assuré de leur bienveillant concours, donnons aux chats les soins qui leur conviennent et n'hésitons pas à les faire traiter lorsqu'ils sont malades.

Dr Jacques St-Georges.



L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 2)

instant à la Bonne Providence si proche de nous, qui nous éprouve souvent et nous comble toujours? C'est impossible d'être complètement méchants, entourés que nous sommes d'une création sans cesse renouvelée.

Hélas, la poésie n'a jamais suffi à faire vivre son homme; le travail est dur et trop peu rétribué. A quoi cela est-il dû? La transformation bien importante sans doute, a une part toujours de plus en plus grande dans les profits. Elle ne laisse que des miettes à ceux qui pourtant assument les plus fortes responsabilités, car ils travaillent sur la vie. Le pouvoir d'achat amoindri de la classe agricole, cause du malaise à l'industrie; ça devient un cercle vicieux. Il en résulte un état d'insécurité, qui s'appelle chômage dans les villes et inquiétudes malsaines dans les campagnes. Il faut un minimum de profits nets pour rendre une entreprise intéressante. Les prêts consentis aux jeunes surtout sont fort précieux, mais les remboursements devraient être garantis par des prix stables de nos récoltes; des prix moins élevés pour les machines agricoles. L'entretien d'une ferme coûte trop cher pour les revenus argent que nous en retirons.

Nous ne sommes pas des intellectuels, bien sûr! Nous lisons un grand livre ouvert de la nature. Nos beaux jours de soleil sur les champs couverts de rosée; la couleur tendre et toute neuve de notre forêt, la silhouette lointaine de notre église paroissiale. Que le ciel soit constellé d'étoiles ou lourd d'orage, image de la colère Divine; ou

strié de l'arc-en-ciel, symbole du pardon; ce livre de tous les instants ouvre des horizons à nul autre pareil pour qui a l'habitude de la réflexion.

Pitié pour nos teints bronzés, pour nos mains et nos pieds marqués par le travail pénible. Nos coeurs sont dilatés aussi. Pitié pour nos sommeils faciles; la tâche d'hier était lourde, le sera celle de demain. Même les fleurs sauvages ont leurs charmes. Celui qui les a ciselées avec amour et les a plantées suivant son bon vouloir est Lui aussi Agriculteur.

Mme Vve Josaphat Lemieux, La Présentation.

CENTRALISATION EFFARANTE

Dans notre coin du pays, avec l'aide de nos gouvernements centralisateurs, nous sommes rendus à un tournant très dangereux. Nous ne sommes plus maîtres chez nous de nos petites paroisses reculées qui se font avaler de plus en plus par les plus grosses paroisses qui se chicanent pour la plus grosse bouchée. Nos écoles, nos fabriques de beurre, etc., etc. Nos gens en voyant cet état de choses se découragent et changent de pays pour pouvoir s'arracher la vie. L'on devrait continuer, une fois mis en marche, et annexer une partie de la province de Québec, à partir de Notre-Dame-du-Lac ainsi que le Nouveau-Brunswick, ajouter avec ce territoire, une autre étoile au drapeau américain. Car nos gens quittent de plus en plus leur canadianisme pour devenir américain et avec raison. D'ailleurs c'est l'avis de plusieurs parmi notre population rurale. Car l'on ne les encourage pas assez à rester chez eux.

Espérons que c'est là la volonté de la Divine Providence. Car rien n'arrive sans sa volonté devant laquelle tout genou doit fléchir, dans le ciel, sur terre



"O.K., O.K. I cesser de t'faire aller les orteils, j'ai compris."

et dans les enfers. Mettons-y toute notre confiance et notre foi en espérant que la fin s'en vient. Car la vie n'est qu'un passage sur terre, rempli de toutes sortes de dangers et d'obstacles sans nombre que nous devons surmonter jusqu'au bout.

O.C. de Packington.

MAL ÉLEVÉ

Unissons-nous. Parlons un peu d'union qui est la ruine de la province. Les syndicats demandent des augmentations de salaires, font déclarer des grèves, puis après les grèves, 50% sont remplacés par la machine et remerciés par les compagnies. Cela fait des chômeurs. Les bûcherons sont de l'union et ont demandé des meilleurs prix pour le bois, des bons lits, une meilleure nourriture. Les compagnies gardent leur bois; ils disent que c'est la famine.

L'UCC ne fait pas grand train. L'office des marchés a fait la même chose avec le tabac. Ils ont établi un prix. Les cultivateurs restent avec leur tabac non vendu.

Unissons-nous. La Coop. Fédérée fait l'élevage des truies et des cochons à l'engrais avec l'argent des cultivateurs. L'UCC n'a pas encore protesté. Il n'est pas temps de niaiser. L'UCC ne parle pas de contrôler les coopératives. Les agronomes veulent le

PROCHAINS CONGRES REGIONAUX DE L'UCC

AOÛT 1962
MONT-LAURIER
dimanche, le 26 août
à Mont-Laurier

SAGUENAY
lundi, 27 août
à Roberval

QUEBEC-SUD
mercredi, 29 août
à Ste-Germaine

SEPTEMBRE 1962
VALLEYFIELD
lundi, 10 septembre
à St-Louis de Gonzague

TROIS-RIVIERES
lundi, 17 septembre
à Maskinongé

SHERBROOKE
mardi, 18 septembre
à Sherbrooke

Du 23 au 25 août
à Québec

Congrès provincial des médecins vétérinaires

Le Congrès biennal du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec se tiendra, cette année, en la cité de Champlain, sur le campus de l'Université Laval. Les assises se dérouleront au pavillon de l'École des Sciences pures, où auront lieu la fois l'inscription, les réunions plénières et celles des Comités; des locaux ont été aménagés pour les exhibits commerciaux et scientifiques. Le programme vient d'être élaboré par le Comité des Relations scientifiques et culturelles du Collège, et se présente comme ceci :

Jeudi, le 23 août

Début de l'inscription des congressistes et de leurs épouses.

2.00 — Tournoi de golf à Laval, suivi d'un dîner au Club de golf.

Vendredi, le 24 août

9.00 — Inscription.

11.00 — Ouverture officielle par le Dr Lucien Cournoyer, président du Collège.

2.00 — Assemblée générale du Collège, suivie de l'élection du Bureau des Gouverneurs pour le terme 1963-64.

6.00 — Réception au Métel Carillon.

Samedi, le 25 août

Le matin, les congressistes se divisent en deux groupes. Un programme a été organisé par l'Académie de Médecine vétérinaire de Montréal, à l'intention des vétérinaires de la médecine des petits animaux. On y discutera des cas cliniques présentant des aspects particuliers.

A la section des grands animaux : discussions en commun de divers problèmes qui entraînent la mise en marche des pertes dans la province de Québec.

Dans l'après-midi :

Assemblée de clôture où tous les congressistes discuteront en forum de deux questions de grande actualité : (1) le commerce des médicaments pour animaux par des non-vétérinaires. (2) l'établissement éventuel de barèmes régionaux d'honoraires.

Les assises se terminent par la réception du président, suivie du banquet et d'une soirée sociale. Le tout aura lieu à la Place Laurier.

Programme féminin

Les grandes lignes du programme pour les dames sont également tracées. Il comporte une visite au Bois de Coulange, réception de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur. Il y aura également assemblée annuelle de l'Association auxiliaire féminine du Collège où seront présentés les rapports de l'année, et ensuite l'élection du Conseil. On a aussi organisé une excursion au Lac Beauport et un thé-chantant au Manoir St-Castin.

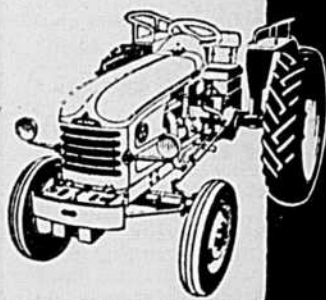
OUI, M'SIEU!



C'est comme un treuil

"L'automne dernier mon voisin, qui possède un tracteur d'une autre marque connue, travaillait avec sa pelle au bord d'un lac. Mais il n'était pas capable à la fin de remonter, il glissait toujours vers le lac. J'ai attelé mon RENAULT D-35 à son tracteur et je l'ai mis à la plus basse vitesse. En quelques minutes, je l'ai tiré de sa fâcheuse position. C'est vraiment comme un treuil."

EPHREM PLAMONDON
Sainte-Thècle
Comté Lavolette



TRACTEURS

RENAULT

SERVICE
FÉDÉRÉE

au service de la ferme familiale

Au 25^e anniversaire de la J.R.C.

L'hon. Alcide Courcy traite de l'avenir économique et culturel du milieu rural

Conférencier invité lors du banquet de célébration de cet anniversaire, à Québec, samedi 11 août, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a dit que l'éducation est à la base du relèvement de l'agriculture. Le Ministre groupe les problèmes agricoles du milieu rural québécois en deux grandes catégories, ceux d'ordre économique et ceux d'ordre culturel.

Je suis informé, dit-il, que chaque année la Jeunesse rurale catholique entreprend un grand sondage dans une quinzaine de régions rurales. Aucun de ces sondages, me dites-vous, ne saurait révéler le profil exact du jeune rural et de ses problèmes. Mais les chiffres que vous avez colligés, s'ajoutant aux données que nous possédions déjà, permettent d'en arriver à la conclusion valable que LE MILIEU RURAL, dans l'ensemble, EST RELATIVEMENT PAUVRE ÉCONOMIQUEMENT ET CULTURELLEMENT.

Un cercle vicieux

Pour citer l'un des mémoires de la J.R.C., "Nous avons affaire ici à un cercle vicieux. L'agriculture est peu rentable parce que, en partie, les cultivateurs ne sont pas assez compétents. D'autre part, les cultivateurs ne sont pas assez intéressés à se perfectionner parce qu'ils manquent de fierté. Et ils manquent de fierté parce qu'ils ne voient pas la possibilité pour l'agriculture de rivaliser sur le plan économique avec les autres secteurs de l'industrie et du commerce".

Il est certain, dit M. Courcy, qu'il existe une relation très étroite entre la situation économique et la situation culturelle des producteurs agricoles. Il faut donc agir à la fois sur l'économique et la culturel. Cependant, il faut au départ faire la distinction entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Aucune institution entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Aucune institution, gouvernementale ou autre, ne saurait transformer les sols pierreux, de vocation strictement forestière, en terres arables fertiles, ni accroître le quotient intellectuel des individus. Il y a donc chez nous bon nombre de fermes marginales qui resteront marginales ou qui disparaîtront. Et il y a également, dans notre population d'âge adulte et scolaire, bon nombre d'individus en tout point estimables, qui peuvent rendre service à la société dans l'exercice de différents métiers, mais qui n'ont pas les aptitudes requises pour gérer efficacement cette entreprise complexe qu'est devenue la ferme commerciale moderne.

L'économique

Dans le domaine économique, l'aide du gouvernement à l'agriculteur qui veut et peut s'aider lui-même, doit surtout s'exercer dans la triple domaine du crédit, de l'orientation des productions et de la mise en marché. Quelques exemples.

En modifiant la Loi du crédit agricole, le gouvernement a porté une attention toute spéciale au problème de l'établissement agricole des jeunes ruraux, puisque les prêts fonciers à ces jeunes cultivateurs peuvent s'élever à 90% de la garantie, jusqu'à un maximum de \$15,000, et qu'il y a rabais du tiers du montant prêté jusqu'à concurrence de \$3,000 si, au terme de dix ans, l'emprunteur réside dans la ferme et la cultive.

A noter que le jeune homme que la Loi aide de cette façon à devenir agriculteur a droit, en plus, à un octroi d'établissement de \$1,000 à raison de \$200 par année durant cinq ans. Je crois très sincèrement que les importantes modifications déjà apportées à la Loi du crédit agricole vont beaucoup favoriser l'établissement des jeunes dans des fermes et faciliter à un grand nombre d'agriculteurs, en mettant à leur disposition le capital indispensable, l'organisation de fermes viables et rentables. Ainsi en va-t-il de plusieurs autres interventions récentes du gouvernement, telles l'application de la Loi du rachat des terres libres, la bonification de la Loi de l'amélioration des fermes, la généreuse modernisation de tous les plans d'aide aux colons, etc.

Un autre ensemble de mesures, déjà adoptées ou en voie de réalisation prochaine, telles la fusion progressive de la Commission de l'industrie laitière et de l'Office des marchés agricoles, l'adoption d'un système de surveillance de l'utilisation du lait nature, la refonte de la Loi des marchés agricoles, de la Loi des produits laitiers et de la Loi relative au classement des produits agricoles, permettra aux agriculteurs d'exercer eux-même une action positive dans la mise en marché ordonnée des produits de la ferme.

Enfin, par suite de diverses autres mesures, dont la réorganisation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et la création d'un Comité d'élaboration des politiques agricoles où siègent des représentants des grandes associations agricoles du Québec, il sera maintenant possible de procéder, avec la collaboration

(Suite à la page 12)

Section du ministère de
l'Agriculture et de la
Colonisation, Québec

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction : J.-R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en fournissant crédit aux auteurs

M. Courcy
adresse la pa-
role, lors du
banquet de cé-
lébration du
25^e anni-
versaire de
fondation de
la J.R.C.

(Office du Film,
Photo Readman)



Les concours spéciaux de l'Exposition Provinciale

Les grands concours admettant des sujets de la même race constituent l'épine dorsale des expositions agricoles, mais, à cause de leur rôle très précis dans les politiques d'amélioration du type et de la conformation, ils ne peuvent guère varier d'une année à l'autre. C'est pourquoi il faut y greffer des concours spéciaux portant sur des points momentanément à l'ordre du jour, question d'activer les conversations dans les étables et de maintenir les éleveurs sur la brèche.

Un de ces concours à l'Exposition Provinciale est celui qui est ouvert aux vaches Ayrshires et Canadiennes ayant terminé au moins une lactation. Dans ce concours, la production compte autant que la conformation dans le placement final dit de synthèse. Mais ce qui fait l'intérêt tout particulier du concours est la façon dont la production est jugée, car s'il suffisait de prendre la quantité totale du lait ou la lactation moyenne il n'y aurait pas de problème et il y a longtemps que ce genre de concours serait popularisé. Mais comme ces productions se font dans des conditions diverses de milieu, avec des lignées de grosseurs sensiblement différentes et pour des marchés dont les prix varient du simple ou double, il a fallu tenir compte de tous ces aspects pour donner au jugement de la production une valeur au moins égale à celui de la conformation.

C'est pourquoi le jury est appelé à baser son jugement sur plusieurs points: d'abord le rapport du contrôle laitier donnant les différentes lactations, le 1%

de gras, l'âge des animaux, la régularité des vêlages, etc., puis le poids normal des vaches en concours, poids corrigé pour tenir compte du présent état de chair, les vaches trop grasses (ce qui arrive souvent à une exposition) voyant leur poids diminué, et les trop maigres (ce qui est rare) augmenté par une correction appropriée; enfin, chaque animal porte l'empreinte de l'éleveur qui l'a développé et nourri durant ses années productives, d'où la nécessité d'autres corrections en plus ou en moins en tenant compte du milieu.

Ces additions et soustractions sont établies au préalable par le jury en se basant principalement sur les prix du marché où les éleveurs vendent et leurs animaux et leur lait (les animaux sont plus forcés si le marché est bon), mais aussi en tenant compte du sol et de certaines habitudes des éleveurs (comme la fréquentation des expositions qui diminue la production). C'est là un jugement qui tient plus de l'art que de la science, à l'image même de l'élevage, et qui exige des juges entraînés par leur métier à faire de tels jugements comme le sont MM. Nazaire St-Pierre et Claude Hayes, du Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe.

Un autre concours qui fait beaucoup parler le lui parce qu'il attise de vieilles controverses entre les adeptes des diverses races, c'est celui de la Championne Laitière du Québec, un concours qui, pour sa part, tient plus de la science que de l'art, car il ne tient pas compte du milieu (supposant que les vaches inscrites sont soignées de façon à donner tout ce qu'elles peuvent) et il fait subir à leur production toutes sortes de corrections.

Entre autres, elle est ramenée à 2 traites par jour à maturité et à 1,000 livres de poids vif nor-

malisé. En outre, cette production est divisée par l'âge de la vache et, depuis 2 ans, convertie en solides totaux, en se servant d'une formule appropriée (sept plus une fois et demie le % de gras). Les 2 années précédentes, le lait était ramené à 4% de gras, ce qui donnait sensiblement les mêmes résultats. Mais comme les solides totaux, les solides non gras et les protéines sont à l'ordre du jour, il était à propos de familiariser les exposants avec ce concept.

De la conformation dans ce concours il n'est point parlé, sauf en sous-entendu, car la vache qui aligne six ou sept lactations de belle venue ne peut avoir que la conformation qu'il faut... et le reste n'est que passades.

Les résultats depuis 4 ans ont confirmé la règle qui veut que "l'éleveur importe plus que la race." Une Holstein, une Ayrshire et deux Jerseys ont rapporté tour à tour le trophée "De Laval" et la Canadienne le plus de rubans. Il ne faut pas s'en surprendre; ces races étant sujettes à des politiques d'amélioration très voisines depuis un demi-siècle ne peuvent qu'aboutir au même point.

Un autre concours du genre que les exposants de pores ne retrouveront plus à la Provinciale, c'est celui des pores au contrôle d'aptitudes. C'était pourtant un concours de synthèse idéal, car toutes les portées étaient soumises à la même épreuve dans des conditions identiques de milieu et de nourriture, ce qui éliminait la nécessité des déductions et additions. Malheureusement, la suppression des rapports annuels de ces épreuves, tant du côté des verrats que des truies, a rendu à peu près impossible les calculs des indices de famille et leur vérification, et il a fallu suspendre ce concours.



Jos. E. Audet

Nouveau chef du service de la vulgarisation

Monsieur Jos.-E. Audet, ci-devant assistant-directeur du Service de la Propagande, a été nommé chef du Service de la Vulgarisation par le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Alcide Courcy. En coopération avec les inspecteurs régionaux, M. Audet coordonnera le travail des agronomes de comtés ou de divisions et de leurs assistants.

M. Audet est né à St-Cajetan-d'Armagh, comté de Bellechasse, le 27 janvier 1915. Il est le fils de Nérée Audet, ex-inspecteur de beurrieres et fromageries. Il a fait ses études primaires à Armagh et à Ste-Justine de Dorchester. Après ses études classiques au collège de Bathurst, N.B., il s'inscrit à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de La Pocatière en 1933. En mai 1938, il obtenait son diplôme de bachelier ès sciences agricoles (B.S.A.) avec DISTINCTION. Il fut classificateur de sols au Ministère de la Colonisation jusqu'en 1945. Il passa alors comme inspecteur à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. De 1946 à 1948, il fut surveillant des établissements des anciens combattants sous la Loi Agraire. De 1948 à 1956, il fut agronome de comté à Macamic, puis il devint assistant-directeur du Service de la Propagande.

J.-ERNEST DUBÉ promu à l'Administration

Récemment appelé à la direction générale de l'Administration, à la suite de la fusion des deux ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, M. J.-Ernest Dubé avait, au cours des seize années précédentes, dirigé le service de la Propagande au ministère de l'Agriculture.

Fils d'un cultivateur industriel de St-Donat de Rimouski, M. Dubé est bachelier ès arts du Séminaire de Rimouski et gradué en agronomie de La Pocatière. Il est aussi détenteur d'une maîtrise en Administration publique de l'Université Harvard.

Depuis 1931, M. Dubé a été tour à tour surveillant des fermes de démonstrations pendant quelques années, évaluateur régional pour le Prêt agricole fédéral, puis agronome régional pendant une dizaine d'années durant.

Nous savons qu'il a été deux années consécutives le président national du "Canadian Agricultural Extension Council." Aussi président, pour le pays, du Conseil canadien des Clubs 4-H, en 1960-61.

Membre de la Corporation des Agronomes, il en a été un promoteur infatigable, soit comme premier président de la filiale du Bas-St-Laurent durant quatre années consécutives, soit comme membre de multiples comités.

Ses qualités, sa formation et son expérience lui assurent le succès dans sa nouvelle fonction.

J.B.F.



J. Ernest Dubé

Le nouveau chef du Service est un agronome de grande expérience, il est dynamique et entreprenant. Ses décisions sont claires et marquées au coin de la sagesse. Ses subalternes et les cultivateurs ont raison de se réjouir de la confiance que lui témoigne le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

J.E.F.

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

L'Hon. Alcide Courcy traite...

(Suite de la page 11)

des agriculteurs eux-mêmes, à un inventaire systématique des possibilités agricoles régionales, donc d'orienter les agriculteurs vers les productions les plus en demande, les plus économiques, et vers une augmentation progressive des revenus agricoles.

Le domaine culturel

Cependant, pour briser largement le cercle vicieux que nous savons tous, il me semble évident que l'action première du gouvernement doit porter sur l'équipement intellectuel de l'agriculture. Car nous avons tous compris que la situation économique de l'agriculture québécoise, comme celle des pays sous-développés, résulte, avant tout, d'un état culturel.

Dès le début d'octobre 1960, le gouvernement nommait à ma suggestion un comité d'étude des problèmes de l'enseignement agricole et agronomique à tous ses degrés, y compris la recherche et la vulgarisation. Le rapport de ce comité d'étude, souvent appelé Comité Régis, du nom de son président, le R. P. Louis-Marie Régis, s'insérera dans le rapport de la Commission Parent et constituera donc un important chapitre de ce que nous pourrions tous appeler bientôt la Grande charte québécoise de l'éducation.

Ce rapport Régis, qui constitue un très intéressant document de quelque 250 pages, affirme et démontre que les ruraux ont absolument les mêmes besoins et les mêmes droits à l'éducation que les urbains. Si j'en avais le temps, mais je ne l'ai pas, je vous ferais lec-

ture des recommandations générales et spécifiques du Comité Régis. Vous verriez qu'elles réunissent, dans une magnifique synthèse, toutes les demandes de votre propre groupement et de bien d'autres quant à l'organisation d'ensemble de l'enseignement de formation générale et de l'enseignement professionnel et technique agricoles en milieu rural, et quant à l'organisation de l'enseignement agronomique, de la recherche agricole, ainsi que de l'extension et de la vulgarisation des données scientifiques agricoles.

Deux recommandations spécifiques du Comité Régis invitaient avec instance le gouvernement à une action urgente.

Tout d'abord, il y avait une décision à prendre quant à l'organisation d'une seule et unique faculté francophone d'agronomie. Où serait-elle localisée? La décision à prendre, je ne vous le cache pas, était difficile. Mais il fallait la prendre et elle a été prise. En septembre prochain, la faculté d'agronomie de l'Université Laval ouvrira ses portes. Une page extrêmement importante commencera à s'écrire dans l'histoire de l'enrichissement culturel et scientifique de l'agriculture québécoise.

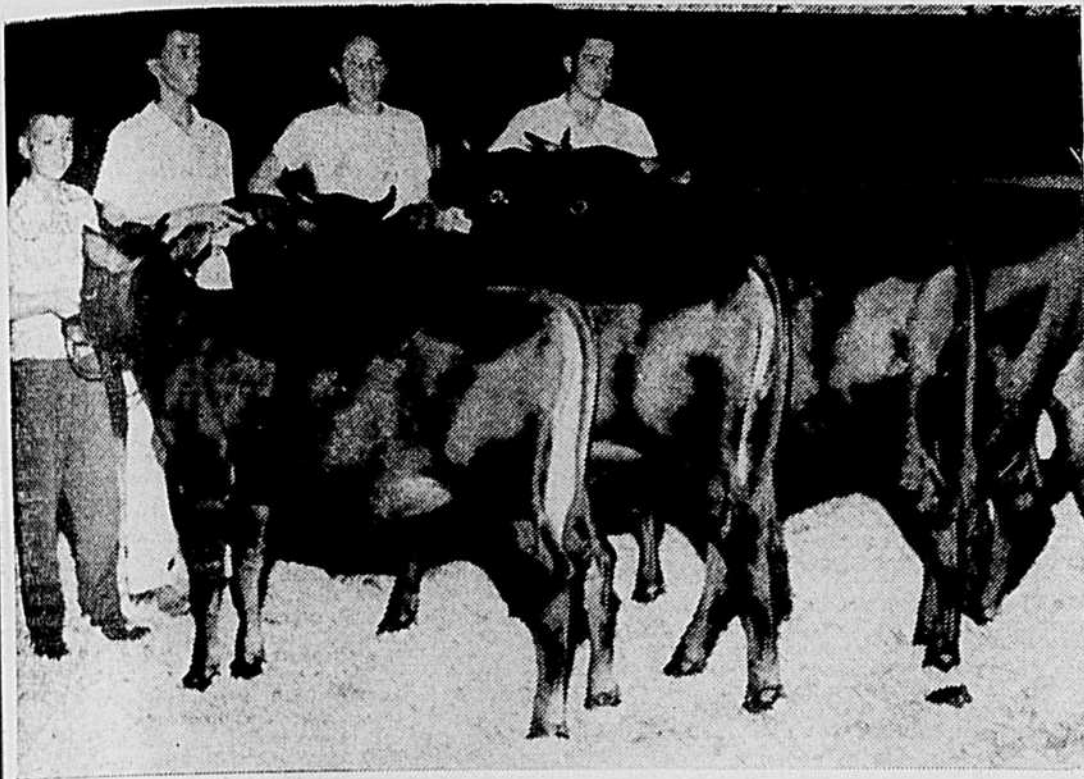
L'autre décision à prendre, tout aussi urgente, concernait la création de l'enseignement agricole de 3e degré, encore inexistant au Québec, c'est-à-dire l'enseignement technique agricole. Il a pour but de former des agriculteurs spécialisés et de répondre à divers besoins des gouvernements et des industries et commerces agricoles et para-agricoles. Dès cet automne ouvriront leurs portes les instituts de technologie agricole de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, institutions qui combleront un vide dans notre système d'enseignement agricole et qui, en plus, joueront le rôle de centres d'essais et de démonstrations, de foyers de ralliement des cultivateurs et des agronomes de ces régions.

J'abrège, bien que je n'aie touché que le dessus du panier. Les recommandations du rapport Régis couvrent une foule d'autres sujets qui vous intéressent de très près, tels la centralisation des écoles primaires et secondaires, le transport des élèves, leur orientation professionnelle, les programmes et les manuels, la formation des instituteurs et des institutrices, l'organisation des loisirs, le plan d'ensemble de l'enseignement agricole et agronomique, etc., etc.

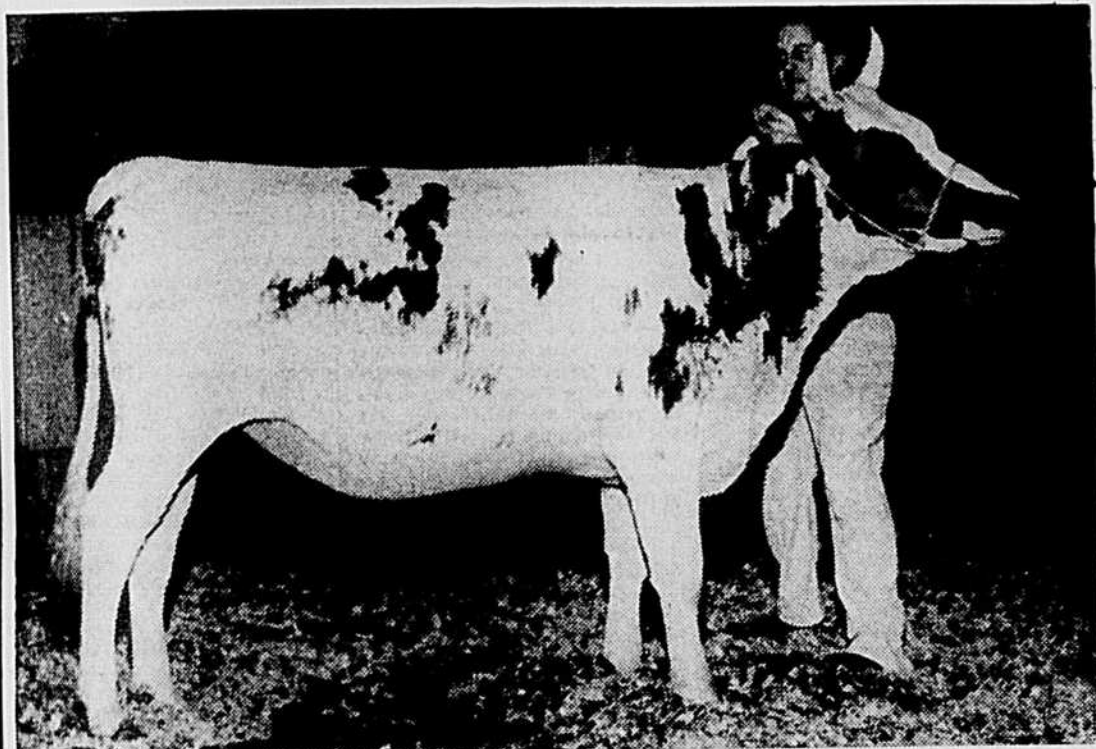
La mise en œuvre de toutes ces recommandations ne pourra pas se faire en un jour mais vous savez que l'ère des réalisations est commencée.

Vous m'avez demandé de dire ce que les groupements comme le vôtre pourraient faire pour hâter le développement culturel de notre classe rurale. A mon humble avis, votre tâche la plus impérieuse consiste à répandre chez vos membres la foi de vos dirigeants dans la nécessité de l'instruction générale, de la formation professionnelle et du développement culturel de notre classe rurale. Ainsi, l'organisation intelligente des loisirs devra s'appuyer sur les clubs 4-H, forestiers et agricoles, sur l'école, mais plus encore sur le goût généralisé de la culture. Ce dont notre peuple a le plus besoin, c'est, comme les peuples scandinaves, de plus de culture. Pour cela, il faut passer de la parole aux actes et accepter de nécessaires sacrifices, collectifs et familiaux. L'actuel gouvernement du Québec consacre, cette année, 300 millions de dollars à la cause de l'éducation. La collectivité appuiera-t-elle en cela le gouvernement et l'encouragera-t-elle à poursuivre cette œuvre vitale? Et les familles auront-elles le courage d'accepter la fréquentation scolaire obligatoire et les autres sacrifices inhérents à la promotion de l'éducation? Notre avenir en dépend. Car, ne le pensez-vous pas, c'est le développement culturel qui permettra surtout à nos ruraux de s'adapter à un nouvel environnement et qui, avec la formation chrétienne, en fera des hommes et des femmes capables de bonheur.

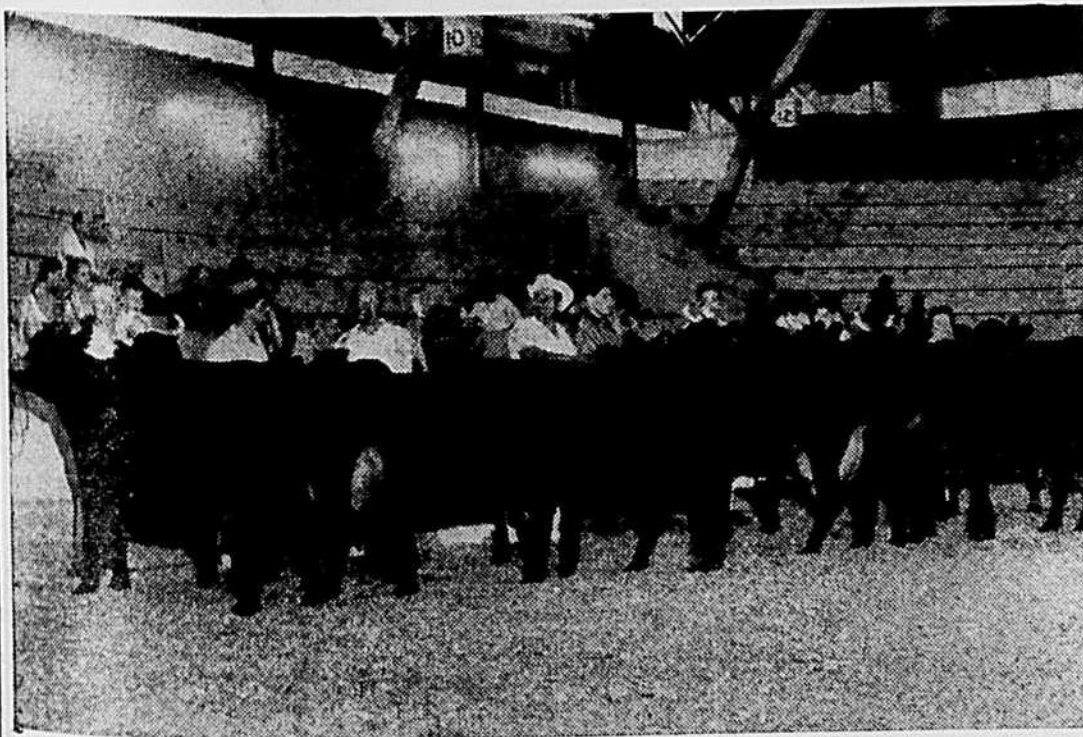
A l'Exposition régionale de St-Hyacinthe



Bovins Canadiens, jeune troupeau, propriété de M. Jules Nichols, La Présentation



Génisse Ayrshire d'un an senior, 1er prix, propriété de Roland Daoust, Sainte-Victoire, (Richelieu).



Vaches Canadiennes de 5 ans et plus en lactation.

Montmagny fait un succès de son exposition agricole

Les concours de Jeunes Éleveurs appartenant à 9 clubs groupant 115 membres et un contingent impressionnant de 500 animaux de belle qualité ont pris la vedette à l'exposition régionale de Québec, tenue à Montmagny, du 7 au 12 août. Elle était organisée par le Syndicat d'Élevage du district de Québec et la Société d'Agriculture du comté de Montmagny. Par l'intérêt qu'ont suscité leurs exhibits, les cercles de fermières ont également apporté une contribution fort appréciée à la réussite de cette exposition qui, six jours durant, a été pour la population un centre d'attractions fort achalandé.

L'exposition était ouverte aux cultivateurs des comtés de Québec, Portneuf, Lotbinière, Beauce, Dorchester, Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Montmorency et Charlevoix. Une soixantaine d'éleveurs s'étaient inscrits dans les concours d'animaux. Dans la race Ayrshire, 13 exposants présentèrent 145 têtes. Le juge, M. Jean-Paul Lagacé, de St-Hyacinthe, a décerné la plupart des championnats à des exhibits de la ferme du Collège de Lévis. M. Christophe Turgeon, de St-Anselme de Dorchester, s'est aussi signalé en remportant le championnat de réserve pour taureau junior.

Pour la race Holstein, dont les concours groupaient 66 sujets, les championnats sont allés à des animaux de MM. Maurice Vézina, de St-Michel de Bellechasse, Maurice Laliberté, de Honfleur, et la ferme du Collège de Lévis. M. Maurice Cantin, de St-Jean-Christophe, a aussi remporté quelques premiers prix dans cette race dont l'expertise avait été confiée à M. Pierre Léonard, de l'Association provinciale Holstein.

Chez les éleveurs de Canadiens, dont les troupeaux ont été jugés par M. T. Courteau, de la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault, les principaux honneurs ont été décernés à MM. Alex Fournier, de Montmagny, M. Gosselin et J.-C. Leblanc, de Cap St-Ignace. Sept éleveurs présentaient une centaine de sujets de cette race.

Une cinquantaine de bovins de race Jersey ont été soumis à l'appréciation de M. Ph. Lalonde, de St-Sauveur-des-Monts, qui distribua les rubans aux exhibits de MM. Emile Couture, de St-Augustin, Robert Massé, de St-Pascal, et W. Drapeau, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les animaux de boucherie représentés par une vingtaine de têtes de race Aberdeen-Angus et Shorthorn, propriété de la ferme Cabot, de la Malbaie et Patoine, de Honfleur, ont été jugés par M. Harry Tremblay, du ministère fédéral de l'Agriculture. M. Pierre Labrecque, directeur du service des Productions animales, présida à l'expertise d'une trentaine de chevaux belges, percherons et canadiens, dont les vedettes de chacune de ces races étaient la propriété respective de MM. Léopold Lacroix, de St-Michel, Léo Boulet, de Montmagny, et Fernand Choinard, de Ste-Louise.

Le meilleur troupeau de moutons Leicester de l'exposition était la propriété de M. Lauréat Couture, de Loretteville. M. Jos Cloutier, de Notre-Dame-du-Rosaire, présenta le troupeau vedette dans la race Shropshire et M. Georges Lacasse, de St-Henri, avait le meilleur exhibit de race Oxford.

Chez les Jeunes Éleveurs à qui une bourse de \$1,000 était offerte en prix par le ministère fédé-

ral de l'Agriculture, M. Michel Castonguay, de St-Roch des Aulnaies, a totalisé le plus grand nombre de récompenses, en plus de se classer premier à l'expertise de la race Holstein. Aux concours Ayrshire et Canadien, le même honneur a été remporté par M. Henri-Louis Bernier, de Cap St-Ignace, et Mlle Lizette Pelletier, de St-Marcel. Pour les classes de groupes, les clubs se sont qualifiés dans l'ordre suivant : Ste-Perpétue, St-François, Ste-Félicité, Cap St-Ignace, St-Pamphile, Montmagny, St-Marcel et St-Roch. Les concours des Jeunes Éleveurs, jugés par M. Gérard Levesque, agronome du comté de Québec, étaient sous la direction de M. Jean-Guy Lavallée, assisté des propagandistes de la région.

Afin de permettre aux producteurs de miel et de sucre d'érable du district de concourir à l'Exposition Provinciale pour le titre de "Roi," Montmagny a ouvert un concours spécial qui, pour le miel, a été remporté par M. Jean-Paul Morin, de St-Aubert, et pour les produits de l'érable par M. Arthur Létourneau, de Montmagny.

Le concours inter-cercles organisé à l'intention des fermières de Montmagny a donné le classement suivant : Montmagny, St-François, St-Pierre, Cap St-Ignace, Ste-Apolline et Berthier.

J.B.R.

A travers le courrier

Q. — Pourriez-vous m'envoyer un ou des plans pour me faire un lac ou étang artificiel sur ma terre ?

R. — Pour faire suite à votre demande de date récente adressée au Ministère de l'Agriculture de Québec par laquelle vous sollicitez des plans pour faire un lac artificiel ou un étang de ferme, je regrette de vous informer que nous n'avons pas exactement ce que vous désirez avoir ici, au Département.

J'ai un peu de littérature se rapportant à cette importante question, que j'ai recueillie au Ministère de la Chasse et de la Pêche et que je vous envoie sous pli séparé. Vous pourriez obtenir des détails supplémentaires en vous adressant directement au Ministère de la Chasse et de la Pêche, Hôtel du Gouvernement, Québec. C'est tout ce que je peux faire pour vous dans les circonstances.

Chez les jeunes éleveurs

La série de tournois des jeunes éleveurs vient de prendre fin pour l'année 1962. On a été en mesure de constater à peu près partout un intérêt marqué de la part des jeunes. Bon nombre de ceux qui ont pris part à ces compétitions sont qualifiés pour juger dans les foires régionales.

A La Ferme, Abitibi

Le Nord-Ouest du Québec réunit les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Temiscamingue, où il y a 20 cercles de jeunes. Dix-huit avaient délégué 39 concurrents au concours de La Ferme. Plus de 300 "jeunes" les accompagnaient. Le Père Letendre, c.s.v., directeur de l'Ecole, attendait tout ce monde avec l'exquise cordialité qu'on lui connaît.

A l'Ecole, une démonstration d'appréciation bovine fut donnée par M. Lucien Fournier, agronome de La Sarre. Puis, concours d'expertise des jeunes sur des bovins Ayrshire. Les agronomes suivants étaient juges aux examens oraux: MM. Lucien Ruelland, Isidore Laliberté, Marc Parent et André Paradis. Furent classés premiers, les cercles de Saint-Nazaire-de-Berry et Val-Paradis. Le classement individuel s'établit comme suit: Gilles Brière, de Berry; Dollard Trottier, Val-Paradis; J.-Pierre Laliberté, Roquemare; Huguette Rhéault,

Sainte-Gratude et Marie-A. Larose, Barrante. MM. Brière et Trottier iront donc à Sherbrooke.

Au cours de la journée, les jeunes eurent l'avantage d'entendre les hon. Alcide Courcy, ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, et Lucien Cliehe, ministre des Affaires Municipales. "Diriger une ferme, de dire M. Courcy, est une chose qui demande du courage et du savoir. Il vous faut penser à cela, penser à l'avenir. Je vous souhaite à chacun de passer par une école d'agriculture". Reprenant le même thème, M. Jos. Laliberté, inspecteur régional des agronomes, s'adressa bien directement à son jeune auditoire: "Voulez-vous réussir dans la vie? Vous y parviendrez à deux conditions: bien choisir votre vocation et bien orienter vos efforts. Ils vous faut travailler douze mois l'an dans l'enthousiasme. C'est ainsi que vous contribuerez à relever le moral de nos cultivateurs".

En l'absence de M. Maurice Dumont, organisateur de la journée et malheureusement à l'hôpital, M. Hector Rivard s'est multiplié pour assurer le succès de celle-ci.

A Mont-Laurier

Le sud de l'ouest québécois comprend les cercles des comtés de Hull, Gatineau, Papineau, Pontiac et Labelle. Il y a là 17 cercles qui groupent près de 400 jeunes, garçons et filles. Pas moins de 48 concurrents se sont rendus à l'Ecole d'Agriculture de Mont-Laurier, où ils ont participé au concours régional, sous la direction de l'agronome Erard Séguin, de Buckingham.

Après une allocution de bienvenue de l'agronome local, M. Gérard Beauchamp, M. L.-A. Beaudin, de Huntingdon, et M. Roger Molleur, de Montréal, ont donné une démonstration d'appréciation des bovins. Il y a eu expertise par les concurrents sur des Ayrshire de l'Ecole et des Holstein, chez M. Emile Bélanger, producteur-laitier de Mont-Laurier.

Les agronomes du district qui ont présidé aux examens sont: MM. A. Titley, G. Ouellette, L.-A. Beaudin, G. Michaud et F. Arseneault. Les résultats furent les suivants: cercles lauréats français — Grand-Remous, Ripon et Notre-Dame-de-la-Salette; cercles anglais —

Shawville et Eardley. Les concurrents choisis pour la concours de Sherbrooke sont MM. H. Lafleur, Grand-Remous; Michel Langlais, Saint-André-Avellin et Pierre Sabourin, Ripon; M. Laird Hamilton, de Shawville, et Mlle Is. Hertherington, de Eardley.

Ont prononcé des allocutions: M. Florent Morency, inspecteur régional des agronomes; M. Edouard Brisebois, représentant du Service de la vulgarisation; M. N.A. Drummond et M. Erard Séguin. Tous ont insisté sur l'importance d'une solide formation technique pour réussir en agriculture.

A St-Hyacinthe

Les jeunes éleveurs et les jeunes agriculteurs, au nombre de 65, représentaient 13 cercles de la région de St-Hyacinthe au tournoi annuel en vue du concours éliminatoire de Sherbrooke. Quinze jeunes filles faisaient partie du groupe.

Le responsable de cette journée d'étude, M. Bernard Cossette, agronome du comté de St-Hyacinthe, a réuni les jeunes à l'Ecole de Laiterie de la ville de même nom.

L'expertise des bovins Ayrshire a été faite sur des sujets de la ferme de l'Ecole et celle des bovins Holstein chez M. Donat Giard, de Ste-Rosalie.

Les cercles de jeunes éleveurs les plus méritants se sont classés comme suit: Ste-Victoire, St-Denis, St-Hyacinthe, St-Nazaire, et St-Antoine. Le classement des cercles de jeunes agriculteurs a été le suivant: St-Paul, Ste-Brigide, Henryville et l'Ange-Gardien. Le jeune éleveur délégué à Sherbrooke est M. Guy Tellier, de Ste-Victoire. Il a comme substituts MM. Maurice Vanasse, de St-Nazaire, et Denis Lafleur, de St-Hyacinthe.

Après la proclamation des vainqueurs, des allocutions ont été prononcées par MM. Jean Hardy, inspecteur régional et représentant le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; Philippe Granger, régisseur de la ferme de l'Ecole de Laiterie; J.H. Tessier, agronome de Bagot, Ed. Brisebois et autres. Tous se sont plu à recommander aux jeunes de s'instruire davantage des choses de leur future profession de cultivateurs.

Un instituteur se fait agriculteur

Aux cultivateurs, adultes et jeunes, il faut de l'instruction pour réussir dans l'exploitation de leur ferme. Sans doute, elle leur permet de développer au maximum de leur désir et de leurs capacités, la facilité de jouir de la vie aux points de vue physique, moral et intellectuel, de raisonner clairement et d'accomplir leur destinée.

Un homme qui est apte à appliquer ces simples vérités, c'est bien monsieur Lucien Bolduc, de St-Nicolas, dont l'exploitation principale est celle de 3 immenses poulaillers, d'une capacité de 7.000 poules. Cet aviculteur émérite, après ses études commerciales au collège de Beauceville, son cours académique à l'Ecole Normale de Québec, enseigna pendant quatre ans, pratiqua ensuite le métier de menuisier, pour enfin venir s'établir dans une ferme de sa paroisse natale.

Sa maison est située sur une colline entourée d'une riche érablière et d'où l'on aperçoit dans les vallons, des vaches broutant paisiblement sur de plantureux pâturages, et plus loin, à travers une éclaircie de forêt, les chutes de la rivière Chaudière. Il y a quelques semaines dans une conversation sans apprêt alors que nous étions confortablement installés sur sa galerie, monsieur Bolduc a bien voulu me donner, sans ambages, ses idées au sujet de l'éducation de la jeunesse rurale. Reprenons ici notre conversation.

— Bonjour monsieur Bolduc. Vous ne devez sûrement pas vous ennuyer de la ville. Votre domaine pastoral est très charmant!

— Merci de vos compliments, monsieur le publiciste. En achetant cette terre, en 1945, j'ai surtout pensé à ma femme et à mes enfants. J'ai fait un bon marché puisque ma ferme et mes poulaillers fournissent de l'emploi et le

pain quotidien à toute ma famille.

— Au fait, est-elle nombreuse, votre famille?

— Elle se compose de sept garçons et de quatre filles et tous ont eu l'avantage de profiter des bienfaits de l'instruction. François est diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Croix-de-Lotbinière, et une de mes filles est aussi diplômée du cours d'enseignement ménager-agricole qu'elle a suivi à la même institution. Les autres ont aussi un degré convenable d'instruction.

— Vous n'avez pas dû vous lancer à l'aveuglette dans l'élevage des poules sur une si grande échelle?

— En effet, pour compléter mes connaissances, j'ai jugé bon d'assister aux cours abrégés et aux journées avicoles, et même, de suivre, durant plusieurs années, les cours de génétiques qui ont eu lieu à l'Institut agricole d'Oka, à l'Ecole Supérieure d'Agricul-

ture de La Pocatière et au Macdonald College.

— Ça prouve que vous avez eu confiance en la science agricole!

— Je suis 100% pour l'instruction; sans elle, je n'aurais pas pu réussir dans tout ce que j'ai entrepris. Beaucoup de gens de ma génération, qui ont abandonné la petite école après leur 6e et avoir fait leur première communion, le regrettent aujourd'hui!

— Que pensez-vous de ceux qui les remplaceront à la ferme?

— De nos jours, les jeunes gens restent plus longtemps à la classe. Ils veulent s'instruire davantage pour ne pas végéter et avoir de la misère à gagner leur vie. Autrefois, ceux qui abandonnaient la classe trop tôt avaient de la difficulté à occuper une position publique; ils manquaient d'initiative et n'étaient pas débrouillards.

— Ça veut dire qu'aujourd'hui, les cultivateurs doivent être plus instruits.

— Certainement. Dans mon temps, on parlait peu d'agriculture. Ce que je sais, je l'ai appris de mon père... L'agriculture d'alors n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui; on n'employait pas d'engrais chimiques, on se contentait de petites récoltes. Il n'y avait pas de programme agricole, c'est venu avec les agronomes.

— Comme ça, sans prêcher pour notre "clocher," vous admettez qu'ils ont fait quelque chose pour la restauration de l'agriculture du Québec.

— Bien mal avisé qui prétendrait le contraire; c'est évident qu'il faut de plus en plus travailler les champs et élever les animaux selon les meilleurs principes de l'agronomie.

Au cours de la conversation entre son mari et moi, madame Bolduc, membre du cercle des fermières de St-Nicolas, a bien voulu dire tout le bien qu'elle pensait du cours ménager agricole. "Ma fille, Jacqueline, a-t-elle précisé, a fait son cours d'enseignement ménager-agricole à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Croix-de-Lotbinière. Ce cours lui sera très utile. Il est indispensable pour une jeune fille qui veut entrer en ménage. La mienne est mariée depuis juin 1962.

Soyez sûr que son mari ne mangera pas seulement des soupes en boîtes et des produits desséchés ou en conserve. Elle a appris à faire la cuisine, à bien tenir une maison et à travailler au triol, au métier, à broder et à faire des chapeaux. Toutes ces connaissances lui serviront toute la vie."

Puis, revenant sur le sujet de l'éducation, monsieur Bolduc m'a affirmé ceci: "Si mon père ne s'était pas imposé des sacrifices pour me faire instruire, il est évident que je n'aurais jamais été capable de m'intéresser à toutes les entreprises agricoles qui m'occupent actuellement et de remplir, il y a quelques années, la position de président de la Commission scolaire de St-Nicolas, de marguillier et de secrétaire de l'U.C.C. pendant 12 ans."

— Ça c'est de l'esprit civique! Vous avez toute mon admiration, monsieur Bolduc.

— Permettez-moi, monsieur Lacoursière, de vous exprimer un autre désir.

Allez-y à votre aise!

— Insistez donc auprès des cultivateurs pour qu'ils laissent leurs fils le plus longtemps possible à l'école, qu'ils leur permettent de faire au moins leur 9e et, si possible, leur 10e année.

— Avec plaisir, monsieur Bolduc. Voici le message que je livrerai aux lecteurs de "La Terre de Chez Nous". "Cultivateurs, faites les sacrifices nécessaires pour prolonger les études de vos fils, surtout celles du jeune qui se destine à vous remplacer sur le bien, ou qui prendra une terre à son compte. Donnez-lui l'avantage de faire sa 9e année, pour l'envoyer ensuite à l'école d'agriculture de votre région. Ce sera le plus riche héritage que vous pourrez lui léguer!"

HENRI LACOURSIÈRE
agronome-publiciste

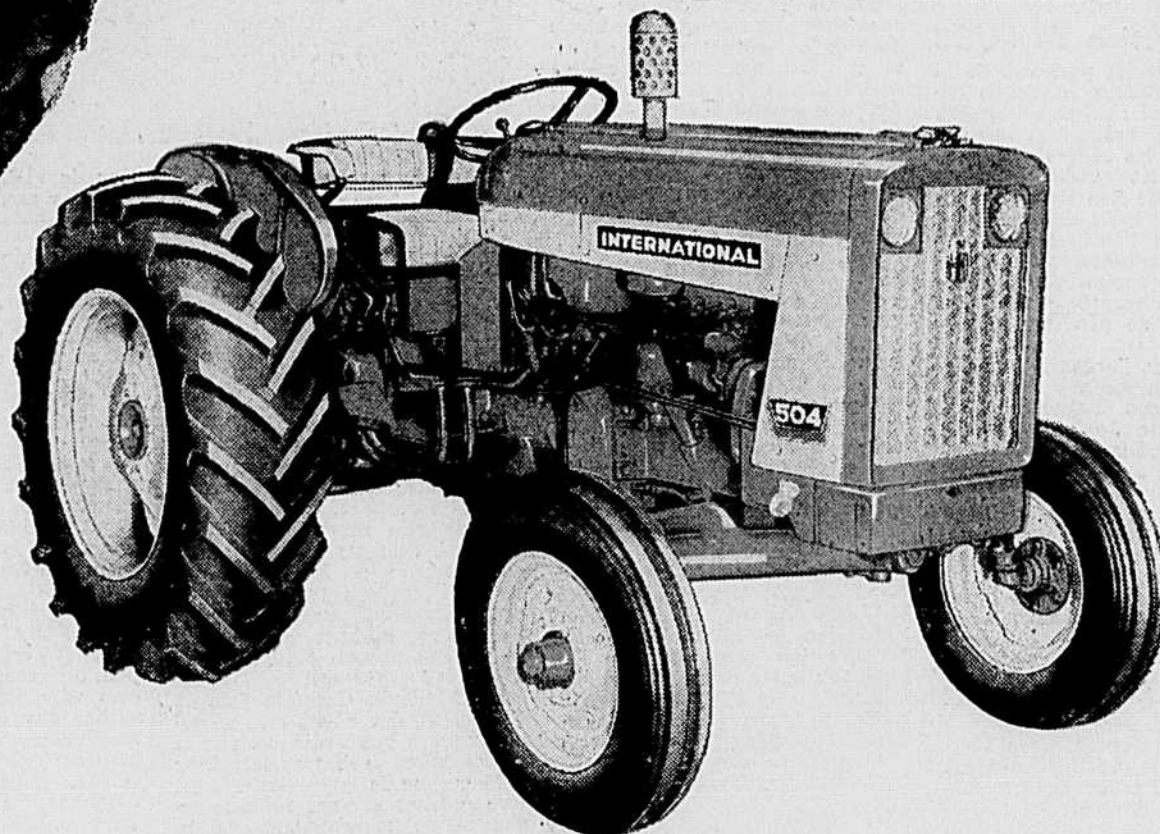


Environ 8000 jeunes ruraux ont envahi la Vieille Capitale à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de la J.R.C. Quelques-uns des 139 autobus qui les ont transportés, sans compter les automobiles.

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET DE
LA COLONISATION,
QUÉBEC.



CONDUISEZ puis DÉCIDEZ!



Prenez le volant... Eprouvez le confort, la facilité de manoeuvre et la puissance des tracteurs IH

Voulez-vous découvrir un aspect nouveau, sensationnel, de la mécanisation agricole? Essayez la puissance de travail d'un des nouveaux International ou Farmall!

Annonces, illustrations, catalogues—et même l'opinion favorable d'un usager satisfait—ne peuvent remplacer l'essai, par vous-même, d'un de ces tracteurs.

C'est en prenant le volant, en faisant votre travail habituel, que vous découvrirez toutes les qualités que ces nouveaux tracteurs poids moyen ont à vous révéler. De cette manière seulement, vous pourrez apprécier ce qu'un nouveau tracteur Harvester signifie en fait de facilité et de productivité du travail agricole. Conduisez, puis décidez!

Parmi ces multiples qualités dont nous vous invitons à vous rendre compte en en faisant l'essai:

Le nouvel attelage 3 points à contrôle de traction, réagissant automatiquement... le nouveau système hydraulique et le fameux

amplificateur de couple (l'A.C. est fourni en équipement normal sur le 504 et le 606)... la nouvelle servo-direction hydrostatique (équipement normal sur les International 504 et 606)... les nouveaux et puissants moteurs IH, à essence, diesel ou à GPL... le confort incomparable et les nouvelles commodités... le rendement, l'économie et le rapport exceptionnels de ces tracteurs.

Le fameux amplificateur de couple IH a pu être imité, mais jamais égalé. Il permet d'augmenter, de 45% parfois, la puissance de traction en pleine marche et de travailler sans interruption toute une journée sans débrayer ni changer de vitesses.

Acceptez l'invitation, de la part du plus grand fabricant d'équipement agricole du monde, à essayer chez vous le nouvel International ou le nouveau Farmall que vous désirez. Arrangez avec votre marchand IH une démonstration qui vous convaincra mieux que n'importe quoi. Voyez-le dès aujourd'hui!



FARMALL

404

Nouveau champion dans la catégorie des "cultures en lignes", de 40 CV maximum

FARMALL

504

Nouveau champion dans la catégorie des "cultures en lignes", de 45 CV maximum

INTERNATIONAL

504

Nouveau champion dans la catégorie "Utility" de 40 CV maximum

INTERNATIONAL

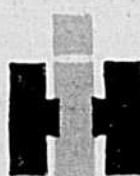
606

Nouveau champion dans la catégorie "Utility" de 45 CV maximum

INTERNATIONAL

B-414

Nouveau champion dans la catégorie "Utility" de 50 CV maximum



achetez en confiance... ils sont construits par International Harvester

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA LIMITED, HAMILTON, CANADA

Connaissez vos Fédérations de l'U.C.C.

- V -

Gaspé

Par Jacques LALIBERTÉ

LA GASPÉSIE ! C'est un nom à multiples résonances. Les touristes conservent le souvenir de ses magnifiques panoramas; les artistes ont peint ou chanté ses paysages enchanteurs. Ses habitants, cultivateurs et colons, bûcherons ou pêcheurs en connaissent les misères.

Le bois, la pêche et la terre, sont probablement les gagne-pain de la majorité de la population. C'est dire qu'on compte énormément, dans ce coin du Québec, de richesses naturelles du sol et de la mer, sans oublier les mines de Murdochville, rendues célèbres par une grève mémorable qui, il n'y a pas longtemps encore, faisait parler d'elle dans tous les journaux de la province.

La Fédération de l'UCC

Tandis que les pêcheurs de la Gaspésie s'étaient organisés depuis plusieurs années sur la plan professionnel grâce à la formule coopérative, les cultivateurs, eux, furent laissés seuls jusqu'en 1952 alors que Son Exc. Mgr Albin Leblanc avait demandé aux dirigeants de l'UCC de venir y fonder des syndicats afin d'empêcher une "supposée" union de bûcherons, à caractère fortement communiste, de pénétrer ce territoire.

Sans tarder, l'organisateur syndical des fédérations de l'UCC de Québec-Nord et Québec-Ouest, M. Jean-Marie Jobin, organisait une série de réunions paroissiales et dès le 2 mai 1952 on avait fondé 13 syndicats de l'UCC. Deux jours plus tard, en présence de 1.400 cultivateurs et bûcherons réunis dans l'église de New-Richmond, ces cercles locaux se fédéraient pour former la Fédération de l'UCC du diocèse de Gaspé. Cette mémorable assemblée monstre était sous la présidence de M. Samuel Audette, alors directeur du service forestier de l'UCC.

M. Eugène Gauvreau, de Nouvelle, en fut le premier président régional tandis que M. Jean-Marie Jobin en devenait l'organisateur syndical dès le mois de juin 1952, soit trente jours à peine après la naissance de la Fédération.

La plus jeune des fédérations de l'UCC n'eut pas la tâche facile car en plus d'avoir à solutionner les nombreux problèmes des cultivateurs et des bûcherons, son organisateur et ses officiers avaient d'abord et avant tout à surmonter les difficultés

d'un climat rude et des distances énormes à parcourir pour visiter les membres répartis dans tous les coins du diocèse de Gaspé à l'exception de deux paroisses. Des deux extrémités du territoire, soit de Cap-Chat, dans le comté de Gaspé-Nord, à Matapédia, dans Bonaventure, il y a exactement 328 milles à parcourir.

L'an dernier, la Fédération de l'UCC de Gaspé groupait onze syndicats paroissiaux avec 1.525 membres tandis qu'on compte finir la présente année avec environ 1.550 membres. On estime que dans ses plus beaux jours — qui sont encore à venir — cette fédération pourrait atteindre une cinquantaine de syndicats et grouper quelque 2.500 membres en réussissant à incorporer les bûcherons par des contrats de travail.

Structure

L'UCC gaspésienne est divisée en neuf secteurs, chacun présidé par un directeur de la fédération. Les directeurs et les membres de l'exécutif sont élus par les délégués lors du congrès régional qui se tient habituellement en septembre. M. Adrien Babin, de Caplan, en est le dévoué et dynamique président. Il est secondé à l'exécutif de MM. Léopold Johnson, de Carleton, vice-président, Ronaldo Arsenault, de Bonaventure, Irène Boudreau, de New-Richmond et Valmond Allard, de Nouvelle. Les autres membres du bureau de direction sont MM. le Dr Emile Pelletier, Cap-Chat, Aurélien Blais, Cap d'Espoir, Valmore Babin, St-Elzéar et Alexia Bourdages, St-Siméon.

L'aumônier diocésain est M. l'abbé Maurice Boudreau, de Carleton.

Le secrétariat

Un secrétariat bien organisé et efficace, situé au domicile même de l'organisateur syndical à Caps-Noirs (St-Charles de Caplan), vient appuyer le bureau de direction dans ses réalisations. C'est M. Jobin qui en dirige le rouage. Il est assisté de M. Léo Boissonnault, mesureur licencié, propagandiste forestier et inspec-



Quand le secrétariat d'une fédération de l'UCC est situé dans la demeure de l'organisateur syndical... ça évite des pas, du moins au propriétaire !

teur-vérificateur de l'office des producteurs de bois, et de Mlle Lorraine Leblanc, secrétaire du bureau.

Les services

La Fédération de l'UCC de Gaspé, en plus de son secrétariat, offre à peu près tous les services se rattachant à la profession agricole et forestière. En outre, elle dispose d'un service d'impôt et de celui, bien particulier, de l'assurance-chômage. Ici, il faut souligner l'excellent travail de son Conseil arbitral dans les causes d'assurance-chômage qui a gagné les 68 causes qu'il a eu à défendre jusqu'à présent!

L'UCC de la Gaspésie fondeait également, il y a cinq ans, un comité qui a pour rôle de voir à l'orientation de l'agriculture dans cette région de la province. Il est composé des agronomes de la région, d'un représentant de la Chambre de Commerce régionale, d'un avocat et d'un représentant de l'office des producteurs de bois de la Gaspésie. Inutile d'ajouter que l'UCC y est bien représentée. Il a pour nom le Comité d'Orientation agricole.

Les réalisations

Contrairement à la plupart des autres fédérations de l'UCC, celle de Gaspé ne peut se vanter d'avoir participé à la fondation de coopératives ou de caisses populaires. Elle est trop jeune; tous ces mouvements avaient été créés avant elle. Toutefois, on peut ajouter sans crainte qu'elle participe étroitement à tous ces organismes qui jouent un rôle d'une importance capitale dans le milieu agricole.

L'UCC de la Gaspésie compte quand même de nombreuses réalisations, bien à elle. Dès 1953, elle signait la première convention collective de travail en forêt pour les ouvriers forestiers de la compagnie Cascapedia Manufacturing and Trading de New-Richmond (une filiale de la Bathurst Power). Ainsi, quelque 800 bûcherons recevaient, pour la première fois, une protection syndicale en bonne et due forme. Depuis, la convention est renouvelée chaque année et on est actuellement en négociation pour celle des douze prochains mois.

Chaque année, depuis 1956, on renouvelle le contrat de travail pour les ouvriers forestiers de Paradis et Frères, de Nouvelle. La convention protège 65 bûcherons.

On est actuellement en négociation pour renouveler un contrat avec la Gaspésia Pulp, de Chandler, couvrant 500 bûcherons. L'UCC obtenait un premier contrat avec cette compagnie en 1957 alors que l'année suivante elle signait une autre convention

collective de travail couvrant 75 hommes avec le moulin de Paradis et frères, à Nouvelle.

Malgré son jeune âge, la Fédération de l'UCC de Gaspé connaît bien d'autres lauriers. Ainsi, en 1958, elle organise un syndicat spécialisé de producteurs de bois et fait voter un plan conjoint liant 2.219 producteurs. Le plan est sanctionné en mai 1958 et rend d'énormes services depuis. En 1961, la fédération organise et fait voter un second plan conjoint pour les producteurs de Gaspé-Nord. Ce plan est administré par le SYNDICAT des producteurs de bois de la Gaspésie. Il devient ainsi le premier plan du genre dans la province à être administré par un syndicat au lieu d'un office, en vertu d'un amendement à la Loi des marchés agricoles de la province de Québec. Dans la même année, la fédération fait incorporer un syndicat de producteurs d'animaux et de produits d'animaux. On demandera bientôt un plan conjoint. S'il est adopté, ce sera encore une fois le premier du genre dans le Québec.

Parmi les services, nous avons parlé d'assurance-chômage. Il faut rappeler que, jusqu'en 1957, les réclamants non satisfaits au point de vue assurance-chômage devaient faire appel au Conseil arbitral siégeant à Rivière-du-Loup. La fédération de l'UCC de Gaspé a alors entrepris, seule, un travail qui dura un an afin de faire nommer un Conseil arbitral pour la Gaspésie. Elle obtint gain de cause en 1958 et depuis le Conseil siège à Chandler. Plus de 410 bûcherons et petits cultivateurs ont bénéficié de ce travail de l'UCC.

Depuis l'an dernier, on a commencé un programme de trois ans de classification des sols. On s'attend d'un jour à l'autre à accueillir un médecin vétérinaire pour la Gaspésie. Cette réalisation répondrait à des demandes répétées depuis dix ans!

Enfin, pendant huit ans, la fédération de Gaspé a dirigé un programme semi-mensuel à la radio locale. Depuis deux ans, en collaboration avec l'office des producteurs de bois de la Gaspésie, elle utilise la télévision à raison de deux émissions de 15 minutes par semaine. Ces émissions s'intitulent: "l'Agriculture en marche" et "la Forêt, notre avenir".

Les projets

Malgré tout ce qu'on a réussi à accomplir dans le passé pour le bénéfice de la classe agricole, il reste encore des problèmes, beaucoup plus nombreux qu'on voudrait et dont la complexité ne permet pas toujours des solutions immédiates. Parmi ses prin-

cipaux projets, la Fédération de l'UCC de Gaspé mûrit présentement la construction de deux entrepôts frigorifiques agricoles sur le bord de la Baie des Chaleurs. Les autorités provinciales étudient actuellement un projet de la fédération, projet qui devrait servir à la construction du premier entrepôt du genre dans

(Suite à la page 17)



Un président fort actif; bien des milles à parcourir... Adrien Babin.



Une secrétaire de bureau que les activités des membres du bureau de direction et les membres du secrétariat tiennent fort occupée, Mlle Lorraine Leblanc.

En voilà un que les cultivateurs de la Gaspésie connaissent fort bien, c'est leur organisateur syndical de l'UCC, Jean-Marie Jobin. Né à Château-Richer le 29 mars 1922, il fit ses études au séminaire St-Alphonse de Ste-Anne-de-Beaupré et ses études secondaires à l'Académie commerciale du même endroit. Il suivit également des cours du soir durant deux ans en sciences sociales à l'université Laval de Québec. Il trouva son premier emploi à l'UCC comme secrétaire du service de la propagande, à



Montréal. Il fut ensuite, de 1949 à son entrée au service de la fédération de Gaspé en 1952, organisateur syndical des fédérations de Québec-Nord et Ouest. Jean-Marie est marié et père de quatre enfants. Son domicile est à Caps-Noirs.



Comment appliquer les insecticides?

Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur le sujet. Mais nous ne pouvons que résumer quelques observations et donner certaines directives.

Il est regrettable de constater combien nombreux sont les cultivateurs dans la province qui continuent encore à combattre les insectes par des moyens de fortune. Souvent l'on saura bien utiliser les produits chimiques qui conviennent, mais le problème, c'est que l'on ne possède pas toujours l'outillage nécessaire pour appliquer ces produits de façon efficace. On pourrait les comparer au chasseur qui se lance à la poursuite du gibier en se servant d'une fronde comme outil de chasse.

En effet, comment expliquer que tant de cultivateurs réussissent à se procurer des instruments aratoires de quelques milliers de dollars parfois (lesquels ont bien leur nécessité sur la ferme), mais que l'on ne puisse pas songer à faire l'acquisition d'un pulvérisateur moderne plus indispensable encore en vue de la protection des récoltes et dont le coût ne représente qu'environ \$400 ou \$500 dans le cas de modèles pouvant répondre à la moyenne des producteurs, suivant que l'étendue des cultures n'est pas trop considérable.

Non, il n'est plus justifiable aujourd'hui pour le producteur de légumes, en particulier, devant le progrès de la mécanisation, de n'avoir pas en sa possession un pulvérisateur qui puisse répondre à ses besoins. C'est une machine que le producteur est appelé à se servir la plus grande partie de la saison. On trouve actuellement dans le commerce des pulvérisateurs de différentes capacités de rendement et à la portée de toutes les bourses.

Pour réussir les traitements pesticides, la chose qui importe d'abord c'est d'avoir un appareil dont le rendement sera propor-

tionnel à l'étendue des cultures que l'on pratique. Nous pouvons avoir des pulvérisateurs à haute pression pouvant aller jusqu'à 800 lbs de pression avec un débit de 10 à 50 gallons à la minute. Ces appareils conviennent parfaitement aux moyennes et aux grandes exploitations. Leur rampe d'arrosage peut couvrir de 4 à 12 rangs de largeur. Pour pulvériser les pommes de terre, les tomates, etc., ils sont parmi les plus recommandables.

Il existe aussi les pulvérisateurs à basse pression. Ces derniers sont les plus populaires chez les maraîchers et la plupart des cultivateurs parce qu'ils servent surtout à l'application d'insecticides, aussi bien que les insecticides liquides. Ce sont des appareils qui fournissent des pressions variant de 20 à 300 lbs à l'acre et le débit de 6 à 60 gallons. C'est l'appareil le plus approprié pour les exploitations de légumes et de petits fruits de moyenne étendue. Ils sont munis de pompes à pistons, à rouleaux, ou de pompes centrifuges. Si le producteur a l'intention d'appliquer des bouillies concentrées, la pompe à pistons est préférable parce que plus résistante à la corrosion. Il en va de même aussi pour les pulvérisateurs à haute pression. Tous ces appareils, pour la plupart, sont actionnés par la prise de force du tracteur. On se sert généralement de pulvérisateurs plus gros et plus perfectionnés pour les arrosages dans les vergers. On les appelle "pulvérisateur-souffleur", puisqu'ils sont munis d'un souffleur produisant avec force un jet d'air plus ou moins volumineux pour distribuer la bouillie en fine buée. Ces pulvérisateurs sont aussi utilisés dans le cas des grandes superficies de pommes de terre.



Léo Boissonneault, mesureur licencié, propagandiste forestier et inspecteur-vérificateur de l'office des producteurs de bois de la Gaspésie.

La Fédération de l'U. C. C. de Gaspé

(Suite de la page 16)

la province, à Nouvelle, comté de Bonaventure. On penserait également à en bâtir un autre semblable dans Gaspé-Nord.

Depuis longtemps déjà, on s'est attaqué à l'étude détaillée d'une

organisation plus rationnelle de la mise en marché des animaux et des fruits et légumes. On songerait, par exemple, à fonder des plans conjoints de producteurs de telles denrées pour en régler la mise en marché. Pour la réussite complète de ces projets, on compte énormément sur les entrepôts projetés et la collaboration des coopératives qui conservent toutes des liens très étroits avec l'UCC.

Les directeurs de la fédération travaillent aussi à l'obtention d'un subside au transport du bois par chemin de fer, par camions ou par bateaux. C'est un projet fort important pour les cultivateurs et colons de la Gaspésie qui doivent parcourir d'énormes distances pour livrer leurs produits aux moulins; ce "rêve" reçoit l'appui de toutes les fédérations particulièrement intéressées aux problèmes "du bois" et de la Confédération de l'UCC.

Voilà quelques-uns des projets caressés actuellement par la Fédération de l'UCC de la Gaspésie, sans oublier qu'elle tend toujours à obtenir que l'Etat provincial reconnaisse une fois pour toute que la Gaspésie n'est pas au bout du monde, mais qu'elle n'est pas une région comme les autres. "Nous avons besoin d'un secours généreux et... rapide" insiste l'organisateur syndical.

Les problèmes

Bien entendu, les projets rapportés plus haut sont des solutions à des problèmes concrets qu'on ne répètera pas ici. Mais, il y en a encore d'autres... Dans bien des milieux de la région, on s'interroge sur l'orientation actuelle de l'agriculture gaspésienne. La Gaspésie n'aurait-elle pas

une vocation simplement et uniquement forestière (tout en conservant nécessairement son industrie des pêcheries)? Pourtant, on sait ce que les soi-disant surplus de bois — disons plutôt la mévente du bois des producteurs — causent de tracas. Devrait-on faire disparaître complètement l'industrie laitière de la Gaspésie et la remplacer par l'élevage d'animaux de boucherie? de porcs, de volailles? et quoi encore? Autant de questions qu'on se pose et auxquelles on trouve difficilement de réponses.

Que dire des problèmes sociaux découlant de cette situation difficile de l'agriculture gaspésienne? Les industries n'y sont pas tellement abondantes, les belles saisons sont courtes. Que faire sinon vivre de l'assurance-chômage?

Est-ce dire que tout est perdu en Gaspésie pour les cultivateurs? Il semble que non; si les autorités, comme le réclame l'UCC, décident enfin de mettre la main à la pâte. Une meilleure orientation du secteur agricole; une organisation méthodique, disciplinée de la mise en marché des produits agricoles; la construction d'entrepôts; des prix justes; de meilleures facilités de transports, etc., faciliteraient énormément la vie des agriculteurs de la région. Aidés de l'industrie touristique, les cultivateurs de la Gaspésie pourraient certes trouver moyen de vivre convenablement, un peu comme les autres de régions plus favorisées.

La classe agricole et les bûcherons de la Gaspésie n'ont pas lieu de se décourager, leur UCC accompli un travail énorme qui devra rapporter des fruits!



Les membres de l'Exécutif de la Fédération de l'UCC de Gaspé: (assis, de gauche à droite) MM. Ronald Arsenault, Adrien Babin, président et Léopold Johnson, vice-président. Debout, même ordre, Jean-M. Jobin, organisateur syndical, Valmond Allard, et Irénée Boudreau.

Le nombre ne fait pas toujours le succès

20 vaches peuvent faire mieux que 40

À une époque où l'on ne jure que par la grosseur, il est réconfortant de constater parfois que le nombre n'est pas toujours une garantie infaillible de réussite.

Il importe surtout d'attraper au passage les faits concrets tendant à prouver que la qualité peut l'emporter sur la quantité, d'autant plus que ces faits se sont plus rares, semble-t-il.

L'un de ces faits vient d'être rapporté par une agence de contrôle laitier de l'Ontario — la Dairy Herd Improvement Association. Il est le résultat d'une étude, en 1959 et 1960, d'un grand nombre de troupeaux ontariens dont le lait était destiné aux laiteries ou vendu à l'état pure. Il vaut la peine de s'y arrêter un moment.

Il y avait des variations considérables entre troupeaux de mêmes dimensions, signale le rapport. Mais le rapport prouve que les revenus nets tirés de la production laitière ne doublent pas automatiquement lorsqu'un producteur garde 46 vaches ou plus au lieu de n'en avoir que 23. En fait, 85 exploitants de fermes laitières, avec un troupeau moyen de 20 à 25 vaches, ont touché un revenu net plus élevé qu'une quinzaine de cultivateurs

qui avaient à traire de 45 à 50 vaches par jour.

Différence de \$200

La quinzaine de cultivateurs, avec des effectifs de production s'élevant à 46 vaches en moyenne, ont retiré un bénéfice net moyen de \$4,183 par ferme. La production moyenne par vache: 9,193 livres annuellement.

Par contre, les 85 cultivateurs gardant de 20 à 25 vaches seulement ont touché en moyenne un revenu net par ferme de \$4,359. La production par vache: 10,731 livres par année.

Ajoute le même rapport, certains propriétaires de fermes laitières ont obtenu des recettes d'au-delà de \$13,000 avec une cinquantaine de vaches donnant 10,792 livres. L'inverse est également vrai, il y a des troupeaux laitiers de 20 à 25 vaches qui ont rapporté tout juste un peu plus de \$1,000 à leurs exploitants, la production moyenne par vache étant de 8,948 livres.

Les auteurs du rapport n'en dégagent pas moins la leçon suivante: Tout compte fait, peu importe le nombre de vaches que vous ayez — 18 ou 80 — les revenus demeureront restreints si le rendement laitier par unité est peu élevé. Par ailleurs, le profit est d'ordinaire intéressant quand le rendement laitier par vache est élevé, même si le troupeau renferme un nombre limité de têtes. La production par vache: voilà le principal noeud du problème!



"La prochaine fois qu'on viendra faire application pour un prêt agricole, on apportera nos raisons, n'est-ce pas?"

FABRIQUE DE CONSERVES A VENDRE

Fabrique de conserves, complètement outillée, située à St-Rémi de Napierville, le plus grand centre de production horticole de la province de Québec, à mi-chemin entre Montréal et les lignes américaines.

- Accès facile
- Superficie du terrain: 71,656 pieds carrés
- Superficie du plancher: 12,490 pieds carrés
- Prête à entrer en opération

Pour informations: YVAN MENARD, secrétaire,

176, rue Notre-Dame,

St-Rémi de Napierville

Tél.: 454-9762



S.V.P. prendre note

L'U.C.F.R. de Joliette organise son recrutement

L'objectif de la campagne de recrutement de la fédération de l'U.C.F.R. de Joliette est de 3,000 membres. Et le mot d'ordre est le suivant: "Qui ne fait rien n'avance pas; qui ne fait rien recule."

Les dirigeantes locales sont invitées à former leur comité de propagande, et à se mettre immédiatement à l'œuvre. La campagne a pour but, non seulement de faire le recrutement, mais aussi de stimuler le mouvement et de faire pénétrer chez ses membres des convictions morales et intellectuelles et, en particulier, celle-ci: que l'orientation qui est donnée aux femmes rurales par l'U.C.F.R. soit une inspiration tant dans le domaine social que familial.

Mme JOSEPH RIEL,
Comité de publicité
de la Fédération de Joliette.

A Montréal, les 14 et 15 septembre

Conférence des Femmes pour les 12 mois de coopération internationale

Au cours de l'année dernière, un comité formé de trois femmes de la VOIX DES FEMMES du Canada et de trois femmes de la VOIX DES FEMMES des États-Unis a projeté d'organiser une Conférence des Femmes pour l'ANNEE DE COOPERATION INTERNATIONALE. Leur projet a pris une forme définitive et cette conférence se tiendra à MONTRÉAL, du 9 au 13 septembre. Mme Thérèse Casgrain, présidente de la VOIX DES FEMMES du Canada donnait, à ce sujet, une conférence de presse la semaine dernière.

Cette initiative se situe dans le contexte international suivant: au cours de la 16e Assemblée générale des Nations-Unies, tenue en 1961, un projet de résolution proposant de désigner 1963

comme une Année de coopération internationale, par les Nations-Unies, fut endossé par l'Afghanistan, le Ghana, les Indes et le Népal. L'étude de cette résolution a été reportée à la 17e session qui s'ouvrira le 18 septembre de cette année. Cette proposition faite par la délégation des Indes, aux Nations-Unies, peut être imputée, en grande partie, aux femmes de l'Amérique du Nord, réunies dans le mouvement la VOIX DES FEMMES Canada et la VOIX DES FEMMES États-Unis.

La conférence qui se tiendra à Montréal, en septembre, a pour but de discuter librement des exigences et des moyens concrets et pratiques pour rendre effective l'Année de coopération internationale qui sera, il faut l'es-

pérer, proclamée par les Nations-Unies au cours de leur Assemblée de cette année.

Le comité canadien et américain qui l'organise mentionne que cette conférence sera formée d'invitées éminentes (des femmes de 30 pays ont à ce moment reçu des invitations) qui se rencontreront dans les Laurentides, du 9 au 13 septembre, et siégeront à huis-clos. Les 14 et 15 septembre, la conférence se poursuivra à l'Université de Montréal et les sessions seront ouvertes à toutes les femmes intéressées qui se seront inscrites à l'avance.

(On peut se procurer des formules d'inscription pour la conférence à l'adresse suivante: VOIX DES FEMMES — CONFERENCE, 2115, rue Drummond, Suite 12, Montréal, P.Q.)

On a écarté de la programmation de cette conférence tout cadre rigide afin de permettre toute la liberté et toute la flexibilité possibles pour l'élaboration de la pensée et des discussions des participantes dans leur recherche autour du thème: "Recherches pour la paix — nouvelles approches." Et ces nouvelles approches se résument à ceci: coopération internationale.

Jeune âge, les enfants ne peuvent pas se passer de l'affection de leurs parents sans risquer d'en souffrir leur vie durant et sans risquer aussi de désaxer leur propre vie sentimentale et cela jusque dans l'âge adulte. Quelques interventions judicieuses furent faites. M. l'Aumônier général a provoqué par ses interventions toujours à point, d'intéressantes discussions en regard du travail présenté.

Visite de Son Excellence Mgr Ouellette

Vers quatre heures, les congressistes accueillirent avec joie, la visite de leur évêque, Son Excellence Mgr Ouellette. Après une brève présentation, Son Excellence dit sa joie de voir tant de femmes réunies pour travailler à leur avancement comme à celui du mouvement dans les domaines particuliers qui sont leurs. Pour bien prouver aux dames que l'U.C.F.R. a un rôle à jouer, il a fait l'énumération des différents mouvements existants avec leur particulière tâche. "On dit souvent qu'il y a trop de mouvements, j'y ai même pensé moi aussi mais en voyant l'idéal de chacun, leurs buts précis, leurs façons personnelles d'atteindre un bel idéal, j'ai trouvé qu'il fallait tous ces organismes qui fonctionnent dans un esprit de foi, d'entraide et de sociabilité."

Son Excellence célébra ensuite la messe communautaire sur un autel placé face à l'assistance. Au cours de cette messe, M. l'abbé Phaneuf aumônier général développa avec conviction et persuasion aussi, la vraie valeur de la messe.

Soirée récréative

Pour terminer la soirée, les dames de Bouchette avaient préparé un intéressant programme récréatif. Elles ont réussi à faire oublier les fatigues de la journée en suscitant le franc rire de l'assistance. Quel beau travail de collaboration elles ont démontré et quel dévouement et quel cœur aussi elles ont mis au service des congressistes!

Je ne voudrais pas oublier de mentionner la belle exposition artisanale, une des intéressantes attractions de cette mémorable journée. Dans une prochaine édition du journal, les résultats seront publiés.

Ce fut une belle "fête de famille"

J'aurais voulu vous dire longuement mes impressions sur les fêtes du 25ème anniversaire de la J.R.C. dont LA TERRE DE CHEZ NOUS vous parle encore cette semaine. Je devrais me contenter de vous écrire quelques mots seulement... Ce fut une très belle "fête de famille"... Tout le monde fut d'accord pour le dire. Anciens et actuels dirigeants de la J.R.C., leurs invités triés sur le volet, ont travaillé ferme lors de la journée d'étude du samedi que nous avons relatée en bref, la semaine dernière. Dimanche la ville de Québec tout entière a salué les quelque 400 véhicules: autobus de toutes dimensions et de toutes couleurs, automobiles, remplies de quelque 7,000 jeunes, qui composaient la parade de la FETE, des Plaines d'Abraham au Collège de Québec. Il y eut de 7 à plus de 10,000 personnes, jeunes et moins jeunes au Collège, selon les heures de la journée...

Les jeunes qui ont vécu ce jour avec enthousiasme et entraînement, tout en acceptant de rentrer dans le calme et le recueillement au moment de la Messe d'action de grâces de la matinée, se souviendront certes des heures où l'émotion et l'attention furent à leur comble. Ceux qui avaient travaillé ferme à la préparation de cette fête avaient le cœur content, un peu triste peut-être comme quand on a trop de joie! Et les milliers d'autres, anonymes, qui en avaient assuré le succès, par leur collaboration et leur présence, disaient leur satisfaction en remplissant la Collisée de leurs applaudissements et de leurs voix, chaque fois que l'animateur du jeu scénique les y invitait et à l'issue de toutes les harangues et allocutions de la journée.

Le lendemain, lorsque tout fut terminé, les dirigeants firent le point sur leur FETE. Je n'étais pas là à ce moment, mais je sais que ce fut un moment extraordinaire pour eux. Ils sont habitués dans la J.R.C. à faire en équipes des "révisions"... Dans ces révisions ils s'interrogent sur leur action et sur sa qualité. Ils se critiquent et critiquent d'une façon constructive leurs réalisations. Ils se disent aussi des vérités... et ils se corrigent fraternellement.

Je suis à peu près certain qu'en repensant cette grande FETE DE FAMILLE que fut le 25ème de leur mouvement, ils ont compris que cette FAMILLE était un peu trop fermée... Et qu'en cette année du Concile, en cette année qui nous a donné MATER ET MAGISTRA, nous avons besoin non pas de "familles" fermées, non pas de groupes fermés, mais de FAMILLES OUVERTES. Si le 25ème était à refaire, il serait encore une FETE DE FAMILLE, sans doute, mais il serait tout autre, je pense. Souhaitons que les anciens dirigeants de la J.R.C. qui sont actuellement prêts à se mobiliser dans une action catholique adulte, organisée et encadrée, pour le milieu rural qu'ils chérissent, se souviennent de la grande leçon du 25ème!

Marthe BEAUDRY



Trois jeunes professeurs de Montréal causent, ici, avec M. Henri TAKIZALA, secrétaire de l'éducation au Congo ex-belge, qui est présentement dans la province de Québec où il souhaiterait recruter une centaine de professeurs pour les écoles secondaires du Congo. Une trentaine des nôtres sont actuellement prêts à partir en septembre. Ils enseigneront dans les écoles des villes, petites et grandes, de ce pays qui, pour quelques années encore, doit compter sur des pays comme la Belgique, la Suisse, la France, le Canada français pour le recrutement de ses enseignants au niveau secondaire et supérieur. Sur cette photo, de gauche à droite: Mlle Raymond Litallien (ancienne secrétaire au comité national de la J.R.C. et ancienne correspondante pour LA TERRE DE CHEZ NOUS), Mlle Marie-France James, M. Takizala et M. André Bonin, qui est accompagné de Mme Bonin. (Photo T.C.N.)

Congrès U.C.F.R.

Plus de 400 congressistes à Bouchette, le 15 août

La Fédération diocésaine de l'U.C.F.R. de Mont-Laurier tenait le 15 août, son congrès annuel dans la jolie paroisse de Bouchette, sur la Gatineau. Favorisées par une des rares journées ensoleillées et pas trop chaudes, environ 400 femmes s'étaient rendues au congrès.

Le programme soigneusement préparé fut bien suivi et des discussions intéressantes furent amorcées. Dès 9 heures 30, c'était l'ouverture du congrès. Monsieur le Curé Richard souhaite la bienvenue dans sa paroisse aux dames venues de tous les coins du diocèse. Il a particulièrement mis l'accent sur le fait que devant les progrès de l'U.C.F.R. d'ici quelques années elle pourra s'affirmer et s'imposer même. Il encourage les dames à travailler ensemble. En quittant la salle, il s'est dit heureux de cette invasion pacifique de sa paroisse.

Mme Hervé Bélanger, la présidente diocésaine, dans des mots bien choisis et sentis aussi, a salué les congressistes et a su dire à ceux et celles qui avaient été l'occasion d'une mise en valeur quelconque, ce qui leur convenait soit comme gage de reconnaissance ou autre. Elle a salué particulièrement le nouvel aumônier, M. l'abbé Cyrille Jolicoeur, remplaçant M. l'abbé Irénée Bélanger, nommé récemment curé. Elle rendit hommage à une directrice démissionnaire, Mlle Emma Dupont de Notre-

Dame-de-Pontmain. Elle a invité les dames à ne pas avoir peur de discuter, d'apporter leurs suggestions parce que dit-elle, le mouvement grandira en autant que les dirigeantes de la Confédération pourront compter sur la participation des membres qui, eux, ont réellement besoin de l'U.C.F.R.

Après que Mme Gaston Forget, secrétaire diocésaine, se fut acquittée de la lecture de ses rapports, l'étude des résolutions était abordée. Depuis sa fondation, l'U.C.F.R. a toujours beaucoup insisté sur l'élaboration de vœux venant de ses cercles. C'est là qu'est le vrai champ d'action. Aussi, il fait toujours bon de constater d'année en année le progrès constant, la vision plus claire et plus objective aussi des problèmes du milieu. Les résolutions telles que présentées cette année encore démontrent ce progrès dans ce diocèse.

Résolutions

Les congressistes ont adopté les résolutions suivantes: que FEMMES RURALES consacrent un article chaque mois sur les droits et devoirs des commissaires d'écoles, et que 15 minutes de nos réunions soient consacrées à cette étude, car les femmes ne sont pas assez renseignées sur la chose; que demande soit faite à l'Association diocésaine des commissions scolaires afin qu'un orienteur professionnel soit mis à la

disposition des élèves, garçons et filles de la région; que les Commissions scolaires soient encouragées à engager une technicienne en sciences ménagères pour les élèves de 3e et plus, et que cette technicienne soit employée au besoin pour une, deux et même trois commissions scolaires; que le Gouvernement provincial donne des octrois aux municipalités pour les aider à payer un ou plusieurs moniteurs pour les plages publiques selon le besoin des localités; qu'une surveillance plus étroite soit exercée afin que la loi des liqueurs soit observée rigoureusement.

D'autres résolutions s'adressaient à la Confédération et d'autres, proposées par le Secrétariat provincial, concernaient les techniques de diffusion, la télévision, la censure provinciale des films, l'enseignement ménager dans les écoles primaires et secondaires. Mme Jérôme Fillion, vice-présidente diocésaine, avait la responsabilité de faire discuter et voter les résolutions.

Elections

Cette importante activité réservée aux déléguées des cercles a confié la responsabilité du mouvement aux personnes suivantes:

Présidente: Mme Hervé Bélanger; vice-présidente: Mme Jérôme Fillion; directrices: Mines Nadon, Origène Martel, Oscar Gazeau, Jérôme Fillion, Rosaire Campeau, René Labelle et Jos. Beaudin.

Etude

Le thème des études pour l'année qui débute en septembre est inspiré de celui de l'Action Catholique à savoir: L'éducation sentimentale. Mme Jean Briachois de Mont-Laurier a présenté un lumineux travail sur ce sujet démontrant combien des leur tout

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: Le Courrier de "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal 4, Québec.

Sera-t-elle oui ou non une arriérée ?

Q. — Je vous écris en toute confiance. Il s'agit d'une de mes petites sœurs qui doit commencer la classe en septembre prochain: elle a 6 ans. Elle n'est pas, je dois le dire, comme les autres petites filles de son âge et cela, je veux dire, de caractère. Maman m'a dit qu'elle croyait qu'elle serait comme une de mes tantes qui est une sorte d'arriérée mentale. J'ai eu beaucoup de peine car je me suis attachée à elle plus qu'à toutes mes autres sœurs. Elle a confiance en moi, me dit toujours la vérité sur ses torts, sur ses peines et ses joies. Quand elle ne me dit pas la vérité, je la regarde dans les yeux et je le sais. Elle sait que maman la croit arriérée et elle a beaucoup de peine de se voir traitée comme une "folle". Nous demeurerons à la campagne et nous n'avons pas de médecin spécialisé pour ce genre de cas. Elle a beaucoup de peine à parler pour son âge. Y a-t-il un remède pour elle. Je ne veux pas qu'elle soit considérée comme une "folle" et qu'elle souffre toute sa vie, car dans notre région, la folie n'est pas considérée comme une maladie mais comme un défaut. Je voudrais savoir où l'on peut trouver un psychiatre et si c'est à un psychiatre qu'il faudrait s'adresser. Nous n'avons pas les moyens de la faire traiter et je voudrais savoir combien cela coûterait. Si ma petite sœur ne peut réussir à l'école, dites-moi si avec de la patience, je pourrais lui enseigner, car si ça ne va pas, maman a dit qu'elle la retirerait de l'école.

QUOI FAIRE

R. — J'ai reproduit l'essentiel de votre lettre car elle pose le problème de tous les enfants qui, une fois à l'âge scolaire, n'ont pas atteint le degré de développement qui leur permettrait de s'adapter facilement à une classe de première année, quelle qu'en soit la cause. Cette cause, dans le cas de votre petite sœur me paraît du côté de son langage, de son expression verbale, qui est déficiente. Est-ce parce qu'elle est mentalement déficiente? Est-ce pour une autre cause qui peut être d'ordre affectif ou émotionnel? C'est ce qu'il faudrait établir. D'après ce que vous m'écrivez, c'est cette déficience et surtout cette déficience qui lui nuira à l'école. Si nous avions dans nos commissions scolaires rurales des classes maternelles, votre petite sœur pourrait, avec une année à la maternelle, sans doute se rattraper sur ce point. Il se peut qu'elle soit moins douée intellectuellement que vous ne l'êtes et que d'autres de votre famille ne le sont. Ceci arrive dans les meilleures familles et la médecine est encore impuissante à l'expliquer, car les facteurs héréditaires comptent pour une part seulement dans ces cas. Votre mère a donc tort de penser que parce que vous avez une tante mentalement déficiente, il se peut que votre petite sœur le soit. Et une déficience mentale n'est pas une "folle". C'est une personne qui peut par ailleurs être parfaitement équilibrée, gagner sa vie, fonctionner normalement en société, si son éducation l'y prépare. Une fois atteint le niveau de développement intellectuel dont elle est capable, il lui reste à acquérir une formation sociale et un métier manuel ou autre dont notre société a tant besoin. Il y a des écoles qui s'occupent spécialement des déficients mentaux, éducatifs. Et les grosses commissions scolaires ont des classes spéciales pour eux, avec un programme adapté et des professeurs spécialement préparés. Dans notre milieu, nous pouvons souhaiter que les commissions scolaires régionales qui se forment ici et là actuellement, pour permettre aux commissions sco-

laires locales de prendre leur responsabilité au niveau secondaire, ainsi que la loi scolaire actuelle les oblige, travaillent à résoudre en même temps ce problème. Elles pourront en effet former sur le plan d'une région ou de plusieurs paroisses, des classes spéciales pour les retardés comme pour les surdoués. Je ne sais pas de quelle région vous êtes; votre lettre ne le dit pas clairement. Mais votre mère pourrait consulter pour votre petite sœur la Clinique externe de l'Hôpital Ste-Justine à Montréal, qui est dotée d'une clinique d'orthophonie (pour corriger le langage et l'expression verbale), ou l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Si les ressources vous manquent et si vous avez besoin d'autres renseignements, demandez-les au Service social de votre région qui pourra vous faciliter les choses et vous fournir aussi la consultation psychologique dont votre petite sœur aurait besoin, si votre région est dotée d'un Centre psychosocial. Je vous suggère aussi de vous procurer à l'Unité sanitaire de votre comté, la publication suivante: "L'enfant arriéré", du Ministère de la santé nationale et du bien-être social.

REPONSE A "MARIE-CLAUDE" — En septembre, vous ferez mieux de mettre de côté et l'organza et la dentelle qui sont des tissus qui conviennent mieux à l'été et au printemps. Songez à un tissu plus lourd comme le velours (en vogue cette année), le crêpe, façonné ou non, un lainage. Et ayez des accessoires assortis. Le beige peut se porter à l'automne avec du brun et votre bourse et souliers en suède sont tout à fait dans la note. Si vous tenez à votre robe d'organza parce que vous l'avez déjà et parce que vous ne voulez pas faire une dépense supplémentaire, portez-la avec vos accessoires bruns et votre feutre léger beige. — MARIE-LUCE invite les correspondantes qui désirent une prompt réponse à leurs demandes d'envoyer leur nom et adresse personnelle, avec autant que possible un timbre de 5 sous. Sans quoi, elles risquent d'attendre. Marie-Luce répond, en effet, au courrier des lecteurs en respectant l'ordre de réception des lettres.

REPONSE A "COLETTE" — Il y a une crème qui se vend à certains endroits: "Stillman Freckle Cream" qui contient de l'ammoniaque, du sublimé de bismuth et qui est recommandée contre les tâches de rousseur. Les crèmes comme la crème Galarneau au



Ce manteau en mohair rouge cardinal et ce costume en plaid gris et blanc faisaient partie des modèles présentés à New-York en juillet dernier par les couturiers de cette ville. Ils disent chacun à leur façon ce qu'est la mode d'automne et d'hiver 1962-63. La semaine prochaine, LA TERRE DE CHEZ NOUS vous présentera un aperçu des tendances de la mode de cette année, pour votre information et votre satisfaction.

citron ont la vertu de pâlir la peau... et donc les tâches... Essayez ces produits et rappelez-vous que les tâches de rousseur n'ont jamais disparu un jour.

REPONSE A "UNE QUI EST FIDÈLE A VOTRE COURRIER" — Les gardes-bébés sont employées pour le soin des bébés dans les pouponnières d'hôpitaux et dans les crèches. Elles sont aussi employées pour prendre soin d'un ou de plus d'un bébé dans un certain nombre de familles, où pour toutes sortes de raisons il arrive que la mère ne peut prendre soin elle-même de son enfant, ou tient à le confier à une personne qualifiée qui s'y consacre entièrement dans ce cas, 24 heures par jour.

Ces écoles de puériculture exigent de leurs candidates un certificat de 9e année et 18 ans d'âge. Le cours se donne à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières et peut-être ailleurs. Vous pourriez toujours m'écrire si vous avez besoin de renseignements plus précis et d'adresses, un de ces jours.

GRAPHO - ANALYSE

par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a/s de "La Terre de Chez Nous", 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition: lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas, LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

REPONSE A "GILBERTE, 19 ANS" — Le velours et les souliers de suède se portent surtout l'hiver et l'automne. Les bijoux "brillants" comme ceux que vous me décrivez se portent aussi l'hiver, particulièrement au temps des fêtes et du carnaval et ils accompagnent habituellement une robe habillée.

REPONSE A "FLEUR DE MAI" — Comme vous n'avez que 14 ans et beaucoup de petites choses à apprendre sur la façon de vous habiller, de vous coiffer, de vous maquiller, d'entretenir votre beauté et de conserver votre grâce et votre élégance, je vous suggère de vous procurer le volume de Anita Perle, "Nous les jeunes filles" qui se vend \$1.80 aux Éditions ouvrières, 1375-A, rue St-Denis, Montréal.

réel. Vous y trouverez une réponse à plusieurs des questions que vous me posez. Voici pour les autres: tenez vos dents très propres et conservez-les le plus longtemps possible. Quand elles seront trop cariées, vous les ferez remplacer par des dents artificielles. Leur forme s'adapte sans doute à l'ensemble de votre visage et le dentiste qui vous fera un dentier devrait la répéter à peu près... — Une secrétaire de bureau est ordinairement sténo-dactylo et elle est employée à transcrire des textes, à les multiplier, à écrire des lettres, à classer des documents et de la correspondance, à faire aussi parfois de la comptabilité. Tout dépend de l'endroit où elle est employée.

REPONSE A "JENNEY" — On trouve en novembre pour vos vacances? Si c'est à Québec ou à Montréal, je vous suggère de vous vêtir fort simplement pour la saison et selon votre âge, en tenant compte de vos moyens. Vous aurez besoin d'un manteau d'automne et vous ferez bien d'avoir jupes et blouses de laine et de coton, une robe habillée pour les sorties que vous voudrez faire. — Votre poids est normal. — Je vous suggère un manteau droit ou légèrement ample, sans fourrure, en tweed ou autre tissu solide, qui conviendra en toutes circonstances. Pour un manteau d'automne et d'hiver je préfère des tons chauds et foncés de brun, de rouge ou de vert. — Jeannine signifie aimable; Mauril, qui a le teint basané; j'ignore les autres.

REPONSE A "C.P." — A 10 ans, il est sage le plus souvent de tenir compte du jugement de ses parents sur ses amis et amies. A cet âge aussi, les jeunes sentent le besoin de s'affirmer, cela fait partie de leur évolution normale, et ils s'affirment souvent en s'attachant à des personnes qui ne sont pas du tout acceptées par leur famille.

Essayez de vous comprendre et de juger si vous tenez à ce jeune homme parce que vous l'aimez vraiment et qu'il le mérite ou si vous voulez tout simplement conquérir votre autonomie d'adulte, avant le temps...

REPONSE A "BRUNETTE" — Il y a une grande poétesse de France, Marie Noél qui a écrit dans ses pages de journal de fort belles choses et très profondes sur la moquerie... Elle était à 15 ans fort coquette, et fort capable de se moquer... Elle en a pris conscience et a résolu de s'en corriger. Ce qu'elle fit. Ce ne lui fut pas facile car elle raconte qu'elle n'était ni jolie, ni attrayante et que son tour d'esprit était justement ce qui pouvait la faire remarquer et même de son entourage. Mais elle tint parole parce qu'elle avait compris à quel point la moquerie peut être inconciliable avec l'amour profond des gens et des choses. Plus tard, elle devint une des plus grandes poètes de France et sa poésie est la plus spirituelle et la plus fine qui soit...

REPONSE A "CHATAINE AUX YEUX BLEUS" — Viviane signifie vivante; j'ignore les autres ainsi que les caractéristiques de ceux qui portent le prénom de Damien.

Enrayez LA FIÈVRE DES FOINS et L'ASTHME DE L'ÉTÉ

Prenez d'un soulagement désiré de l'effortement, du mouchage, de la toux, de la respiration coupée, du renflement, et aussi des yeux larmoyants, quanta et douloureux. Des milliers de personnes souffrent pendant la saison des foins. Prenez les Capsules RAZ-MAH pour un soulagement rapide et sûr. Elles vous soulagent tout en évitant des courbatures pendant la journée. Sentez-vous mieux, travaillez mieux et dormez mieux. Prenez-les RAZ-MAH Grays 85¢ — \$1.65 à toutes les pharmacies.

COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ÉCRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS: Les prochains cours débuteront le 13 septembre 1962. L'inscription doit être faite avant le 11 septembre.

INSTITUT NERON

C. P. D-1336, Québec

INSTITUT AUDET

Études par correspondance

- Cours primaire et secondaire de 4e à 9e année
 - Cours commercial et général de 10e à 12e année
 - Cours agricole 8e, 9e, 10e année
 - Cours anglais 1er au 4e degré
- \$4.00 par mois, durée de 4 mois — Examens et diplôme
Manuels fournis — Prospectus sur demande

• DEBUT DU COURS: 7 SEPTEMBRE •

INSTITUT AUDET, C.P. 158, Dépt. 107, Limoilou, Qué. 3

Échos des fêtes du 25e anniversaire de la J.R.C.

Deux grands messages à retenir

Nous reproduisons cette semaine le texte du message de S.E. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal aux 10.000 jeunes ruraux qui fêtaient les 25 ans de la Jeunesse rurale catholique canadienne, au Collège de Québec, dimanche le 12 août. Le texte qui suit est celui qu'il avait préparé et que nous n'avons pu obtenir pour vous. Son Eminence a improvisé autour des thèmes qu'il contient, dans une vibrante allocution qui a duré près de 20 minutes.

Son Eminence apportait le message de l'Eglise aux jeunes.

La semaine prochaine nous publierons le texte de l'allocution de l'Honorable Jean Lesage, premier ministre de la province qui s'adressa aux jeunes au nom de l'Etat.

Les sous-titres et la plupart des soulignés sont de nous.



Excellence Révérendissime Monseigneur le Primat du Canada, Monsieur le Premier Ministre de la Province de Québec, Excellences, Invités d'honneur.

Mes bien chers jeunes de la Jeunesse rurale catholique,

C'est avec une grande joie que je prends part à cette démonstration de foi collective et d'enthousiasme communicatif. C'est un Evêque citadin qui vous adresse ce message, mais il le fait avec le même zèle que Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec qui dirige les destinées d'un diocèse rural.

Monsieur le Premier Ministre, vous venez d'accomplir un long voyage. Il y a quelques jours, à Vancouver, vous avez prononcé des paroles historiques et vous avez révélé encore une fois les qualités de cœur d'un grand Canadien et la force d'un homme d'Etat.

34 Le Christ était à ma place aujourd'hui

Mes bien chers jeunes, dans la liturgie du jour, l'Eglise nous transmet, en peu de paroles, deux appels que le Seigneur Jésus ferait entendre ici-même s'il était à ma place: 1o sa tendresse pour sa petite patrie; 2o les inquiétudes qui glaçaient son cœur devant l'égoïsme des hommes. Mais parce qu'il était Dieu, il pouvait proposer des remèdes à ceux qui l'écoutaient.

Je m'inspirerai de Sa parole en ces heures qui marquent le sommet de votre Congrès. L'Evangile du jour nous dit que Jésus pleura en regardant Jérusalem. L'Evangile nous révèle même le motif de cette émotion qui arrache des larmes à l'Homme-Dieu. Il vient de comprendre que ses appels à la paix ne seront pas suivis. Or, ce peuple de sa Palestine natale, il l'aime de tout son cœur. Non seulement il a vécu sur la terre, mais il appartient à une famille divine de terriens.

Quand il parle de son Père, il ne le comparera pas seulement à un agriculteur, mais il dira tout simplement: "Mon Père est un agriculteur".

Cette vérité le conduira à considérer le Royaume qu'il vient établir ici-bas comme une terre privilégiée et c'est avec la geste large du semeur qu'il jettera la semence dans les cœurs. Jésus a vécu en terrien, c'est-à-dire il considérait les champs comme des endroits privilégiés de prière. Leur silence lui permettait de vivre plus intimement avec Dieu.

La terre abandonnée devient vite stérile

Hélas! hier comme aujourd'hui, l'homme de la terre quitte facilement ce désert pour se perdre dans l'anonymat des foules citadines et pour se laisser charrier comme un fétu de paille dans le courant turbulent des villes. Pendant ce temps, la terre abandonnée devient vite stérile et les larmes du Christ ne la fécondaient pas si des cœurs généreux ne lui redonnent pas sa vraie figure. Le terrien plus qu'un autre doit avoir une vue juste de notre destinée. Sortis de la terre, nous retournerons à la terre. Même si les gestes que pose le terrien ont été mécanisés, sa vie se déroule dans la lumière de Dieu. De plus, l'homme de la terre aujourd'hui doit assumer tous les besoins de ses frères, et dans la voix infiniment juste de Dieu, il doit percevoir l'appel gémissant des soixante millions d'hommes qui meurent de la faim chaque année, c'est-à-dire près de deux cents à la seconde.

La faim dans le monde et la politique des hommes

Oh! je sais bien que la politique des hommes oublie parfois ce problème et planifie l'agriculture au point de donner des orientations qui limitent les produits de la terre et qui engendrent ainsi une plus grande misère et surtout permettent à ceux qui craignent la surpopulation sur notre terre d'enseigner des méthodes qui tuent la vie. C'est ainsi qu'en s'éloignant de la terre les hommes s'éloignent les uns des autres. Le Christ Jésus avait donc bien raison de pleurer sur Jérusalem qui avait rejeté sa paix. Cette paix n'est-elle pas encore compromise aujourd'hui? La Terre n'est plus le patrimoine de Dieu où chacun pourrait y puiser son pain dans la paix et la joie. Elle est devenue un objet de convoitise qui développe l'égoïsme personnel. Aussi, ce que beaucoup croient être de l'amour offert dans leurs discours n'est souvent que de l'égoïsme partagé avec ceux qui veulent protéger des intérêts mesquins et provoquer des rancunes meurtrières.

Un remède à ce mal universel

Chers jeunes de la Jeunesse rurale catholique, l'Eglise vous offre au XXe siècle un remède à ce mal universel: "la collaboration des uns au service de tous". Reprenez le texte magistral de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII et vous découvrirez dans son Encyclique "Mater et Magistra" des orientations qui vous permettront de connaître la volonté de Dieu sur vos destinées de ruraux. Oui, la terre est encore compromise par les passions comme elle l'était au temps de saint Paul qui nous avertit dans l'épître du jour, que la ruine de l'homme est provoquée par le jeu, la fornication et l'oubli de Dieu. Oh! je sais bien que ces paroles feront dire à plusieurs que nous sommes toujours des moralisateurs et que les vrais remèdes ne sont pas dans la morale mais dans l'économique.

Ce qu'on attend de vous

Mais justement, que peut-on attendre d'une jeunesse qui vit aujourd'hui en oubliant que les solides assises de l'avenir reposent sur l'épargne? Eblouie par une civilisation technique et sensuelle, cette jeunesse dilapide tout son héritage. Loin de moi la pensée d'inciter les jeunes ruraux à revenir au chauffage au bois, au puits servant de réfrigérateur et aux attelages à boeufs. Mais justement pour donner à sa famille la faveur de vivre dans une certaine aisance, faut-il que la jeunesse thésaurise aujourd'hui pour être prête à s'engager demain dans les grandes tâches qui l'attendent? Quelle jeune fille suivra un homme qui a déjà livré son patrimoine au jeu? Quel jeune homme unira sa vie à celle qui, fascinée par la facilité de la vie citadine, aura accepté les avances d'une convoitise que Dieu a toujours condamnée par ses Apôtres et que l'épître d'aujourd'hui condamne encore comme le plus grand mal des hommes: la fornication?

A l'épargne, la jeunesse rurale doit joindre la compétence professionnelle. Au lieu de consacrer ses budgets à conquérir l'espace, l'Etat ne devrait-il pas régler quelques problèmes sociaux qui permettraient à l'homme de développer ses ressources naturelles. Mais puisque je m'adresse à des membres vivants de l'Eglise, ce qui en ce moment doit vous caractériser, c'est une attitude générale dictée par des convictions religieuses, c'est-à-dire un sens des

(Suite à la page 22)

145 JEUNES FRANÇAIS VISITERONT CETTE SEMAINE LE QUEBEC RURAL

Une dizaine d'entre eux sont de la France rurale et deux sont des dirigeants actuels de la J.A.C. et de la J.A.C.F. de France. Ils ont profité d'un répit sur leur itinéraire pour assister à la Fête des jeunes ruraux qui avait lieu à Québec le 12 août, à l'occasion du 25e anniversaire de la J.R.C. canadienne.

Un groupe de 15 jeunes Français de 18 à 25 ans, qui visitent actuellement la province, sont arrivés à Québec le vendredi, 17 août, après une tournée qui les avait conduits à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan. Ils demeureront dans la capitale provinciale pendant près de quatre jours avant de se diriger vers les régions du Saguenay, de la Beauce et des Cantons de l'Est.

Ce voyage, effectué grâce à l'Association de cogestion pour les déplacements à but éducatif des jeunes de France (CO.GE. DEP.), sous le patronage du Haut comité de la Jeunesse, a été organisé par l'Association France-Canada et monsieur Jean-Marc Léger, dans les régions de Montréal et d'Ottawa. Le reste de l'itinéraire a été préparé par monsieur Rosaire Nadeau, officier d'administration, au service de l'information du ministère de la Jeunesse.

Voici l'itinéraire de cette visite à partir de Québec: Chicoutimi, Shipshaw, Kénogami, Jonquière, le Parc National des Laurentides, Ste-Marie de Beauce, Thetford-Mines, Asbestos, Plessisville, Victoriaville, St-Hyacinthe (visite de l'école de laiterie et de l'école des textiles de la pro-

vince), Ste-Clothilde (visite de la Hardee Farm, de la ferme de la Compagnie française régionale d'exploitation des terres noires et de la ferme expérimentale fédérale) et St-Jean (danses et chants folkloriques avec les jeunes de la région).

CO. GE. DEP.

CO. GE. DEP. est une association de cogestion pour les voyages à but éducatif des jeunes, des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de France. Elle gère les fonds qui lui sont alloués par plusieurs ministères du gouvernement français, dont les Affaires étrangères et le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, pour des activités telles que des missions à l'étranger. Une autre partie est consacrée à l'envoi d'étudiants dans les pays de la Communauté française.

L'organisation des voyages d'étude est confiée à un des mouvements de CO. GE. DEP. C'est ainsi que la session dans la province de Québec a été laissée aux soins de la Confédération nationale de la famille rurale (CNFR) dont le représentant est monsieur Richard Compagnie, directeur adjoint du Centre itinérant d'éducation populaire de cet organisme.

BILLET

J'ai écouté...

... trois hommes qui causaient à la porte de la salle de leur congrès. Durant ce temps là, les politiques agricoles s'élaborent, les problèmes se posent pour en rechercher les solutions. Quand les décisions se prendront, ils les apprendront et ne seront pas capables de faire autrement que de les dé-sapprouver.

Ces trois hommes sont de l'autre côté de la porte et commentent à leur façon des situations qu'ils n'ont pas étudiées. J'ai écouté...

... Trois garçons de vingt ans et plus. Ils sont là d'après eux, pour conduire l'automobile. Ils voudraient donc que le Gouvernement les établisse, augmente le crédit agricole, donne des octrois pour bâtir leur maison. Ils seraient heureux... Sur le perron de la salle, ils grillent des cigarettes, dégustent un "coke" et attendent des solutions cherchées par les autres. Ils comptent bien que le "père" prendra sa leçon et leur donnera son bien "clair et net" sans qu'eux, les intéressés, ils aient même fourni l'effort de l'attention... J'ai écouté...

... Trois dames assises dans le fond de la salle. Tout en jasant, elles captent un bout de phrase sans avoir soin de saisir l'ensemble de la discussion et elles font des commentaires, blâment telle directrice de ne pas avoir obtenu un octroi ou tout au moins des cours, d'avoir perdu du temps à essayer de les faire étudier. Leur petite histoire terminée, elles quittent l'arrière de la salle et vont faire leur magasinage.

En grillant une cigarette, elles ont conscience d'être à leur affaire et d'y voir. Leur devoir est accompli, elles sont là...

Enfin, j'ai écouté...
... Trois jeunes filles pim-

pantes qui ont accompagné leurs parents. Elles sont là, debout en arrière, lorgnant la gent masculine (c'est si féminin!) pour finalement quitter le congrès en disant: "Ces dé-légations là, ce n'est pas pour nous! C'est bien trop vieux!" Comme si elles étaient vouées à une éternelle jeunesse et comme si jamais elles ne devaient vivre un jour un autre âge que vingt ans.

En quittant le congrès de "Saint-Vallée", je me suis dit: Pauvres dirigeants et dirigeantes qui essaient d'apporter des remèdes à leurs déficiences, de trouver des raisons d'espérer en des jours meilleurs, de faire la lumière dans l'esprit de cette population qui prend souvent position sur une seule ligne de pensée sans se donner la peine d'en connaître d'autres et arriver ainsi à faire unité...

Ces quatre catégories de personnes forment une famille. Que rapporteront-elles de leur congrès au point de vue avancé dans les domaines qui leur sont particuliers? Plusieurs n'ont qu'une satisfaction: celle d'avoir pu se décharger sur le Gouvernement en oubliant que leur effort à eux est indispensable pour donner à chacun de ces groupements une valeur et une responsabilité humaines supposant une maturité qui porte à agir d'abord et ensuite, s'entraider collectivement.

S'il y a encore des participants distraits dans les nombreux congrès qui se tiennent un peu partout, il y en a de plus en plus qui s'y intéressent. Que les dirigeants tiennent bon, le témoignage de leur sincérité conduira à des réveils peut-être tardifs, mais réveils quand même. Tant de même, ne l'oublions pas, le temps presse plus que jamais...
Marie DUPUIS.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:
LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDÉS

BONS REVENUS

VENANT des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants, se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, compléments gratuits. Expérience non requise. Excellente opportunité. Écrivez pour échantillons. **DAVENTRY TAILORS**, Dépt. T, Casier 3014, Montréal.

DEVENEZ PATRON! Pas d'horloge à pointer. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers: remèdes, articles de toilette, savons, nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, etc., à des clients établis dans votre voisinage. Écrivez immédiatement à: **G. LAURIN**, 21 rue St-Paul Est, Montréal, P.Q.

VOTRE PROCHAIN HABIT GRATIS

500 hommes demandés pour porter et montrer nos vêtements tailés sur mesures sans que cela vous en coûte un seul sou. Gagnez jusqu'à \$30.00 par jour, plus boni, durant vos loisirs en vendant nos vêtements de qualité. Une magnifique collection d'échantillons est fournie GRATUITEMENT. Expérience non essentielle. **SIMMS TAILORING**, case 846, station "B", Montréal.

AGENCE PLEINE DE POSSIBILITÉS: Travailleurs et ambassadeurs qui cherchent travail stable et payant, vendez ligne de produits pour la maison et la ferme. Commission intéressante, avantages. **FAMILEX**, Dépt. A-9, 1400, De Lorimer, Montréal.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clippeurs, vaches, moutons, 50c hulle. Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clippeurs électriques, hulle gratuite. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, C.P. 24, St-Roch, Qué.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES testées et vaccinées, provenant des troupeaux sains du Québec et de l'Ontario. Certificat fourni. **GOYER**, 49, Grande-Côte, St-Eustache, Tél. GR. 3-7073 - GR. 3-7702.

VACHES LAITIÈRES, pur-sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la brucellose. Nous recevons ces troupeaux de 30 vaches chaque jeudi. Nos prix et la qualité de nos veaux nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous offrons toute compétition. S'adresser à: **M. LOUIS**, a.s., FERMÉ ROLLAND CHARBONNEAU, 251 Bas Grande Côte, St-Roch, Tél. National 5-9238.

HEREFORD pur-sang enregistrés, de différents âges, taures et taureaux. **ROBINSON BROS.**, Mascouche, Granit 4-2349.

NOUS recevons toutes les semaines 30 vaches laitières provenant des troupeaux d'Ontario, pur-sang ou croisés. Sous la zone fédérale pour la brucellose. Nos prix sont des plus bas. **CLAUDE DAGENAIS**, 257 Bas Sainte-Thérèse, Tél. TA. 3-2227.

BOEUF Holstein enregistré, 10 mois, père "Excellent", mère 15.222, 3.71% gras. Troupeau accrédité et listé. Lieveu McCormick, 6 peds, parfait ordre. **ROMEO ARCHAMBAULT**, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.

VOULEZ-VOUS finir vos porcs en 150 jours? Achetez des mâles pur-sang de la FERMÉ ÉTOILE BLEUE, prop. F. Keller, Vaudreuil, Qué.

HEREFORD pur sang enregistrés, de différents âges, taures et taureaux. **FLORIAN MESSIER**, 71, Lachenaie, comté L'Assomption, Tél. NO. 4-6101.

VERRATS Landrace XXX, père R.O.P. 86 - 176 - 441 - Trois Yorkshires enregistrés, tous âges, saines ou non. **MARCEL SYLVESTRE**, rang St-Dominique, St-Hyacinthe, Tél. PR. 3-1891.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

DEUXIÈME ménage, 40 ans, 2 peds. Près Montréal. Cuisine raisonnable. — 16037 ouest, boul. Gouin, St-Geneviève, Tél. MA. 6-8942.

AI BESOIN d'une jeune fille, 18-19 ans, avec expérience. Références requises. **CASE 68**, 515 Avenue Viger, Montréal, Tél. 823-2807.

JEUNE fille demandée (accepterait 2 sœurs), travail domestique, aimant enfants, \$30 par semaine; chambre, TV privées. Références exigées. Écrire à: **MME CLEMENT MASSICOTTE**, 140, rue Pagnuelo, Outremont, Montréal.

PERSONNE sérieuse aimant enfants. Pas cuisine. Famille canadienne catholique. Bon salaire. — **MME E. SANCHE**, 717, Stuart, Outremont, Montréal, Tél. 424-6981 - 272-9007.

JEUNE Fille sérieuse, expérimentée, aimant enfants. Bon salaire, chambre seule. — **MME R. LAMARCA**, 51-Bruno, comté Chambly, Tél. OL. 3-2143.

AIDE générale, à l'année, aimant les enfants, 3, chambre seule, pas de lavage - véritable foyer - \$25 par semaine. — **MME E. FRETTE**, 11430, rue Drouart, Montréal, Tél. 331-4299.

AI BESOIN aide domestique, 2 enfants. Age scolaire. Chambre privée. Salaire \$25 par semaine. Références. — **MME A. LELARGE**, 2615, rue Robitaille, St-Laurent, Tél. FE. 4-2357.

DEMOISELLE propre, honnête, travail domestique chez un chirurgien. Famille 3 enfants. — **Dr PAUL-A. GAGNON**, 3221, Place Hélène-Bouli, Carletonville, Tél. FE. 4-0202.

AIDE générale, bon chez soi, chambre privée. Enfants 14, 9, 7 ans. Accepterait électrics, bon salaire. — **MME PHILIPPE BEAUREGARD**, 10972 Waverley, Montréal, Tél. 331-5197.

TRAVAIL général maison privée, enfants 3, 7/2, 9/2. Chambre seule avec télévision. Cuisine non nécessaire. \$100.00 ou plus par mois, selon expérience. **MME JACQUES DROUIN**, 1895 Bord du Lac, Dorval (Montréal), Qué.

FILS - TISSUS - COUPONS

LISIÈRES pour tisser; toutes sortes et couleurs; demandez nos prix. **FIL À TISSER**, naturel, bobines de 1/2 lb. 2/8 - 1.01 la lb. - 2/16 - 1.10 lb.

BOUTTONS, couleurs et grandeurs assorties, 11.40 la lb. **FIL À COUDRE**, blanc ou noir, bobine 5.000 vps 1.46 la bobine. **COUVERTURE** en flanelle américaine pour bébé. Teintes pastelées assorties, toutes faites, égères imperfections. Paquet de 2 lbs pour \$4.00. **COUVERTURES EN EDREDON**, coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lbs à 0.70 la lb. \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratuits.

PRIME avec commande de \$8.00

FOYER D'ECONOMIE
 1840 rue Parthenais, Montréal.

VENTE DE COUPONS

REDUCTION 50% GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS. Toutes sortes de tissus à partir de 1/2 lb. 1/2 lb. Coupons 1/2 à 1 lb. appareillés.

FLANELLETTE fleurie et rayée pour pyjamas, (27c vps) 23 vps pour \$6.21.

CORDUROI, couleurs vives assorties, (48c vps) 13 vps \$6.24.

COTON Blanc, tout usage (17c vps) 24 vps pour \$4.08.

COTON uni de couleurs (18c vps) 22 vps pour \$3.96.

BROADCLOTH imprimé, fleuri, (25c vps) 26 vps pour \$6.50.

BROADCLOTH mercerisé de couleur (20c vps) 25 vps \$5.00.

GABARDINE uni et fantaisie (35c vps) 10 vps pour \$3.50.

GROS DRIL uni à pantalons (21c vps) 14 vps pour \$2.94.

BEDFORD CORDE à pantalons (23c vps) 17 vps pour \$3.91.

NYLON MATT fin suède, teintes vives assorties. Pour jolis pantalons d'enfants et de bébés, gilets, robes, jumpers. Paquets de 2 lbs (environ 8 vps) pour \$2.25.

TERVLENE, blanche ou barrée, pour blouses, chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lbs (environ 15 vps) pour \$3.35.

RAYONNES assorties pour pantalons, blouses, 2 lbs \$1.00.

LAINAGES assortis de 9 po. à 18 poches, 2 lbs pour \$3.00.

SERVETTE de raffine blanche et couleurs, 2 lbs \$3.00.

TISSU à linge à vaisselle et serviettes à main. Paquet de 2 lbs (environ 15 vps) \$1.20.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS. Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratuits.

SYNDICAT DES COUPONS
 Boîte postale 575 - Montréal.

BOTTINES caoutchouc aux genoux, avec lacets, vertes, 6 à 11, régulier \$6.95 pour \$2.98 - Chemises sport ou de travail, 14 à 17, \$1.58 - Gourds aluminium ou panier pour fruits, \$1.44 - Moulinets, 34c - Jeans en Denim noir, de 6 à 16 ans, \$1.77 - 30 à 42, \$2.17 - Chemises POLO, rayées et imprimées, 1 à 8 ans, 3 pour \$1.00 - Vêtements à prix avantageux aux marchands - Demandez échantillons gratuits de fils à tisser, naturel et couleurs. Catalogue illustré gratuits. **MME I. SCHAEFER LEE**, Drum-

COUPONS DE NYLON

Teintes pastelées assorties pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.

PETITS COUPONS, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lbs. (environ 50 à 70 vps carrées) pour \$3.00 le paquet.

GRANDS COUPONS, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lbs. (environ 20 à 40 vps carrées) pour \$4.10 le paquet.

DENTELLE blanche et de couleurs assorties, 1/2 livre \$2.00.

FOYER D'ECONOMIE, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

33 CANELLES fils à coudre \$1.00, assorties. Port payé. Catalogue gratuit. **SCHAEFER**, Drummondville, Québec.

HOMMES DEMANDÉS

MECANICIEN demandé pour un garage coopératif dans une localité rurale. Soudure, électricité, réparation et entretien de l'outillage agricole surtout les tracteurs. Disposition à perfectionner ses connaissances en mécanique agricole. **CASIER POSTAL NO. 65**, 515 Avenue Viger, Montréal.

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GENERAL D'INVESTIGATION**, Dépt. 7, 10790, rue André-Jobin, Montréal 12, P.Q. et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

JEUNE HOMME pour aider à l'année sur ferme laitière; logé, nourri, bon salaire. Téléphonez immédiatement, frais renversés, 29 J. - **HENRI RINFRET**, St-Zotique, comté Soulanges.

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général sur la ferme. Bon salaire. — **YVON BEAUDRY**, St-Basile, comté Iberville, Tél. AX. 3-6133.

INSTITUTRICES DEMANDÉES

INSTITUTRICES diplômées demandées pour enseigner lère à 7ième. Années mixtes. Références exigées. S'adresser à: **LOUIS ROUSSEAU**, sec.-tr., COMMISSION SCOLAIRE ST-CHLOTHILDE, Ste-Clotilde, Cte Châteauguay. Tél.: 826-4282.

3 INSTITUTRICES diplômées demandées pour classes 3e, 4e, 5e, 6e et 7e années. Salaire de \$2.50 à \$3.00. S'adresser à: **FRANÇOIS PICHE**, Brébeuf, comté Terrebonne, Tél. 425-2400.

MACHINES - OUTILLAGE

LES systèmes à faire CHORE-BOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228 boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

A PRIX SPECIAL, comme neuf: serresseuses automatiques - Auto-canotier avec moteur \$55 - modèle de table, sans moteur \$30 - Victor & St-Anselme \$17.50 - Extracteur de jus \$10 - Egrenuse de blé d'Inde vert \$42, blé d'Inde noir \$7. — **J.-B. MONTAMBEAULT**, Bala-can, Qué.

LIEUSE à grain Massey-Harris 6 peds, 2 ans d'usage - 2 batteuses Dion 22 x 32, \$650.00, une 22 x 38, \$750.00, avec passes à tréfle. **EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENRG.**, 117 boul. Sauvé, St-Eustache, NA. 7-4331.

ARRACHE-PATATES, 2 rangs, John Deere, comme neuf. Coupe-fourrage John Deere No 12, combiné foin et blé d'Inde - Andaineuse Cock-shutt 10 peds - Tracteur John Deere "M" avec charrette, deux versoirs, faucheuse 7 peds et herse 24 disques. Cultivateur Agrotiller No 415 - Pompes à eau - Abreuvoirs à cochons - Balances 500 et 1,000 lb. G.E. ST-PIERRE & FILS LIMITEE, C.P. 8, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND.

PLUSIEURS moissonneuses 6, 7, 8 peds, avec prise de force, sur caoutchouc - de marques différentes. Charrues de toutes sortes, refroidisseurs à lait. **GUY LALIBERTE**, (Joseph), St-Isidore, Cte Dorchester. Tél.: 446-3267.

10 LIEUSES à grain de 5, 6, 7 peds sur pneus et sur roues d'acier - 3 de 8 peds avec prise de force pour pneus et 1 sur roues d'acier. Plusieurs de ces lieuses sont très peu usagées. **J.B. GIRARD**, 101 rue Bourdages, St-Denis, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 57 5 4.

MOULIN à battre International 22 x 38 - compresseur de minots sur pneus, 7 ans d'usage - table à tréfle polie de fibre, comme neuve. **EUSTACHE PRUD'HOMME**, St-Eustache, R.R.2, Rivé Sud, Cte Deux-Montagnes.

BATTEUSES Dion 22 x 32 et 22 x 38, légèrement usagées, complètes sur caoutchouc, à 50% du prix de neuves, avec garantie 3 mois. — **NOEL LEDUC**, Alfred, Ontario. Tél. soir, 679-2775.

A VENDRE: 5 lieuses, 6 et 7 p. - charrue tractant hydraulique - batteuse automatique - faucheuse, vis, souffleur à grain. — **JEAN-MARIE BEAUBER**, St-Casimir, Cte Portneuf, Tél. 4-5-2.

REFROIDISSEUR à lait "Fédérale" 12 bidons. Lieuse à grain avec prise de force - **FERME ECOLE D'AGRICULTURE**, Mont-Laurier, Cte Labelle. Tél.: 2 M.

1 MOISSONNEUSE-BATTEUSE internationale, 10 peds de coupe - pick-up - tracteur 560 - loader - chariot à fumier avec rail - wagon de ferme sur pneus. Abandon de la culture. — **JEAN-PAUL PATENAUE**, Beaufort, FO. 7-3880.

EQUIPEMENT de garage à vendre. S'adresser à: **ROLLAND MAYNARD**, 1914, boul. des Laurentides, St-Eustache, Tél. 443-1312.

REMÈDES

Vous avez tout essayé sans succès. — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 3 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. **LES SEMENCES LAYAL**, 450, boul. Labelle, Chomedey, Montréal 40.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

NOUS détaillons tous produits pharmaceutiques à l'exception des prescriptions. Toutes les commandes envoyées par maille C.O.D. — **COMPTOIR POSTAL ROUSSEAU**, C.P. 150, Châteauguay-Centre, Qué.

TERRES À VENDRE

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300.00. Conditions, \$10.00 comptant, balance \$3.00 par mois sans intérêt. Écrivez à **SENNEVILLE RANCH**, La Baie, comté d'Yamaska, Québec.

TERRES et commerces à vendre. Pour renseignements, écrire aux **IMMEUBLES DION, L'ANGE-GARDIEN**, comté de Rouville, P. Qué.

TERRE 63 arpents en culture, à St-Eugène, comté Drummond. Prêt agricole. Maison réparée, intérieur et extérieur. Prix: \$5,000. — **F. VIGNEAULT**, 2825, rue Page, St-Hyacinthe.

ROUTE NATIONALE, 3 milles du village de Gentilly, terre 140 arpents: électricité, eau courante, avec ou sans rouliers, bons bâtiments. Échangerais pour une autre propriété. **PATRICK DELISLE**, Gentilly, Cte Nicolet, Tél.: Gentilly 29.

BELLE FERME, 180 arpents, 20 en bois, culture générale, près Trois-Rivières. Avec ou sans rouliers, commodités de ville, bonnes conditions. S'adresser à: **NESTOR POISSON**, St-Marie de Blandford Cte Nicolet.

A PIERREVILLE, terre de 215 arpents, 2 maisons, poulailler pour 5,000 poules, 11/2 arpent frontage sur Lac St-Pierre, 800 érables, occupation immédiate. S'adresser à **BERNARD LABERGE**, rue Principale, St-Eustache, Qué. Tél.: NA. 7-4002.

TERRE à vendre, roulant complet lait expédié à Montréal. Cause: mortalité. — **MME GREGOIRE CHOQUETTE**, R.R. 1, Mariville, comté Rouville.

TERRE bien bâtie, 20 milles de Montréal, 64 arpents culture, 30 arpents jardinage. **THEODORE LAHAIE**, Cte St-Louis des Bourgeois, St-Augustin, comté Deux-Montagnes.

TERRE FRANÇE, planche, 100 arpents. Bâtiment comble français, longueur 120 peds, largeur 35 peds. Maison 8 pièces. Sucre 1,000 en-faites, bornée par lac St-Paul. S'adresser à: **REMI DORION**, St-Gregoire, Cte Nicolet.

TERRE A VENDRE

à Ste-Monique, Cte Nicolet

220 arpents, 200 en culture, 47 têtes de bétail Holstein de choix dont 35 vaches laitières. Nettoyage d'étable, 1 traveuse en verre "Boit Tank" de 6 mcs. Gros roulier, quota de lait 63 bidons par semaine. A vendre d'ici 12 jours, pour plus d'information, s'adresser à:

Lorenzo ST-ARNAUD
 de St-Wenceslas, P.Q.

120 ARPENTS, à 50 milles de Québec, roulant et animaux. Cause maladie. **EMILE HEBERT**, Lecterville, Cte Lotbinière, R.R.1.

PHILOMENE



Répondez!

Cette nouvelle série d'émissions m'a plu dès le début. La formule est originale. L'interviewer sait se faire oublier et les invités ont quelque chose à dire. "Vous êtes reporter" deux fois la semaine à C.B.F.T., le mardi et jeudi à 7 h 15.

Jacques Languirand interroge des personnalités du monde politique, artistique ou journalistique. Les noms des invités étant connus à l'avance, on demande aux téléspectateurs d'envoyer les questions qu'ils aimeraient eux-mêmes poser aux invités. Jusqu'ici, des hommes aussi différents entre autres que René Lévesque et Paul Dupuis, Roger Lemelin et Robert Lapalma ont subi le feu de la question.

L'émission a un défaut, elle est trop courte. Quinze minutes, c'est insuffisant pour que l'invité puisse s'exprimer complètement et librement. Languirand et sa barbe sont sympathiques. Ils ne nous ennuiant pas. Jusqu'à maintenant, l'émission fut plus qu'intéressante.

"Tic-Taquin," ça ne veut rien dire et l'émission qui porte ce nom non plus. Une variante de programme-questionnaire animé par Louis Morisset. Quelques comédiens et comédiennes connus nous révélaient, la semaine dernière, la minceur de leur savoir. Il n'y a pas qu'à "La Poule aux oeufs d'or" que des concurrents soient ridicules. A la simple question suivante: "En musique, il y a trois clefs, la clef de sol, la clef de fa et l'autre quelle est-elle?" Une comédienne fort connue répondit sans broncher: "La clef de fa dièse"...

Quelques-uns des participants n'ouvrirent pas la bouche de la demi-heure. Ce sont des sages ou des ignorants?... Ce genre d'émission, à moins d'avoir une petite pointe humoristique en elle-même ou d'être animée par des participants fort érudits ou spirituels, manque souvent la cible.

Par contre, le lundi soir, dans ce genre de programme-questionnaire, le toujours aimable Jean-Paul Nolet anime l'émission "Casse-tête." L'idée de base est originale. On doit identifier un personnage à l'aide de différents éléments. Sa photo est graduellement complétée au fur et à mesure que les éléments le permettent. Plus souvent qu'autrement, les participants font preuve de culture et d'à-propos.

Au cours de l'hiver, cette émission était projetée parmi les programmes féminins de l'après-midi. On l'a jugée digne de figurer en soirée. Le public y trouve son compte.

Les grands ancêtres du défunt "Nez de Cléopâtre" peuvent dormir en paix. La relève est parfois digne d'eux.

MARIE-STÉPHANE



Jean Deslauriers

Félix Leclerc

Guy Mauffette

Le chef d'orchestre Jean DESLAURIERS, le chansonnier Félix LECLERC et l'expert mélomane et comédien Guy MAUFFETTE seront les juges canadiens du 3e CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANSON, auquel participent la France, la Suisse, la Belgique et le Canada. Le concours est officiellement ouvert au public. Tous ceux qui désirent prendre part au concours peuvent obtenir les renseignements nécessaires soit en téléphonant à Roger de Vaudreuil, au numéro 868-3211, poste 630, soit en écrivant à Roger de Vaudreuil "Chansons sur mesure", Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal. Cette année, le Concours revêtira un éclat tout particulier puisque c'est le Canada qui reçoit la France, la Belgique et la Suisse.

Deux grands...

(Suite de la page 20)

responsabilités et une collaboration à l'établissement du règne de Dieu dans cette petite patrie où Dieu vous a placés. Avant de pacifier le Congo, ce qu'il faut faire! Avant de donner de nouvelles frontières au Laos, ce qu'il faut faire! Avant de démolir le mur de Berlin, ce qu'il faut faire! Avant tout cela, et pour faire cela, il faut tout d'abord s'unir dans un effort communautaire réel et local qui permettra de mettre toutes les forces du groupe au service d'un idéal vécu. Il est donc

grand temps de faire disparaître nos divisions et surtout de ne jamais céder aux trahisons des plus lâches. Oui, que se multiplient les centres d'éducation pour former la jeunesse rurale. Que s'élabore un système d'éducation propre à redonner aux gens de la terre le sens de leur dignité et de la nécessité de leur mission. Le terrien donne le pain au monde, mais la liturgie du jour ne rappelle-t-elle pas l'un des plus beaux passages de l'Evangile: "Celui qui mange ma chair demeure en moi et je demeure en lui." Ce froment que le terrien donne à l'hom-

me, Dieu s'en emparera pour le transformer en sa chair et en son sang, les seuls remèdes efficaces qu'il a donnés au monde pour le sauver.

Ainsi, un jeune rural "engagé" doit communier tous les dimanches s'il veut avoir la force de transformer son milieu et surtout s'il veut découvrir dans chaque frère épi de son champ l'amour fort de la patrie et dans chaque homme un collaborateur aux oeuvres de paix.

Cardinal P.-E. LEGER,
Archevêque de Montréal

Films à l'affiche de la télévision du 26 août au 2 septembre 1962

MONTRÉAL, Canal 2 (CBFT)

OTTAWA, Canal 9 (CBOFT)

MONCTON, Canal 11 (CBAFT)

JONQUIÈRE, Canal 12 (CKRS-TV)

DIMANCHE, 26 août

1h.30 — CHERI, FAIS-MOI PLEUR
Français, 1958. Comédie ludique de Jack Pinet. — Inégal. Num. beaux clichés. Quelques bonnes trouvailles. Darryl Cowi très drôle. — Légèreté de certaines attitudes. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — LES FEMMES SONT MARIÉES
Français, 1947. Comédie. — Histoire agréable menée avec fantaisie sur un rythme allégre. Ensemble un peu trop bavard. — Valeurs conjugales traitées à la légère. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — DOSSIER NOIR
Français, 1955. Drame. — Plusieurs éléments de valeur dans cette oeuvre puissante: thème, construction dramatique, dialogues, photo, interprétation. — Dénonciation violente de l'appareil judiciaire français. Personnage taré. Pessimisme. — Adultes, des réserves.

MARDI, 28 août

1h.30 — NÉCROSIS
(Voir ci-dessus.)
1h. — VIOLENCE SOUS LES TROPIQUES
Allemand, 1956. Drame. — Intrigue conventionnelle. Bons acteurs. — Jalousie, cupidité, chantage. Climat de frayeur utilisé avec une nuance de sadisme. — Strictement pour adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LA FAMILLE FENOULLARD
Français, 1959. Comédie familiale.

MONTRÉAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 26 août

1h.15 — LE POIDS D'UN MENSonge
Américain, 1945. Drame psychologique. — Intrigue artificielle et mince. Réalisation correcte. Très bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES ÉTOILES DE MIDI
Français, 1957. Documentaire romantique. — Film prenant. Réalisation soignée. Belle photographie. — Courage. Maîtrise de soi. Solidarité humaine. — Tous. A voir.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — GAS-OIL
Français, 1955. Drame d'aventures. — Réalisation assez soignée. — Adultes.

SAMEDI, 1er septembre

1h.30 — LE PAYS DE LA HAINE
Américain, 1957. Drame. — Inégal, mais intéressant. Jeu sobre et puissant de Chandler. — Film d'une inspiration élevée. Scènes très dures. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — L'AFFAIRE STYX
Allemand, 1955. Comédie policière. — Interprétation sans relief. Réalisation moyenne. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LE ROI PANDORE
Français, 1947. Vaudeville. — Bourvil mène le bal. Des moments très drôles. Certaines longueurs. — Ensemble plutôt vulgaire. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES JOYEUX PELERINS
Français, 1951. Comédie musicale réalisée et interprétée par Fred Pasquali. — Thème mince. Manque de rythme. Très souvent laborieux. Passages amusants. Interprétation faible. — Adultes et adolescents.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — LA NUIT DÉCISIVE
Allemand, 1940. Drame passionnel. — Scénario et réalisation conventionnels. — Thème pour adultes.

MONTRÉAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 26 août

1h.15 — LE POIDS D'UN MENSonge
Américain, 1945. Drame psychologique. — Intrigue artificielle et mince. Réalisation correcte. Très bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES ÉTOILES DE MIDI
Français, 1957. Documentaire romantique. — Film prenant. Réalisation soignée. Belle photographie. — Courage. Maîtrise de soi. Solidarité humaine. — Tous. A voir.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — GAS-OIL
Français, 1955. Drame d'aventures. — Réalisation assez soignée. — Adultes.

SAMEDI, 1er septembre

1h.30 — LE PAYS DE LA HAINE
Américain, 1957. Drame. — Inégal, mais intéressant. Jeu sobre et puissant de Chandler. — Film d'une inspiration élevée. Scènes très dures. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — L'AFFAIRE STYX
Allemand, 1955. Comédie policière. — Interprétation sans relief. Réalisation moyenne. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LE ROI PANDORE
Français, 1947. Vaudeville. — Bourvil mène le bal. Des moments très drôles. Certaines longueurs. — Ensemble plutôt vulgaire. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES JOYEUX PELERINS
Français, 1951. Comédie musicale réalisée et interprétée par Fred Pasquali. — Thème mince. Manque de rythme. Très souvent laborieux. Passages amusants. Interprétation faible. — Adultes et adolescents.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — LA NUIT DÉCISIVE
Allemand, 1940. Drame passionnel. — Scénario et réalisation conventionnels. — Thème pour adultes.

MONTRÉAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 26 août

1h.15 — LE POIDS D'UN MENSonge
Américain, 1945. Drame psychologique. — Intrigue artificielle et mince. Réalisation correcte. Très bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES ÉTOILES DE MIDI
Français, 1957. Documentaire romantique. — Film prenant. Réalisation soignée. Belle photographie. — Courage. Maîtrise de soi. Solidarité humaine. — Tous. A voir.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — GAS-OIL
Français, 1955. Drame d'aventures. — Réalisation assez soignée. — Adultes.

SAMEDI, 1er septembre

1h.30 — LE PAYS DE LA HAINE
Américain, 1957. Drame. — Inégal, mais intéressant. Jeu sobre et puissant de Chandler. — Film d'une inspiration élevée. Scènes très dures. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — L'AFFAIRE STYX
Allemand, 1955. Comédie policière. — Interprétation sans relief. Réalisation moyenne. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LE ROI PANDORE
Français, 1947. Vaudeville. — Bourvil mène le bal. Des moments très drôles. Certaines longueurs. — Ensemble plutôt vulgaire. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES JOYEUX PELERINS
Français, 1951. Comédie musicale réalisée et interprétée par Fred Pasquali. — Thème mince. Manque de rythme. Très souvent laborieux. Passages amusants. Interprétation faible. — Adultes et adolescents.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — LA NUIT DÉCISIVE
Allemand, 1940. Drame passionnel. — Scénario et réalisation conventionnels. — Thème pour adultes.

MONTRÉAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 26 août

1h.15 — LE POIDS D'UN MENSonge
Américain, 1945. Drame psychologique. — Intrigue artificielle et mince. Réalisation correcte. Très bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES ÉTOILES DE MIDI
Français, 1957. Documentaire romantique. — Film prenant. Réalisation soignée. Belle photographie. — Courage. Maîtrise de soi. Solidarité humaine. — Tous. A voir.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — GAS-OIL
Français, 1955. Drame d'aventures. — Réalisation assez soignée. — Adultes.

SAMEDI, 1er septembre

1h.30 — LE PAYS DE LA HAINE
Américain, 1957. Drame. — Inégal, mais intéressant. Jeu sobre et puissant de Chandler. — Film d'une inspiration élevée. Scènes très dures. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — L'AFFAIRE STYX
Allemand, 1955. Comédie policière. — Interprétation sans relief. Réalisation moyenne. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LE ROI PANDORE
Français, 1947. Vaudeville. — Bourvil mène le bal. Des moments très drôles. Certaines longueurs. — Ensemble plutôt vulgaire. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES JOYEUX PELERINS
Français, 1951. Comédie musicale réalisée et interprétée par Fred Pasquali. — Thème mince. Manque de rythme. Très souvent laborieux. Passages amusants. Interprétation faible. — Adultes et adolescents.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — LA NUIT DÉCISIVE
Allemand, 1940. Drame passionnel. — Scénario et réalisation conventionnels. — Thème pour adultes.

QUÉBEC, Canal 4 (CFCM-TV)

LUNDI, 27 août

1h.15 — L'APPEL DE LA VIE
Français, 1937. Drame, avec Victor Francen et Suzy Prim. — Bonne technique. — Adultes, des réserves.

MARDI, 28 août

1h.15 — L'ASSASSIN PARIÉ
Américain, 1953. Drame policier, avec Broderick Crawford. — Un bon policier. Forte tension dramatique. Bonne création d'atmosphère. Interprétation consciencieuse. — Thème dur. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.15 — L'APPEL DE LA VIE
Français, 1937. Drame, avec Victor Francen et Suzy Prim. — Bonne technique. — Adultes, des réserves.

JEUDI, 30 août

1h.15 — DEUX MILLE FEMMES
Britannique, 1945. Comédie dramatique. — Un certain rythme assaisonné d'un peu d'humour. Situations invraisemblables. — Scènes d'un goût discutable. — Adultes, des réserves.

VENDREDI, 31 août

1h.30 — MA FEMME EST UNE PANTHÈRE
(Voir plus haut, canal 2.)

SAMEDI, 1er septembre

1h.30 — LE PAYS DE LA HAINE
Américain, 1957. Drame. — Inégal, mais intéressant. Jeu sobre et puissant de Chandler. — Film d'une inspiration élevée. Scènes très dures. — Adultes.

LUNDI, 27 août

1h.30 — L'AFFAIRE STYX
Allemand, 1955. Comédie policière. — Interprétation sans relief. Réalisation moyenne. — Adultes.

MERCREDI, 29 août

1h.30 — LE ROI PANDORE
Français, 1947. Vaudeville. — Bourvil mène le bal. Des moments très drôles. Certaines longueurs. — Ensemble plutôt vulgaire. — Adultes.

JEUDI, 30 août

1h.30 — LES JOYEUX PELERINS
Français, 1951. Comédie musicale réalisée et interprétée par Fred Pasquali. — Thème mince. Manque de rythme. Très souvent laborieux. Passages amusants. Interprétation faible. — Adultes et adolescents.

LA REVUE DES MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs de catégories A-Gros et A-Moyens a ralenti au cours de la semaine dernière et les prix ont brusquement baissé. A ces prix réduits, les ventes se sont améliorées, les approvisionnements se sont bien écoulés et la demande se continue stable au cours de cette semaine.

Les approvisionnements de toutes volailles furent adéquats. Les poulet de grill se sont très bien vendus et la demande pour le poulet lourd fut bonne. Le marché de la poule se continue tranquille. La vente du dindon à griller fut stable.

Volailles en boîtes

Semaine finissant
LUNDI, LE 20 AOUT 1962
POULETS ABATTUS
(6 livres et plus)

34c-35c
(4 1/2 et moins de 6 livres)
29c-30c
(3 1/2 et moins de 4 1/2 livres)
27c...
Poulets à griller et à frire
26c
Poulets éviscérés en vrac
(5 livres et plus)
49c-50c
(4 et moins de 5 livres)
43c-44c
(3 et moins de 4 livres)
40c-41c
Poulets à griller et à frire
(sous glace)
35c-36c

POULES ABATTUES

(De 5 1/2 livres et plus)
25c-26c
(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)
19c-21c
(Moins de 4 1/2 livres)
13c-16c
Poules éviscérées en vrac
(5 livres et plus)
37c-39c
(4 et moins de 5 livres)
36c-37c
(Au-dessous de 4 livres)
29c-30c

JEUNES DINDONS

Moins de 8 livres
42c-44c
Canards
48c-50c

Volailles vivantes

POULES

Prix aux producteurs, à Montréal
livres et plus
19c -20c
4 1/2 et moins de 6
12c -13c
Moins de 5 livres
10c -11c

POULETS

1/2 livres et plus
28c
livres et moins
de 6 1/2 livres
22c
livres et moins
de 5 livres
21c
Poulets à griller et à frire
21c

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 10 livres
26c -26c 1/2
Dindons adultes
Moins de 20 livres
28c -29c
Dindons 20 lb et plus
26c -27c
Canards
29c -30c

Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUF TRIÉS	
(caisses gratuites)	
Atra-Gros	49c
Gros	48c
Moyens	46c
Petits	31c
De-Wee	19c
	34c
	25c
Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)	
Atra-Gros	54c -56c
Gros	53c -55c
Moyens	51c -53c
Petits	36c -37c
Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)	
Atra-Gros	61c -65c
Gros	59c -63c
Moyens	57c -61c
Petits	41c -45c

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

LUNDI, 20 AOUT 1962

POMMES — Jaunes transparentes 1.00-1.50; Duchesses 75-1.25; Melba 1.50-1.75 le minot.
BLUETS — 9.00/24 ptes; 3.25-3.50 le panier de 11 ptes.
AUBERGINES — 3.00 la doz.
BETTERAVES — 25-45c la doz. de paquets; 1.25-1.50 les 50 lb.
BLÉ D'INDE — No 1, 20-25c; no 2, 15-18c la douzaine.
BROCOLI — 2.00 la douzaine.
CAROTTES — 40-50c la doz. de paquets; 1.50-1.75 les 50 lb.
CELERI — 1.25-1.50; petit, 75c la douzaine; 2.50-3.00 le cageot.

CHICOREE et ESCAROLE — 75c-1.00 le cageot.

CHOUX — 1.75, choux rouges 1.50; frisés ou savoie 2.00 le cageot.

CHOUX DE BRUXELLES — 5.00 les 16 ptes.

CHOUX CHINOIS — 1.00-1.25 le cageot.

CHOUX FLEURS — 2.00-2.25 la douzaine.

CONCOMBRES — 40-60c doz.

COURGES — Marrow, 1.00; Hubbard squash 3.00 la doz.

EPINARDS — 1.25 le boisseau; 1.75 les 12 cellos de 10 oz.

FEVES — Jaunes 1.50-1.75; vertes 1.75 les 20 livres.

LAITUE — en feuilles, frisée ou simpson .90-1.00; Romaine, 1.00-1.25/12; Boston 1.50 les 2 douzaines; iceberg 1.00-1.25 le cageot.

MELONS — Oka, 4.00 la doz.

NAVETS — .35c le paquet de 6; 1.00-1.25 les 50 livres.

OIGNONS — Spring .40-50c; gros, .75-1.00 la douzaine de paquets suivant la grosseur, 3.00-3.25 les 50 livres.

PANAIIS — 2.50 les 12 cellos de 24 onces; 4.00 le boisseau; 2.00 le demi boisseau.

PERSIL — .40-50c la douzaine de paquets.

PIMENT — Vert doux 1.50 la boîte; 2.25-3.00 le boisseau.

POIREAUX — .50-75c la douz.

RADIS — .40-50c la doz. de paquets; 1.75 les 30 cellos.

TOMATES — Rouges, .75c-1.00; roses 1.25-2.00 la boîte suivant la qualité; .60-70c le panier de 11 ptes.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi le 20 août 1962.

Les arrivages: 909 bovins, 481 veaux, 196 porcs et 193 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, cette semaine, étaient de 292 têtes de plus que la semaine dernière et se composaient de 375 bouvillons, 474 taures et vaches et 60 taureaux. Malgré des arrivages plus nombreux, le marché était actif à la suite d'une bonne demande et les prix payés sont demeurés stables à la semaine dernière.

Les porcs se sont échangés à des prix stables à ceux de lundi dernier, soit \$32.25 pour la catégorie "A". Les prix des truies sont demeurés les mêmes à \$21.00 et \$22.00.

Le marché sur les agneaux et moutons était passablement actif et les prix payés sont demeurés stables à ceux de la semaine dernière.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 20 août 1962.

Les arrivages: 463 bovins, 523 veaux, 120 porcs et 35 agneaux et moutons.

Malgré des arrivages un peu moins nombreux, le marché est demeuré actif à la suite d'une demande assez bonne et les prix payés étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Le marché des veaux était actif sur toutes les catégories et les prix payés étaient entièrement stables à ceux de la semaine précédente.

Les prix des porcs n'étaient pas encore établis au moment de la rédaction de cette page.

Les transactions sur les agneaux et moutons s'effectuaient à des prix à peu près stables à ceux de la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.
Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.
Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.
Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701 Montréal — Tél. 844-9511.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, LUNDI, 20 AOUT 1962

Marché de Pointe St-Charles		Marché de l'Est	Marché de Toronto
A—Prix de base ..	32.25		33.20-33.35
B—	31.25		32.20-32.35
C—	29.25	Prix	30.20-30.35
D—	29.25		30.20-30.35
Légers ..	23.75	non	29.70-29.85
Lourds ..	23.00		29.95-30.10
Extra-lourds ..	21.00	établis	24.90-28.35
Semi-castrats ..	24.25		26.20-26.35
Truies ..	21.00-22.00		

Les oeufs du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 13, 14, 15 août 1962

MARCHÉ de l'OUEST		MARCHÉ de l'EST	
Porcs		Porcs	
Prix des porcs .75 à \$1.00 moins cher cette semaine. Les truies sont demeurées stables.		Prix des porcs stables à .75 moins cher. Prix des truies stables.	
Catégorie A	\$32.25 — \$32.50	Cat. A	20 à \$32.00 97 à \$31.50 264 à \$31.50 plus .80 ch. 60 à \$32.00 plus .80 ch.
Truies	\$21.00 — \$22.00	Truies Flupart	\$21.00 plus .80 ch.

L'agriculture vue de Québec

QUÉBEC (Spécial) — "L'action du gouvernement de la province de Québec peut parfois sembler éloignée de la réalité, mais c'est qu'elle vise à produire des effets à long terme. On n'en comprend peut-être pas toujours la portée et la signification, mais il reste qu'aujourd'hui, la province n'est plus ce qu'elle fut durant des générations."

Cette prise de position fut officiellement transmise par le premier ministre, l'hon. Jean Lesage lui-même, aux membres de la Jeunesse Rurale catholique à l'occasion du 25^e anniversaire de fondation de ce mouvement. Il y a quelques jours à peine.

L'agriculture

Et portant son action plus spécifiquement sur les problèmes ruraux, M. Lesage a ajouté: "Les transformations inévitables que doit connaître l'agriculture ne doivent pas mettre en danger certaines des valeurs humaines que l'agriculture a toujours su faire naître et protéger".

Hommage aux agriculteurs

"En tant que rempart, dans le passé, contre l'assimilation culturelle et religieuse, a soutenu encore le premier ministre, la classe agricole représentée plus pour nous que tout autre groupe ethnique vivant au pays. La régénération et le dynamisme de la province de Québec surprennent les observateurs. Et voilà que la province s'apprête à augmenter le niveau d'éducation et de culture de son peuple, à reconquérir son indépendance économique et à procurer, à tous ceux qui y vivent, un niveau de vie convenable. Dans le domaine agricole, de nouvelles possibilités s'offrent aussi et les jeunes doivent en profiter pour se perfectionner sur le plan professionnel."

Equipement intellectuel

Secondant le premier ministre, M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture devait aussi souligner que "la situation économique de l'agriculture québécoise, comme celle des pays sous-développés, résulte, avant tout, d'un état culturel et c'est pourquoi, pour relever l'agriculture du Québec, l'action première du gouvernement doit porter sur l'équipement intellectuel de l'agriculture."

La technique en cause

Les problèmes de l'agriculture sont complexes. Les nouvelles

techniques impliquent de nouvelles connaissances. C'est pourquoi l'agriculteur se doit de s'instruire chaque jour pour connaître les progrès scientifiques. Il est vrai que l'agriculture est à la base même de la civilisation et qu'elle fut au pays, longtemps, la principale industrie, jouant un rôle de premier plan sur l'économie nationale. Mais aujourd'hui elle apparaît en déclin relatif devant les progrès de l'industrie manufacturière.

Et le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, devant les ministres et sous-ministres de l'agriculture du pays, d'avancer deux raisons maîtresses qui, selon lui, expliquent cette évolution: la mécanisation des fermes qui réduit le personnel et l'industrialisation dans les cités et villes qui attire la main d'œuvre.

Conséquemment pour répondre aux besoins du temps, le cultivateur doit forcément modifier son comportement habituel. Le progrès est exigeant. Il oblige l'étude. C'est pourquoi le gouvernement escompte sur l'appui des parents pour stimuler les jeunes vers l'étude technique agricole dont les cours commenceront en septembre à St-Hyacinthe et Ste-Anne de la Pocatière. La génération nouvelle doit répondre aux exigences du temps et se moderniser.

Enseignement spécialisé

C'est au coût de \$2.400.000 que la corporation du collège cède au ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation, l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, la ferme de 300 acres, tout l'ameublement, les troupeaux et les accessoires.

Cette école sera transformée en institut d'enseignement technique agricole et, dès septembre prochain, pourra recevoir jusqu'à 300 élèves. Une autre ferme fut aussi acquise dans cette région pour être convertie en centre d'expérimentation pour la reproduction des semences-souches des pommes de terre. Ce sera même, selon le ministre, M. Alcide Courcy, le premier centre d'expérimentation du genre en Amérique du Nord.

Autre école

L'on devrait entreprendre bientôt la construction au coût approximatif de \$4 millions, de la future école d'enseignement technique agricole à St-Hyacinthe pour y recevoir, là aussi, 300 élèves appelés à devenir techniciens agricoles. Les terrains, à cette fin, ont déjà été acquis par le ministère de l'agriculture. En septembre prochain, à la rentrée des élèves, l'enseignement sera

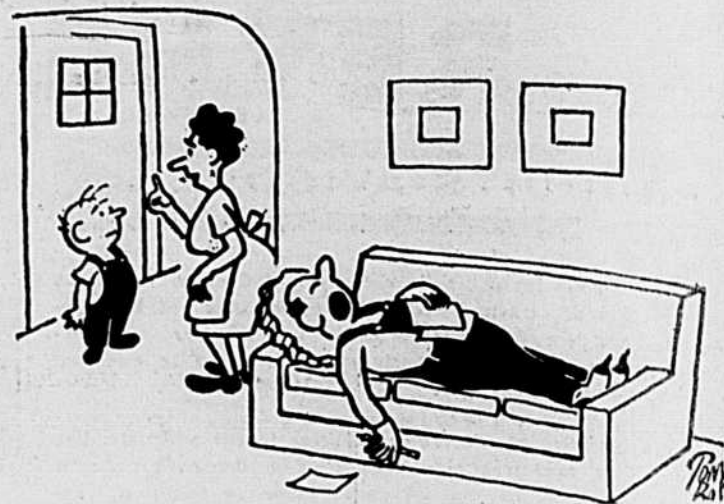
donné à l'école de l'industrie laitière.

Les surplus de bois

Pour prévenir l'accumulation des surplus de bois coupé par les cultivateurs et colons et destiné aux industries de pulpe et papier, le gouvernement provincial refusera d'entreprendre des démarches pour écouler le bois coupé après le premier juin 1963. Les coupes de bois, à compter de cette date, devront nécessairement faire l'objet de négociations avec les compagnies pour les ventes en 1964.

La ministre des terres et forêts, M. Bona Arsenault, veut ainsi éviter que la loi permettant au ministère de forcer les compagnies papetières à acheter le bois des cultivateurs à un prix déterminé, serve de levier pour la destruction de nos boisés de ferme.

Cette mesure s'avérera nécessaire pour protéger cette richesse naturelle. D'ici cinq ans, selon M. Arsenault, certaines régions seront complètement dépourvues de leurs boisés car certains lots sont déjà "saignés" à blanc. La nouvelle mesure veut ainsi amener les exploitants privés à se discipliner eux-mêmes afin de ne pas inonder le marché et de ne pas dépouiller les terres boisées du Québec.



— "Surtout, ne dérange pas ton père, il se concentre!"

Rencontre avec M. Balcer

LA FCA S'OPPOSE A L'ABANDON DES LIGNES DE CHEMINS DE FER

La Fédération canadienne de l'agriculture a demandé hier à M. Balcer, ministre des Transports, de faire cesser immédiatement les procédures de la Commission des Transports concernant l'abandon de certaines lignes de chemins de fer.

La délégation de la Fédération, dirigée par M. H.H. Hannam, a déclaré au ministre qu'une politique nationale est nécessaire dans ce domaine. Cette politique concernerait les opérations du CNR et du CPR et permettrait de renoncer méthodiquement à certaines lignes, si nécessaire, au cours d'un certain nombre d'années.

En attendant, ajoute la Fédération, on ne devrait étudier aucune autre demande concernant la suppression de certaines lignes, tant que cette politique ne sera pas mise au point.

Parmi les membres de la délégation qui s'est rendue dans la capitale fédérale se trouve M. Fernand Falardeau, directeur des services de Transport de la Coopérative fédérée du Québec.

pour mieux vous servir



RENCONTRE INTERNATIONALE A ROME SUR LA VIE RURALE

L'U.C.C. y sera représentée par M. l'abbé G.E. Phaneuf, aumônier général.

De nombreux délégués d'organisations catholiques rurales se retrouveront à Rome du 2 au 10 septembre pour participer à la Rencontre internationale des catholiques sur la vie rurale. Plus de 150 délégués de divers pays ont déjà fait parvenir leur adhésion.

Cette rencontre se relie à celle qui eut lieu à Rome du 25 juin au 2 juillet 1951, où les problèmes du secteur agricole furent affrontés pour la première fois au point de vue international.

Les séances plénières, qui auront lieu le 3 et le 5 septembre au siège de la F.A.O. seront consacrées à d'importantes questions. "Le secteur agricole et rural dans l'encyclique Mater et Magistra" sera le thème du discours d'ouverture de Mgr Pietro Pavan, pro-

fesseur à l'université pontificale du Latran. Le Dr Victor Gimenez Landines, ministre de l'Agriculture du Venezuela, parlera de "l'agriculture dans le développement de l'économie moderne" et le Dr Sen, directeur général de la F.A.O., sur "les dimensions du problème de la faim dans le monde et les possibilités de sa solution." Enfin, divers autres rapports seront développés par M. Lückner, député au parlement de la République Fédérale allemande; le Dr Boon, conseiller économique du Boerenbond belge; Mgr Boulard, etc.

Les autres jours, les délégués, répartis en quatre groupes de travail, étudieront les aspects des principaux problèmes économiques et sociaux du secteur agricole dans les différentes zones géographiques.

Les Groupes Master et Pioneer-Cafeteria s'unissent à travers le Canada

Maple Leaf Mills Limited annonce l'union de leur subsidiaire Pioneer-Cafeteria Feeds Ltd avec la division Master Feeds. Ces deux groupes formeront maintenant une seule compagnie qui offrira aux fermiers canadiens des ressources illimitées et un service sans égal.

Tous pourront profiter des recherches conduites à la Ferme Master Feeds et du réseau national de distribution Pioneer-Cafeteria. Le service technique deviendra plus

efficace puisqu'il évitera la duplication des efforts. La nouvelle compagnie dispose maintenant de dix unités de production parfaitement distribuées à travers le pays. Elle pourra ainsi réduire vos frais de transport et elle permettra à un plus grand nombre de bénéficier des économies de la livraison en vrac.

Master Feeds, division de Maple Leaf Mills Limited, 36, Jean, N.B., Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.

MASTER FEEDS-CE SONT LES RESULTATS QUI COMPTENT!